



**UNIVERSITE MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU**



**Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et des Sciences**

**Commerciales**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de cycle**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Spécialité : Finance et Commerce International

**Thème:**

**Le rôle de commissionnaire en douane dans les  
activités commerciales à l'international**

**Cas de Rail Logistic**

**Dirigé par :**

Mr. AKKOUL Jugurta **Présenté par :**

✚ BOUADDAOUI Raouane  
✚ BOUMEKLA Suzana

Devant les membres du jury :

- ✚ DJELLOUT Fatima, Maitre Assistante Classe A, Présidente, UMMTO.
- ✚ OUALIKENE Selim, Professeur, Examineur, UMMTO.
- ✚ AKKOUL Jugurta, Maitre de Conférences Classe A, Rapporteur, UMMTO.

**Promotion: 2023/2024**

## *Remerciements*

*Avant tout, nous remercions le bon dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, et la patience pour terminer ce travail.*

*Nous tenons à adresse toute notre gratitude et nos sincères remerciements à notre promoteur Monsieur AKKOUL Jugurt pour sa patience, son suivi, tout au long de l'élaboration de notre travail, et Mme Djllout Fatima, notre cheffe de spécialité qui nous a entretenus durant notre master, avec beaucoup de connaissance et de savoir.*

*Nous tenons également à remercier le personnel du service Rail Logistic, en particulier ceux du département Transit.*

*Nous tenons aussi à remercier les membres de jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.*

*Enfin, nous remercions toutes les personnes ayont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce projet :*

*Ama chère mère*

*A mon chère père*

*Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir  
Et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.*

*A mon cher frère Mohamed Ouassim*

*Pour leurs soutiens et leurs conseils précieux tout au long de mes études*

*A ma chère binome*

*Pour son entente et sa sympathie*

*A ma meilleure amie Celia*

*A ma meilleure cousine Sophia*

*Pour leurs indéfectibles soutiens et leurs patiences infinies.*

*A mes chères ami(e)s, Dj, M, Y,*

*Pour leurs aides et supports dans les moments difficiles.*

*A toute ma famille paternel et maternelle*

*Raouane*

*Dédicaces*

*Je dédie cet humble et modeste travail avec grand amour, sincérité et fierté:*

*À Mon Cher défunt papa que j'aurais aimé avoir à mes côtés et à ma maman qui ma soutenue pendant tout Ce temps et grâce à qui je suis arrivée là, ma source de puissance et de tendresse. Puisse cette étape constituer pour vous un motif de satisfaction.*

*À mes très chers frères et mes sœurs, en témoignage de la fraternité, avec mes souhaits de bonheurs, de santé et de succès.*

*À ma chère binome*

*Pour son entente et sa sympathie*

*Et à tous les membres de ma famille.*

*À tous mes amis, et tous mes professeurs.*

*Et à tous qui compulsent Ce modeste de travail*

*Suzana*

## Liste de figures

	<b>page</b>
<b>Figure N°01</b> : Evolution du commerce entre 1950-2022 volume index .....	20
<b>Figure N°02</b> : Evolution du commerce entre 1950-2022 valeur million de dollars .....	21
<b>Figure N°03</b> : Evolution des échanges commerciaux de l'Algérie (Mds USD).....	27
<b>Figure N°04</b> : La composition de la direction générale des douanes.....	46
<b>Figure N°05</b> : Les clients de Rail Logistic.....	58
<b>Figure N°06</b> : Les concurrents du marché de transport de marchandises.....	61
<b>Figure N°07</b> : Organigramme de Rail Logistic.....	63

## Liste des tableaux

	<b>Page</b>
<b>Tableau N°01</b> : Classement des incoterms par groupe .....	39
<b>Tableau N°02</b> : Les incoterms selon le type de transport .....	42
<b>Tableau N°03</b> : L'historique de Rail Logistic .....	56
<b>Tableau N°04</b> : La différence entre l'approche qualitative et quantitative.....	67
<b>Tableau N°05</b> : Les thématiques abordées dans le guide .....	70
<b>Tableau N°06</b> : Renseignement sur l'entreprise .....	72
<b>Tableau N°07</b> : L'entreprise comme étant un commissionnaire en douane.....	73
<b>Tableau N°08</b> : Les procédures de dédouanement .....	73
<b>Tableau N°09</b> : Les caractéristiques de la marchandise importée .....	74
<b>Tableau N°10</b> : Les principales conditions figurants dans le contrat d'importation signées entre l'importateur et l'exportateur .....	74

## Liste des abréviations

<b>CI</b>	Commerce Internationale
<b>GATT</b>	Accord Général sur les tarifs douaniers et Commerce
<b>ALGEX</b>	Agence Nationale De Promotion du Commerce Extérieur
<b>CAGEX</b>	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations
<b>CACI</b>	Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
<b>ANEXAL</b>	Association National d'Exportation
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>CCI</b>	Chambre du Commerce Internationale
<b>FIATA</b>	Fédération Internationale des Associations de Transitaires et Assimilé
<b>OMD</b>	Organisation Mondiale des Douanes
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
<b>FMI</b>	Fond Monétaire Internationale
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>GZALE</b>	Grande Zone de Libre Echange
<b>ZLECAF</b>	Zone de Libre Echange Continentale Africaine
<b>U.E</b>	Union Européenne
<b>EXW</b>	Ex-Works
<b>FCA</b>	Free Carrier
<b>FOB</b>	Free on Board
<b>FAS</b>	Free Along Side Ship
<b>CFR</b>	Cost and Freight
<b>CIF</b>	Cost, Insurance, Freight
<b>CPT</b>	Carriage and Assurance Paid to
<b>CIP</b>	Carriage and Assurance Paid to
<b>DAP</b>	Delivered at Place
<b>DPU</b>	Delivered at Place Unloaded
<b>DDP</b>	Delivered Duby Paid
<b>B/L</b>	Bill of Landing
<b>LTA</b>	Lettre de Transport Aérien
<b>SIGAD</b>	Système Informatique de Gestion et de contrôle des opérations de dédouanement des marchandises
<b>CDA</b>	Commission des Droits et de l'Autonomie
<b>SNTF</b>	Société National des Transports Ferroviaire
<b>SPA</b>	Société Par Action
<b>B-L</b>	Bejaia Logistique
<b>SNTR</b>	Société National de Transport Routier
<b>AGEFAL</b>	Agence de Gestion du Fret d'Algérie
<b>RC</b>	Registre de Commerce
<b>NIF</b>	Numéro d'identification Fiscale
<b>ISO</b>	Organisation Internationale de Normalisation
<b>EUR1</b>	Certificat de Circulation
<b>EX1</b>	Déclaration d'Exportation
<b>MSC</b>	Mediterranean Shipping Company
<b>ALCES</b>	Algerian Customs Electronic System
<b>PTFN</b>	Prix Total Facture Net

<b>IPCOC</b>	Inspecteur Principale aux Contrôle des Operations Commerciales
<b>ECOR</b>	Reconnaissance et Dénombrement des Colis

## Sommaire

## Pages

<b>Introduction Générale .....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre I : Historique et généralités sur le commerce international .....</b>	<b>14</b>
Introduction.....	15
Section 1 : Genèse et évolution du commerce internationale .....	16
Section 2 : Les institutions économiques internationales .....	22
Section 3 : Le commerce extérieur en Algérie .....	26
Conclusion .....	30
<b>Chapitre II : Le commissionnaire en douane, La logistique à l'internationale et les formalités de dédouanements.....</b>	<b>31</b>
Introduction.....	32
Section 1 : Le commissionnaire en douane .....	33
Section 2 : La logistique à l'internationale .....	37
Section 3 : Les formalités de dédouanements .....	45
Conclusion .....	53
<b>Chapitre III : Etude de cas d'une opération à l'importation au sein de Rail Logistic</b>	<b>54</b>
Introduction.....	55
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil .....	56
Section 2 : La description du cadre méthodologique .....	67
Section 3 : Analyse et discussion de résultat .....	72
Conclusion .....	83
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>85</b>



## **Introduction générale**



## Introduction générale

---

La mondialisation économique a conduit à la croissance des systèmes de transport internationaux, jouant ainsi un rôle important dans le commerce international. Les entreprises qui souhaitent exporter ou importer des marchandises trouvent donc intéressant de s'appuyer sur un partenaire externe pour les services de la logistique de transport.<sup>1</sup>

L'évolution du commerce mondial a connu son lot de problèmes logistiques ; cela va du transport lui-même, à son organisation, en passant par l'assurance des marchandises transportées, et même le financement bancaire des opérations d'import/export.

La distance entre l'acheteur et le vendeur est l'un des plus grands obstacles à la transmission des marchandises, c'est pourquoi le processus d'achat de marchandises à l'étranger et de leur revente au pays implique l'organisation du transport et de nombreux documents à remplir, et nécessairement une connaissance approfondie des réglementations du commerce internationales et du transport.<sup>2</sup>

L'évolution de l'économie algérienne est parallèle et fait partie intégrante de son évolution politique tout au long de l'histoire contemporaine. Il s'agit d'essayer d'adapter plutôt que de changer un système économique resté inchangé depuis l'indépendance du pays. En effet, le contrôle des revenus des hydrocarbures reste un objectif clé des gouvernements successifs. Par conséquent, la réforme économique ne peut être réalisée de manière significative qu'en reconstruisant et en réformant les institutions appropriées.<sup>3</sup>

Ainsi que pour assurer le bon fonctionnement des activités commerciales, les entreprises doivent prendre en considération beaucoup de mesures telles que la douane...

Afin d'assurer la bonne réalisation du transport de bout en bout, la participation d'agents auxiliaires de transport est requise, et certaines opérations logistiques leur sont alors confiées. Et parmi ces agents on peut trouver des commissionnaires en douane, et compte tenu de leur professionnalisme et de leurs capacités, sont responsables de l'achèvement et du transport des marchandises. Ils sont chargés d'accomplir toutes les formalités liées au dédouanement, de leurs obligations et responsabilités et des démarches à suivre, et l'agrément de leur pays leur confère un statut professionnel pour participer librement aux procédures douanières. Cela nous a amené à nous intéresser au rôle du commissionnaire en douane dans les activités commerciales à l'international cas de Rail Logistic.

Pour que les marchandises importées ou exportées entre dans un pays elles doivent passer d'abord par la douane pour effectuer les procédures de dédouanement.

Dans ce travail nous cherchons à répondre à cette problématique : « Quel rôle joue le commissionnaire en douane dans les procédures de dédouanement à l'importation ? »

Pour répondre à cette problématique, plusieurs sous-questions seront traitées, telles que :

---

<sup>1</sup> BENDALI Makekylia, BOUCHERGUINE Siham. Promotion : 2020-2021 . « Le rôle du commissionnaire dans les échanges commerciaux internationaux Cas : Transit FILTRANS Bejaia » mémoire de fin de cycle, université Bejaia, page : 1.

<sup>2</sup>BENDALI Makekylia, BOUCHERGUINE Siham. Ibid. Page : 1.

<sup>3</sup>Kara Rabah. Année : 05-04-2018. Essai sur l'évolution de l'économie Algérienne 1962-2015 : Approche Historique. Volume 8. (Numéro 2). Pages : 329-350.

## Introduction générale

---

- 1) Quel rôle les organisations internationales jouent-elles dans la régulation du commerce international ?
- 2) C'est quoi le rôle du commissionnaire en douane dans le dédouanement des marchandises ?
- 3) Quels sont les modes de transport utilisé dans le commerce international ?

Nous avons choisi cette thématique de recherche pour approfondir notre compréhension du processus d'importation au sein d'une entreprise, car nous sommes dans le domaine de la finance et du commerce international et nous estimons qu'il est primordial de connaître en détail les différentes étapes de l'importation afin de garantir un déroulement efficace de cette opération.

Dans ce travail nous avons fixés deux objectifs. Le premier est l'objectif théorique qui s'agit de présenter le commerce international et son évolution au cours des années et il s'agira aussi de mettre l'accent sur le rôle du commissionnaire en douane dans la chaîne logistique et sur la douane en général.

Le deuxième objectif c'est l'objectif empirique s'agira de mener une étude empirique auprès d'une entreprise qui à été sélectionnée comme terrain d'étude. Dans ce travail nous avons choisi l'entreprise Rail Logistic.

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, nous utiliserons deux approches. La première approche est une revue de la littérature qui implique la l'analyse d'un ensemble de recherches bibliographiques comprenant des mémoires, des ouvrages, des sites web, des décrets etc.

La deuxième approche est nature qualitative. Nous avons mené une étude de cas approfondie au sein de l'entreprise Rail Logistic afin de mieux comprendre les différentes étapes du processus de dédouanement d'importation. Pour cela, nous avons utilisé des outils de collecte de données tels que l'observation et les entretiens.

Nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre qui porte sur des généralités sur le commerce international, qui est composé de trois sections :

- **Section 01** : Genèse et évolution du commerce international.
- **Section 02** : Les institutions économique internationale.
- **Section 03** : Le commerce extérieur en Algérie.

Le deuxième chapitre porte sur le commissionnaire en douane, la logistique à l'international et les formalités de dédouanement, qui contient trois sections :

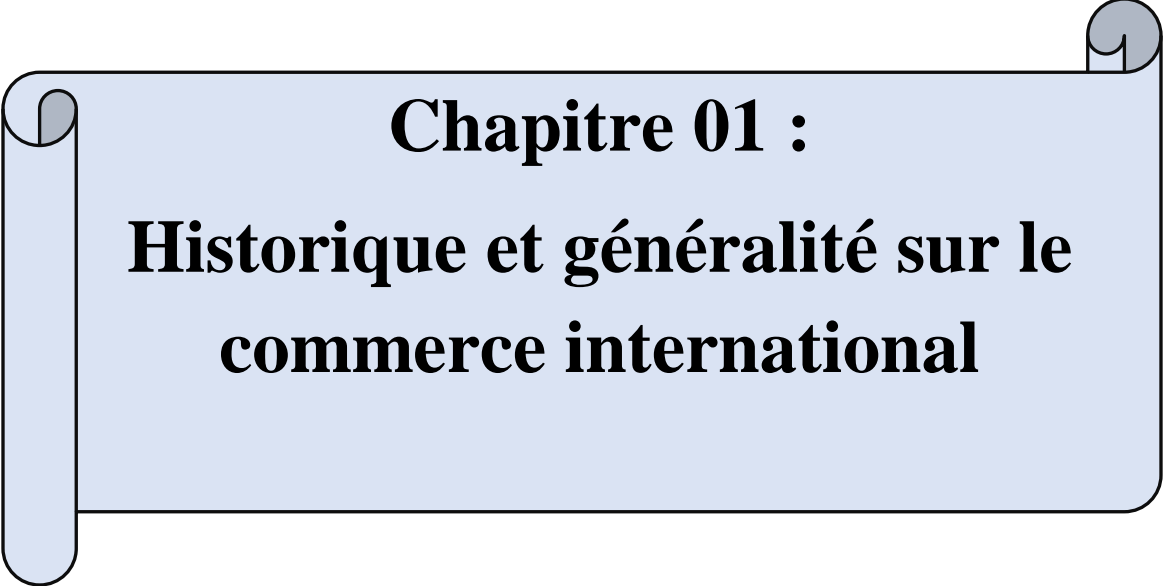
- **Section 01** : Le commissionnaire en douane.
- **Section 02** : La logistique à l'international.
- **Section 03** : Les formalités de dédouanement.

## Introduction générale

---

Le troisième et dernier chapitre aborde, l'étude de cas d'une opération d'importation au sein de Rail Logistic qui contient trois sections :

- **Section 01** : Présentation générale de Rail Logistic.
- **Section 02** : La description du cadre méthodologique.
- **Section 03** : Analyse et discussion des résultats.



**Chapitre 01 :**  
**Historique et généralité sur le**  
**commerce international**

### Introduction du chapitre

Le commerce international englobe tous les échanges de biens entre nations – une définition simple qui dément sa riche histoire. Bien que les racines de ces transactions remontent aux civilisations anciennes, ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que le commerce a véritablement pris son essor en raison de l'essor démographique, de la demande accrue de consommation et des progrès technologiques en matière de production... ainsi que la technologie marketing, la finance aussi ! Depuis 1990, le commerce international progresse non pas de manière isolée, mais main dans la main avec la finance mondiale à travers la mondialisation et la globalisation financière et économique

Le commerce international varie en fonction des pays, certains pays n'exportent pas pour élargir leurs marchés intérieurs mais juste pour aider certains secteurs tel que les secteurs industriels. D'autres sont largement dépendants des échanges internationaux pour l'approvisionnement en biens destinés à la consommation immédiate ou leurs revenus en monnaie fortes dites devises. L'importance du commerce international dans la croissance a largement été soulignée ces dernières années par certaines organisations internationales comme l'OMC, ainsi des conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ces derniers ont souvent dénoncé l'inégalité des termes de l'échange, c'est-à-dire le fait que leurs échanges avec le reste du monde soient, le plus souvent, déficitaires.<sup>4</sup>

L'objectif principal de ce chapitre est d'analyser l'évolution du C.I et le commerce extérieur en Algérie, notamment à travers les négociations pour une zone de libre-échange avec l'Union européenne.

Ainsi qu'à travers ce chapitre nous allons essayer de retracer trois sections, nous essayerons d'expliquer l'évolution du commerce international, les institutions du commerce international et le commerce extérieur en Algérie.

---

<sup>4</sup> BENDALI Makekyliya, BOUCHERGUINE Siham. Année : 2020-2021 « Le rôle du commissionnaire dans les échanges commerciaux internationaux cas : Transit FILTRANS Bejaia » mémoire de fin de cycle université Bejaia, page 5.

### Section 01 : Genèse et évolution du commerce international

L'évolution du commerce international a façonné les relations économiques mondiales depuis des siècles. Des routes commerciales antiques aux accords commerciaux modernes, l'histoire du commerce international est marquée par des échanges culturels, politiques et économiques qui ont influencé le développement des nations et des civilisations. Cette section explorera les différentes définitions du C.I et son évolution à travers les années.

#### 1. Définition du commerce international

Au sens strict, le commerce international correspond à l'ensemble des flux de marchandises (biens) entre des espaces économiques de nationalités différentes. Au sens large, le commerce international correspond à l'ensemble des flux de marchandises (biens) et de services entre au moins deux pays. Les flux de services sont pris en compte dans la mesure où leur part progresse rapidement dans les échanges internationaux (surtout le transport, le tourisme et les services aux entreprises). Généralement sous l'appellation « commerce international » on trouve tout ce qui concerne l'organisation des échanges entre deux ou plusieurs pays : la logistique internationale, les techniques douanières, les solutions de financement (mode de règlement des opérations internationales), la gestion des risques liés à ce type d'échange (risque de change, fiscal, juridique, politique...). De ce fait l'activité du commerce international est un ensemble complexe de par la multitude d'aspects nécessaires à la maîtrise de ces échanges hors des frontières d'un pays. Cette notion est à distinguer de celle de « marketing international » qui elle est plus axée sur l'adaptation du marketing Mix ou plan de marchéage (politiques de produit, prix, distribution et communication) de l'entreprise à un contexte étranger.<sup>5</sup>

Au sens large, le commerce international inclut aussi les transactions internationales de services (transports, assurance, tourisme, etc.). Les échanges internationaux de biens et de services sont comptabilisés dans le compte des transactions courantes de la balance des paiements. La valeur des exportations est enregistrée en crédit et celle des importations en débit. La différence – l'excédent ou le déficit – est appelée solde.<sup>6</sup>

Le commerce international est l'ensemble de la transaction commerciale de biens et services entre une économie et le reste de Monde, dans le sens de nation-étranger c'est l'exportation. Dans le sens étranger-nation c'est l'importation. Au sens strict le commerce international correspond à l'ensemble des flux de marchandises (biens) entre les espaces économiques. Le commerce international permet pour un pays de consommer plus qu'il ne produit avec ses ressources propres ou d'élargir ses débouchés afin d'écouler sa production.<sup>7</sup>

Le commerce extérieur désigne l'ensemble des échanges de biens et services entre un pays et le reste du monde. Les échanges avec le reste du monde portent sur les marchandises, mais aussi sur des services et des capitaux. Le commerce extérieur est formé des échanges de

<sup>5</sup> Disponible sous l'URL: <https://www.scribd.com/document/619205448/Definition-de-commerce-international>. Consulté le : 15-03-2024, à : 12h40.

<sup>6</sup> CHIKH Amel. Année : session juillet 2023. « Le financement des opérations du commerce international Cas d'importation par le crédit documentaire Banque : BDL Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto, page 11 cité dans Alain Beitone, Antoine Cazorla « Dictionnaire des sciences économiques » 6ème édition, page 79.

<sup>7</sup> BOUMRAR Fatima, CHABANE Sabrina. Année : 2021-2022. « Le financement des opérations du commerce extérieur cas : étude comparative entre le crédit documentaire et la remise documentaire au sein de la BEA agence de Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto, page 5.

produits entre un pays et les autres. Les produits qui (entrent) sont les importations ; les produits qui (sortent) sont les exportations. On comptabilise la valeur des entrées (les achats) et des sorties (les ventes), ce qui indique la balance commerciale.<sup>8</sup>

### 2. Genèse du commerce international

Les relations économiques particulièrement le commerce international a connu des échanges et des nouvelles directions menées par la révolution industrielle et l'innovation. Plusieurs pensées classiques des théoriciens ont marqués les plus importantes bases et principes de commerce de nos jours ; On distingue parmi ces théories : la théorie d'Adam Smith qui porte sur l'avantage absolu (1723-1790) déclare que le bénéfice commerce entre deux pays se dégage si chaque un d'eux se spécialise dans la production des produits dont lesquels il détient un avantage absolu, c'est-à-dire avoir un moyen d'échange (monnaies d'échange) à partir de surplus tiré par cette spécialisation pour avoir d'autres produits dont lesquels il n'a pas d'avantage absolu. En 1817 le grand théoricien anglais de l'économie David Ricardo a lancé sa théorie réglementaire de celle de l'avantage absolu par sa sienne de l'avantage comparatif qui tire : peu importe si un pays a des avantages absolus ou pas il gagne du libre-échange s'il se spécialise dans la production de produit dont lequel son avantage comparatif est plus élevé.

C'est au XXe siècle que le commerce de nos jours a connu ses premières démarches et commence à paraître d'une façon plus claire où les échanges internationaux sont supérieurs à celle de la production (PIB). C'est-à-dire que la majorité de la production nationale est exporté où la plupart de la demande est satisfaite par les importations.<sup>9</sup>

### 3. Évolution du commerce international

Le commerce international depuis sa naissance a traversés 4 grandes étapes qui sont : l'étape entre (1800-1913), l'étape entre (1913-1945), l'étape de 1945 jusqu'à 1990 et enfin de 1990 à nos jours.

#### 3.1. L'étape entre (1800-1913)

C'est un siècle de rupture, en compte tenu des nouveaux changements que le monde à connu. Durant cette période, nous pouvons évoquer certains des principaux facteurs tels que :

- La révolution industrielle a entraîné un commerce sans précédent.
- Révolution démographique, population mondiale multipliée par 3.
- Diversification du système bancaire et développement des bourses.
- La révolution des transports et l'organisation des marchés internationaux.

---

<sup>8</sup>BOUZID Karima, AIT AOUDIA Kaissa. Année : 2022-2023. « Les moyens de paiement et de financement du commerce international cas de la BADR 580 Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto, page 4.

<sup>9</sup>Projet BaSES apprentissage des nations de base en sciences économiques et sociales, David Riccardo et les avantages comparatifs. Disponible sous l'URL : <https://wp.unil.ch/bases/2013/04/david-ricardo-et-les-avantages-comparatifs>. Consulté le : 15-03-2024. à : 14h30.

Ces facteurs et plusieurs autres, ont contribué à l'épanouissement du commerce international où il a augmenté au 18<sup>e</sup> siècle à un rythme supérieur à celui de la production mondiale, notamment sa multiplication par 25 durant cette période.<sup>10</sup>

### 3.2. L'étape entre (1913-1945)

Le début de cette période est marqué par la spécialisation des pays européens dans la production et l'exportation des produits manufacturés et l'importation des matières premières des autres régions du monde. Les échanges internationaux augmentent plus rapidement que la production mondiale impliquant une interdépendance croissante des nations. Les premiers pays commerçant ayant développé leur commerce extérieur étaient la grande Bretagne puis la France et suivirent d'autres. Toutefois, cette période est marquée par plusieurs troubles tels que : des troubles politiques, sociaux et économiques, notamment les deux guerres mondiales (entre 1914\_1918 puis entre 1939\_1945) et la crise économique (1921\_1929).<sup>11</sup>

### 3.3. L'étape 1945 jusqu'à 1990

Après la Seconde Guerre mondiale, cette période est marquée par un commerce hiérarchique, caractérisé par l'émergence d'une nouvelle puissance (les États-Unis) et le recul de l'Europe. Effectivement, la majorité du commerce mondial se déroule dans le secteur industriel, représentant " 70% du commerce global". Les pays en voie de développement réalisent un peu plus d'un quart (27%) et les pays en transition seulement (3%). Ces échanges se font principalement dans la « triade » les quatre cinquièmes des échanges internationaux ont pour point d'origine ou de destination l'un des trois pôles.

De plus, les pays du « Nord » échangent principalement entre elles, les trois quarts de leurs exportations sont destinées à d'autres pays du « Nord » et l'intégration commerciale est faible pour les pays du « Sud » qui échangent principalement avec le « Nord »

Le commerce « Nord- Nord » constitue donc le moyen lourd du commerce mondial jusqu'à 1970, l'essor du commerce mondial des pays industriels a été plus rapide que celui des pays développés. Il en a résulté alors une tendance à la marginalisation des pays du tiers monde dont la part dans le commerce mondial a régulièrement baissé (27% en 1952 et 17.5% en 1970).

Pendant la décennie 70, les deux chocs pétroliers ont provoqué un retournement qui a permis aux pays développés de retrouver en 1980 leur position de 1952. En revanche- les années 80 ont marqué une nouvelle régression avec le choc pétrolier et la baisse des prix de la plus part des matières premières.<sup>12</sup>

---

<sup>10</sup> CHIKH Amel. Année : session juillet 2023. « Le financement des opérations du commerce international Cas d'importation par le crédit documentaire Banque : BDL Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto, page 11. Cité dans : MUCCHIEL. J. L. (2005), « Relations économiques internationales », Panthéon, Sorbonne, Paris, P. 25.

<sup>11</sup> N°11, 12 op.cit. Cité dans : G. Legrand et H. Martini, « évolution de commerce international », édition Dalloz, 2007, P.117

<sup>12</sup> N° 12.op-cit.

### 3.4. L'étape de 1990 à nos jours

Le début des années 90 semble montrer à nouveau un déplacement du centre d'impulsion du commerce international vers les pays du Sud, les exportations des pays en voie de développement ont crû en volume de plus de 9.5% à partir de la fin des années 90. Cette période est marquée par l'instauration des institutions internationales. Tout d'abord, le commerce mondial augmente fortement en 1994 (11%) après plusieurs années de relative récession. La hausse s'explique essentiellement par une duplication économique en Europe après une année 1993 particulièrement mauvaise.

Cette hausse déclenche une période de cinq années (1994- 1998) durant lesquelles les échanges internationaux vont fortement augmenter de (7% an en moyenne), notamment grâce à la baisse des coûts de communication et de transports, ainsi qu'à la libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre de l'OMC (organisation mondiale du commerce) qui a été créé en 1995. A cela il convient d'ajouter le développement du phénomène de délocalisation menée par les multinationales issues des pays industrialisés vers les pays émergents, ainsi que l'addition des projets d'émulsion et accessions entre les deux rives de l'Atlantique.

En 1998, la crise des pays émergents (comme les pays asiatiques) entraîne une rupture de la dynamique des échanges, en effet, la sortie des capitaux de ces pays va les plonger dans une violente récession. Plusieurs pays émergents vont alors faire évoluer leur stratégie économique pour devenir mercantilistes et ainsi accumuler des devises et pouvoir faire face à ce type de situation.

Ensuite, en 2000 et 2001, intervient respectivement la crise de la bulle internet et l'intégration de la Chine au sein de l'OMC, ce qui marque le début d'une nouvelle ère du commerce international. En effet, dans le même temps, les pays émergents développent leur stratégie basée notamment sur le faible coût de leur main d'œuvre, pour attirer les multinationales afin qu'elles produisent dans leurs pays pour ensuite réexporter tout ou une partie de cette production dans les pays industrialisés (Europe et Etats- Unis en tête). Dès lors, les chaînes de valeur s'allongent, se fragmentent nécessitant ainsi l'intervention de plusieurs intermédiaires et la multiplication des échanges entre les pays auto les composants d'un même produit passent plusieurs fois les frontières. Au niveau comptable, ce phénomène accroît les chiffres du commerce extérieur qui augmente de près de 70% entre 2000 et 2007. La crise de 2008- 2009 vient alors stopper cette dynamique avec un effondrement brutale du commerce international.<sup>13</sup>

### 3.5. L'évolution récente du commerce international

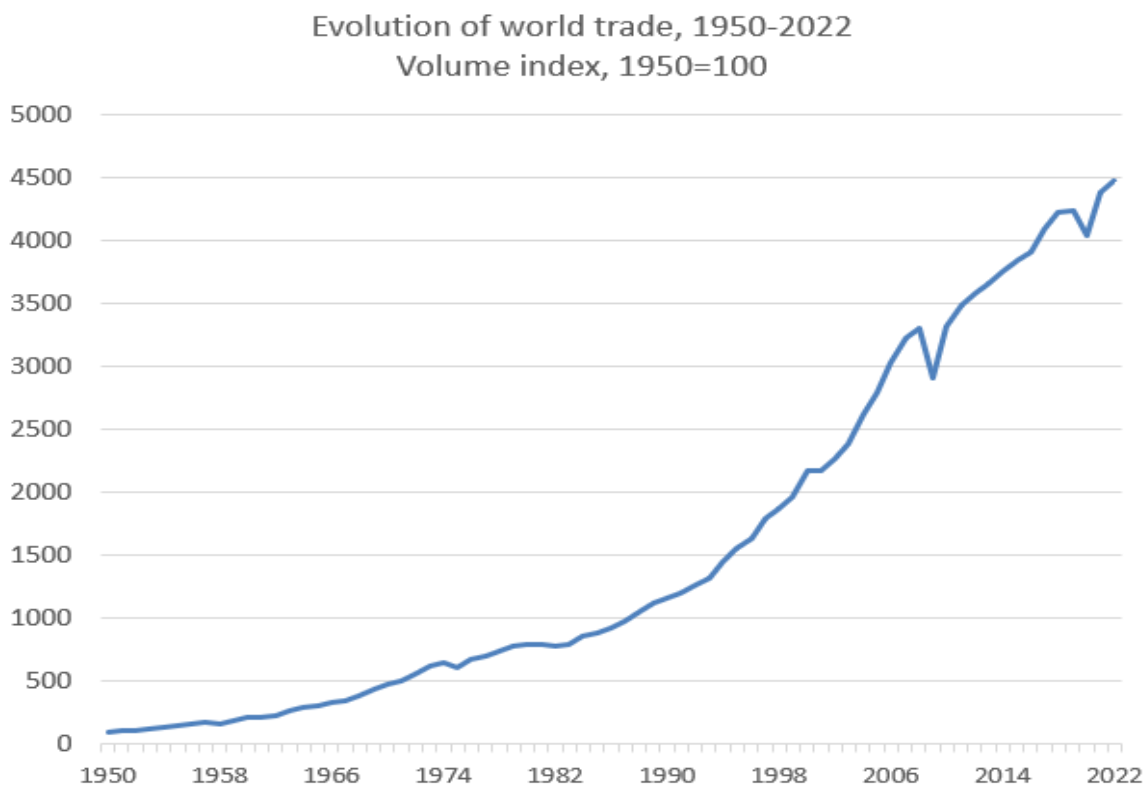
Actuellement, le commerce international est près de 45 fois plus élevé que celui observé lors des débuts du GATT (soit une hausse de 4 500% entre 1950 et 2022). Le commerce international s'est développé et représente aujourd'hui une valeur près de 400 fois plus élevée qu'en 1950.

Les illustrations suivantes illustrent que le volume et la valeur du commerce ont connu une croissance rapide depuis la création de l'OMC en 1995.

<sup>13</sup>OMC, « Rapport sur le commerce mondial », 2013, Disponible sous l'URL : <https://www.bsi-économica.org>. Consulté le 15-03-2024 à 15h02

En 2022, il est observé que le volume et la valeur du commerce mondial ont connu une augmentation moyenne de 4% et 6% depuis 1995, date de la création de l'OMC.<sup>14</sup>

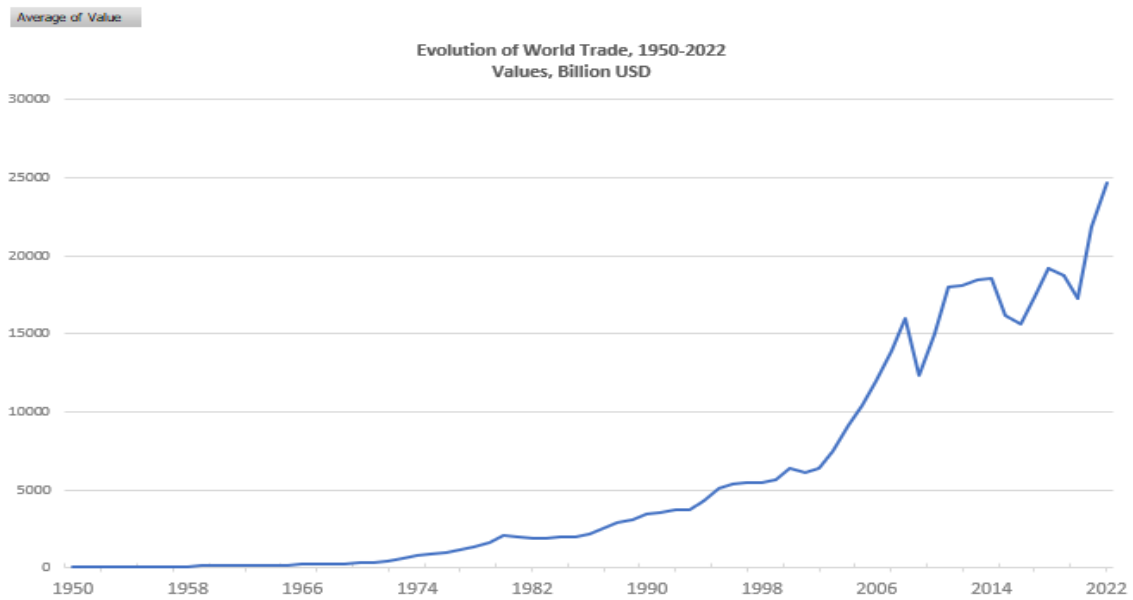
**Figure N°01 :** Évolution du commerce entre 1950 et 2022 volumes index



**Source :** évolution du commerce dans le cadre de l'OMC.

<sup>14</sup>Evolution du commerce dans le cadre de l'OMC : statistiques utiles. L'OMC. Disponible sur l'URL : [https://www.wto.org/french/res\\_f/statis\\_f/trade\\_evolution\\_f/evolution\\_trade\\_wto\\_f.htm](https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/trade_evolution_f/evolution_trade_wto_f.htm). Consulté le : 09-06-2024. à : 22h06.

Figure N°02 : Évolution du commerce entre 1950 et 2022 (valeurs million de dollars)



Source : évolution du commerce dans le cadre de l'OMC.

Le commerce international a traversé plusieurs étapes (période) depuis sa naissance, néanmoins durant ces années de son évolution Ya eu des périodes d'essor et de stagnation.

## Section 02 : Les institutions économiques internationales

L'environnement commercial international est caractérisé par la présence de multiples institutions mondiales responsables des questions commerciales (ex. : OMC, CCI, CNUCED, etc.) ainsi que d'institutions financières telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Et d'autres ayant une mission régionale ou nationale visant à promouvoir le commerce et le développement économique entre les nations.<sup>15</sup>

Cette section explorera les différentes institutions nationales et internationales intervenant dans le commerce international

### 1. Les institutions nationales algériennes qui interviennent dans le commerce international

L'Algérie dispose de plusieurs institutions qui interviennent pour promouvoir et aider les entreprises à entrer dans le commerce international, telles que :

#### 1.1. L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)

ALGEX est une agence d'administration publique fondée en 2004 par Décret (n° 4-174 du 12 juin 2004) d'accompagnement Exportations hors hydrocarbures, l'agence est supervisée par le ministère du Commerce. ALGEX est responsable de la gestion des outils de promotion des exportations à l'étranger Les hydrocarbures sont bons pour les entreprises exportatrices. Analyse du marché mondial et Mener des recherches prospectives mondiales et sectorielles sur les marchés étrangers. ALGEX est chargé de mettre en place un système de surveillance du marché Le commerce international et son impact sur le commerce algérien. L'agence peut également proposer des activités payantes dans les domaines suivants : Améliorer et lancer les technologies d'exportation et les règles commerciale International.<sup>16</sup>

#### 1.2. La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

La CAGEX a été créée en 1996 pour avoir la charge de l'assurance des risques Affaires et politique. (L'Algérie exporte des produits autres que les hydrocarbures et garantit des ventes à crédit dans un but lucratif Opérateur économique opérant sur le marché national). CAGEX aide à sécuriser les ventes à l'étranger et à obtenir de meilleurs résultats Visibilité des transactions commerciales étrangères.<sup>17</sup>

#### 1.3. La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)

CACI est une organisation qui représente les intérêts généraux du secteur des affaires, Industrie et services. CACI est un établissement public industriel, l'entreprise a été fondée en 1962 et son siège social est à Alger. Elle défend les intérêts de l'entreprise auprès des

<sup>15</sup>Site Web : <https://www.commerce.gov.dz/> , Consulté le 01-06-2024 à 17h41

<sup>16</sup>Site Web : <https://www.algex.dz/> , Consulté le 01-06-2024 à 20h20

<sup>17</sup>Site Web : <https://www.cagex.dz/> , Consulté le 02-06- 2024 à 00h30

pouvoirs publics algériens, et agences internationales. Il joue le rôle d'intermédiaire économique Favoriser le développement des entreprises et des territoires.<sup>18</sup>

### 1.4. L'Association Nationale d'Exportateurs (ANEXAL)

Elle a été fondée le 10 juin 2001 pour rassembler et fédérer les exportateurs algériens et défendre leurs intérêts matériels et spirituels, il sensibilise les opérateurs économiques.

ANEXAL collecte des informations économiques et diffuse les informations utiles Fournir des conseils et une supervision à tous les membres. Il promouvra la réforme globale du codage douanier pour s'adapter aux changements dans normes internationales liées à l'exportation.<sup>19</sup>

## 2. Les institutions internationales intervenantes dans le commerce international

A travers les organismes internationaux du commerce, les échanges commerciaux sont devenus facile pour le développement du commerce international. Ses institutions sont comme :

### 2.1. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

L'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) est une organisation internationale. Il fixe les règles régissant le commerce des biens, des services, des produits agricoles et industriels et de la propriété intellectuelle entre les pays. Son objectif est d'accompagner les producteurs, exportateurs et importateurs de biens et services dans leurs activités en réduisant les barrières au libre-échange. L'OMC est avant tout un cadre de négociation, un lieu où les gouvernements membres tentent de résoudre leurs différends commerciaux. L'OMC s'est dotée d'une « autorité judiciaire » l'Organe de règlement des différends (ORD) auprès de laquelle les pays qui s'estiment lésés peuvent déposer des plaintes. Les procédures peuvent résoudre les conflits entre les États membres. Elle repose avant tout sur la négociation.<sup>20</sup>

### 2.2. La Chambre du Commerce Internationale (la CCI)

Fondée à Paris en 1919, la Chambre de Commerce Internationale est une entité qui représente des entreprises de tous les secteurs et de tous les pays du monde. Son objectif est de promouvoir le commerce, l'ouverture des marchés et la libre circulation des capitaux. Il contribue à promouvoir le commerce et les investissements internationaux ainsi que l'économie de marché. Ses membres se comptent par milliers. Il s'agit d'entreprises implantées dans plus de 130 pays différents à travers le monde. Le principal fondement d'ICC est que « les entreprises sont une force puissante pour la paix et la prospérité ». C'est pourquoi la mission de l'organisation se divise en trois grands domaines : Élaborer des règles d'affaires applicables au niveau international ; Résolution des litiges commerciaux (par le

<sup>18</sup>Site Web : <https://www.caci.dz/> , Consulté le 02-06- 2024 à 1h10

<sup>19</sup>Site Web : <https://anexal.dz/presentation/> , Consulté le 01-06- 2024 à 1h30

<sup>20</sup>Site Web : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1892> , Consulté le 03-06-2024 à 12h30

biais de tribunaux d'arbitrage internationaux) ; et les politiques générales concernant le commerce.<sup>21</sup>

### 2.3. Fédération Internationale des Associations de Transitaires et Assimilé (FIATA)

FIATA est une organisation non gouvernementale qui regroupe des entreprises de transport. Elle est parfois surnommée « l'architecte des transports ». Son nom anglais est la Fédération internationale des associations de transitaires. La mission de la FIATA est diversifiée : Réunir les acteurs du fret du monde entier, Augmenter la voix des entreprises de transport auprès des organisations internationales, Promouvoir les activités de transport auprès du public, Établir des normes pour simplifier et améliorer la qualité du fret, Former les employés dans le secteur du transitaire et dans des domaines connexes tels que l'assurance ou le commerce électronique. Les membres de la FIATA comprennent 109 associations et plus de 5 500 entreprises individuelles. Ils opèrent dans plus de 150 pays.<sup>22</sup>

### 2.4. L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)

Fondée en 26 janvier 1953 son siège à Bruxelles (Belgique). C'est une organisation intergouvernementale, regroupe 161 pays en 2002, dont la mission est de soutenir les administrations des douanes pour assurer une plus grande efficacité. Ces principaux objectifs sont :

- Simplifier les réglementations douanières grâce au développement et à la promotion Instruments internationaux.
- Contrôler et combattre la fraude.
- Le Développement de la coopération et de l'assistance technique entre les États membres et la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales.
- Assurer le plus haut degré de coordination et d'harmonisation des procédures douanières.
- Encourager la communication entre les membres et entre les membres et l'organisation Internationale

L'Organisation mondiale des douanes représente les intérêts des pays membres dans toutes les régions géographiques du monde et présentant différents stades de développement socio-économique.<sup>23</sup>

### 2.5. La Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement (CNUCED)

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) est la principale agence des Nations Unies responsable du commerce et du développement. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale permanente créée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1964. La CNUCED aide les pays en développement à profiter plus

<sup>21</sup>Site Web : <https://infonet.fr/lexique/definitions/chambre-de-commerce-internationale/> , Consulté le 03-06- 2024 à 13h20

<sup>22</sup>Site Web : <https://www.eurofiscalis.com/lexiques/fiata/> , Consulté 03-06- 2024 à 14h15

<sup>23</sup>Site Web : <https://www.douane.gov.dz/> , Consulté le 03-06- 2024 à 14h25

équitablement et plus efficacement des avantages de l'économie mondialisée. Il effectue des analyses économiques et commerciales, favorise la recherche de consensus et fournit une assistance technique pour aider les pays en développement à tirer parti du commerce, des investissements, de la finance et de la technologie pour parvenir à un développement inclusif et durable.<sup>24</sup>

### 2.6. Le Fond Monétaire International (FMI)

A été créé en 1944 après l'accord de Bretton-Woods, membre de pays 189. C'est une institution financière pour garantir la stabilité du système monétaire mondiale, l'objectif essentiel c'est d'éviter la dévaluation compétitive entre les nations lorsque chaque pays essaie de dévaluer leur monnaie pour améliorer les exportations, dont son rôle consiste à aider les pays faisant face à une crise financière en leur octroyant des prêts, et éviter de connaître une nouvelle fois cette situation de crise. Le FMI est financé par les quotes parts de ses pays membres dont le plus gros contributeur est les Etats unis, qui détiennent par conséquent un droit de véto sur les décisions de l'organisme.<sup>25</sup>

### 2.7. La Banque Mondiale (BM)

La Banque mondiale est le résultat de la fusion de plusieurs organisations. Son objectif est d'aider les pays confrontés à des difficultés économiques. C'est l'une des différentes agences spécialisées des Nations Unies (ONU). La Banque mondiale a son siège à Washington, aux États-Unis. Les actionnaires de la Banque mondiale sont 189 pays membres. Ils se réunissent chaque année. Chaque représentant national dispose d'une voix pour voter sur les décisions que l'entreprise doit prendre. Les votes sont pondérés en fonction de la participation financière de chaque pays aux Nations Unies.

Le rôle principal vers lequel chacun travaille à sa manière est la lutte contre la pauvreté dans le monde. Pour atteindre cet objectif, la Banque mondiale prend les actions suivantes, en son propre nom et par l'intermédiaire de ses agences :

- Financement de projets de construction et d'infrastructures importantes et nécessaires
- Prêt à faible taux d'intérêt pour les Etats solvables
- Accorder des crédits sans intérêt ou des dons aux pays qui en ont gravement besoin.<sup>26</sup>

Les institutions économiques internationales jouent un rôle crucial dans l'économie mondiale en facilitant la coopération entre les pays, en promouvant le développement économique et en assurant la stabilité financière à l'échelle mondiale. Ces institutions, telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres, ont été créées pour relever les défis économiques mondiaux et favoriser la croissance économique durable. Leur importance réside dans leur capacité à fournir une plateforme pour la résolution des problèmes économiques et financiers à l'échelle internationale.

<sup>24</sup> Site Web : <https://www.ungeneva.org/fr/about/organizations/unctad> , Consulté le 03-06-2024 à 15h30

<sup>25</sup> Valérie Gomez-Bassac, « commerce international ». Édition FOUCHER, octobre 2009, page 40

<sup>26</sup> Site Web : <https://infonet.fr/lexique/definitions/banque-mondiale/> , Consulté le 04-06- 2024 à 11h30

### Section 03 : Le Commerce extérieur en Algérie

L'évolution du commerce extérieur en Algérie a été marquée par des phases de libéralisation visant à diversifier les partenaires commerciaux et à intégrer l'économie algérienne dans le marché mondial. Malgré une dépendance importante aux exportations d'hydrocarbures, des efforts sont déployés pour diversifier les échanges commerciaux, notamment à travers la valorisation des produits de terroir comme les dattes. Cette évolution soulève des enjeux cruciaux pour l'économie algérienne en termes de diversification et de durabilité.

L'objectif de cette section est d'analyser ou bien d'explorer les statistiques des exportations et des importations de l'Algérie et les accords internationaux de l'Algérie.

#### 1. Les Statistiques des exportations et des importations

##### 1.1. Les exportations

Selon Trade AP, les exportations algériennes ont mécaniquement suivi l'évolution des cours des hydrocarbures, pour atteindre 68,4 Mds USD en 2022, soit une augmentation de 76,4% sur douze mois. Cette hausse est essentiellement la conséquence d'une progression du prix des hydrocarbures, ces derniers représentant 89,8% du total des exportations algériennes (41% de gaz naturel, 30,3% de pétrole brut et 15,4% de carburants). Le reste des exportations du pays (10,2% en 2022) se composent de dérivés des diligences pétrolières et gazières (engrais, ammoniac, huiles issues de la distillation des goudrons), de produits agroalimentaires (dattes, sucre). Pour rappel, en 2022, la France était le 3ème client de l'Algérie (10,5% des agrégats), derrière l'Italie (32,3%) et l'Espagne (12%).<sup>27</sup>

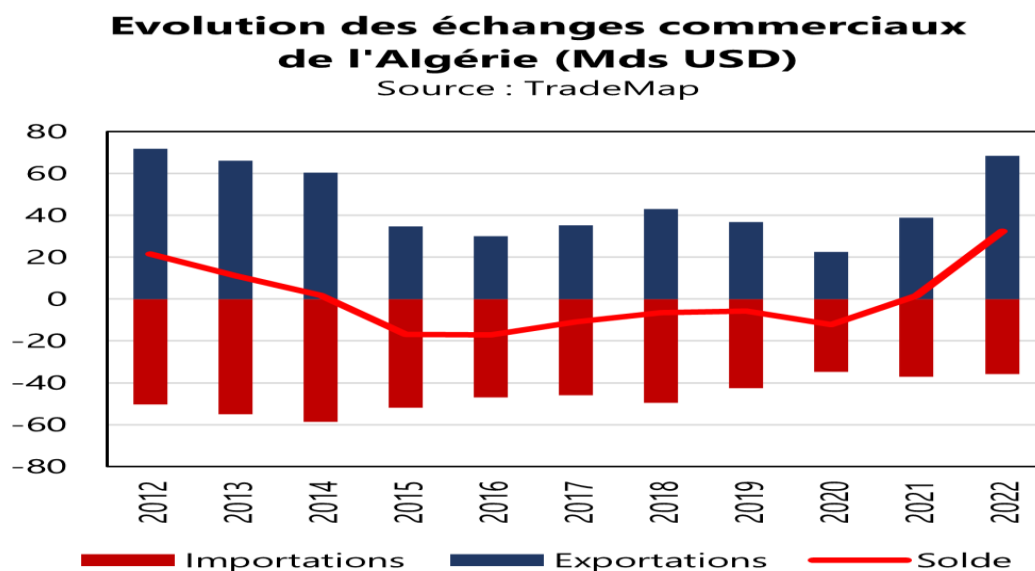
##### 1.2. Les importations

Très diversifiées, les importations algériennes ont atteint 35,9 Mds USD en 2022, en recul de 3,6% sur un an (37,3 Mds USD en 2021). Quatre groupes de produits contribuent à plus du tiers de l'ensemble les biens alimentaires (16%) essentiellement produits céréaliers et laitiers; les biens d'équipements industriels (10,9%); les produits en plastiques (7,3%); enfin les biens d'équipements électriques (5,1%). Alors que les achats de biens d'équipement industriels ont reculé de 12,9 à 39,1 Mds USD, ainsi que les achats de biens d'équipement électriques (-29% à 18,2 Mds USD), les catégories des biens alimentaires (24,8%) et des produits en plastique plus de (19,7%) ont en revanche vu leurs achats progresser entre 2021 et 2022. La Chine était, en 2022, le 1er fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18,6%), suivie par la France (14%) et l'Italie (7,7%).<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Disponible sous l'URL : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerien> consulté le 05-06-2024 à 14h30

<sup>28</sup> Disponible sous l'URL : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerie>. Consulté le 05-06-2024.à : 15h00.

Figure n°03 : Évolution des échanges commerciaux de l'Algérie



Source : commerce extérieur de l'Algérie

Source : statistique du commerce extérieur de l'Algérie période : 2012/2022

## 2. Les accords internationaux de l'Algérie

### 2.1. Grande Zone de Libre Échange (GZALE)

La convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux entre les Etats arabes est entrée en vigueur le 01 Janvier 2009. Cette convention et son programme exécutif prévoient l'établissement d'une Zone Arabe de Libre Echange entre les parties contractantes. Son objectif est de relancer le processus de l'intégration économique Arabe. Les dispositions de cette convention et son programme exécutif s'appliquent aux produits originaires de cette zone pouvant être échangés sous un régime tarifaire préférentiel entre l'Algérie et les Etats Arabes. A l'exception d'une liste des produits exclus des avantages fiscaux. Les produits originaires des Etats Arabes, non exclus de la zone arabe de libre-échange qu'ils soient importés en Algérie ou exportés de l'Algérie vers un pays arabe, bénéficient d'une exonération totale des droits de douane et des droits et taxes d'effet équivalent. Afin d'éviter les pratiques frauduleuses et de préserver les intérêts du trésor public, la détermination et les contrôles de l'origine des marchandises s'avèrent indispensables; toutes marchandises importées ou exportées dans le cadre de la Zone Arabe de Libre Echange (GZALE) doivent satisfaire au principe des règles annoncées dans l'article n ° 09 de la convention. Ces règles

sont régies par les décisions du conseil économique et social chargé de la mise en œuvre du programme exécutif.<sup>29</sup>

### 2.2. L'Accord de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF)

Convaincue de l'importance de la complémentarité économique africaine, l'Algérie a signé le 21 mars 2018, à Kigali (Rwanda), l'accord prévoyant la création de la ZLECAF ainsi que les trois protocoles d'Accord relatifs au commerce des marchandises, au commerce des services et celui relatif au règlement des différends et a engagé formellement la procédure de la ratification de l'Accord ZLECAF. Ces accords portent principalement sur une suppression des taxes douanières. Par ailleurs, ce compact s'inscrit dans le cadre d'un processus plus large de l'UA, devant mener à la création d'une union douanière (UD), puis à un marché commun international pour aboutir finalement à une union économique et monétaire à l'horizon 2028.<sup>30</sup>

### 2.3. L'accord d'association avec l'Union Européenne (U.E)

L'Accord d'association signé à Valence (Espagne) en avril 2002, ne se limite pas, uniquement à la création d'une zone de libre-échange mais intègre aussi bien les aspects économiques (volet commercial, coopération économique et financière, flux d'investissement) que les dimensions politiques, sociales et culturelles nécessaires pour un développement durable. Cet accord est important car c'est avec l'UE que l'Algérie réalise près de 60% de son commerce extérieur. L'accord d'association est entré en vigueur le 1er septembre 2005, et sa mise en œuvre n'a rencontré aucune difficulté majeure en raison de la bonne préparation par le Gouvernement de ce dossier à travers la mise en place d'un Comité permanent chargé de la préparation et du suivi de la mise en œuvre de cet accord (pilote par le Ministère des Affaires Étrangères), en date du 30 Décembre 2004; d'une Commission technique chargée du suivi de la mise en œuvre de la zone de libre-échange prévue dans ce cadre (présidée par la CACI), en date du 23 Août 2005. Cet Accord s'inscrit dans le contexte du processus de Barcelone initié par l'Union Européenne pour développer les relations de coopération avec les pays Sud Méditerranéens tout en visant la mise en place à long terme d'une « zone de prospérité partagée ». Au titre de la préparation de la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'U.E, le Ministère du Commerce a élaboré un « Guide pratique » qui est consultable en ligne destiné aux chefs d'entreprises et aux opérateurs économiques et dont les médias ont été rendus destinataires d'un exemplaire.<sup>31</sup>

### 2.4. Processus d'accession de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

En 1987 l'Algérie a manifesté son intention d'intégrer le système du commerce multilatéral qu'incarnait l'Accord Général sur les Tarifs et le Commerce (GATT) et, à partir de 1995, par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le Groupe de travail de l'accession de l'Algérie au GATT a été institué le 17 juin 1987. En 1995 ce Groupe de travail du GATT a été

<sup>29</sup> Association avec la grande zone Arabe. Disponible sous l'URL: <https://douane.gov.dz/spip.php?article151>. Date de consultation : 03-06-2024. L'heure de consultation : 17h30.

<sup>30</sup> Les accords commerciaux avec l'Algérie. Disponible sous l'URL : <https://legal-doctrine.com/edition/les-accords-commerciaux-avec-lalg%C3%A9rie/>. Consulté le : 03-06-2024, à : 21h40.

<sup>31</sup> Présentation de l'accord d'association avec l'union européenne. Disponible sous l'URL: <https://www.commerce.gov.dz/fr/a-presentation-de-l-accord-d-association>. Consulté le : 03-06-2024. à : 10h00.

transformé en Groupe de travail de l'OMC chargé de l'accèsion de l'Algérie. Il a tenu sa première réunion en avril 1998.

Le mandat du Groupe de travail est de présenter un rapport sur ses travaux, un protocole d'accèsion ainsi qu'un projet de décision d'accèsion à l'organe de décision qui est la Conférence Ministérielle. La présidence du Groupe de travail de l'OMC a été assurée, d'abord par Son excellence, Monsieur Sanchez ARNAU, Ambassadeur de l'Argentine (1994 –1998) et par la suite par les Ambassadeurs de l'Uruguay, son Excellence Carlos Perez DEL CASTILLO (1998-2004) et son Excellence Guillermo VALLES (2004-2010). Il est présidé depuis novembre 2011 par son Excellence, Monsieur François ROUX, Ambassadeur de Belgique, il est présidé actuellement par l'Ambassadeur d'Argentine Monsieur Alberto Dialoto. Plus de 40 pays Membres de l'OMC participent aux travaux de ce groupe. Depuis son institution en 1995, le Groupe de travail de l'OMC chargé de l'accèsion de l'Algérie a tenu 10 réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée le 30 mars 2012. Il envisage de tenir sa 11ème réunion début Avril 2013.

A ces occasions, il a procédé à l'examen du régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de Rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. La dernière révision du projet de Rapport sera distribuée à l'occasion de la 11ème réunion.<sup>32</sup>

Le commerce extérieur algérien est marqué par une diversification des importations et une dépendance aux exportations d'hydrocarbures, nécessitant une stratégie de diversification pour assurer une stabilité économique à long terme, tout en bénéficiant des accords internationaux tels que l'accord d'association avec l'Union Européenne, GZALE etc.

---

<sup>32</sup> Accèsion de l'Algérie à l'OMC. Disponible sous l'URL: <https://www.commerce.gov.dz/fr/processus-daccession-de-lalgerie-a-lorganisation-mondiale-du-commerce-omc>. Consulté le : 03-06-2024.à : 18h33.

## **Conclusion du chapitre**

Au fil des années, le commerce international a connu des évolutions significatives en raison de plusieurs facteurs tels que les institutions internationales. Les échanges entre les pays sont favorisés par les accords régionaux et internationaux, y compris l'Algérie qui a mis en place on peut dire plusieurs stratégies pour encourager le commerce extérieur.

## **Chapitre 02 :**

**Le commissionnaire en douane,  
la logistique à l'international et  
les formalités de dédouanement**

## **Introduction du chapitre**

Pour assurer un bon fonctionnement liées a n'importe qu'elle opération (importation ou exportation), les entreprises font appel a des commissionnaires en douane qui jouent un rôle important dans le bon déroulement des formalités douanières.

L'objectif de ce chapitre est d'expliquer en premier lieu c'est quoi un commissionnaire en douane ? C'est quoi son rôle et c'est quoi les conditions d'obtenir l'agrément pour devenir un commissionnaire en douane, deuxièmement nous allons présenter la logistique et les incoterms et enfin nous allons expliquer comment se font les formalités douanières.

## Section 01 : Le commissionnaire en douane

Pour exercer le métier du commissionnaire en douane il est nécessaire remplir certaines conditions et obligations. C'est ce que nous allons étudier durant cette section.

Un commissionnaire en douane agréé est une personne physique ou morale qui exerce une mission en son propre nom pour le compte de son client, il fait :

- Organiser le transport et les livraisons des marchandises du point de départ au point d'arrivée.
- Conseiller vos clients sur les procédures douanières d'import et d'export.
- Procédures douanières pour le dédouanement des marchandises (déclaration en détail, Modalités de visites des services douaniers)
- Acheminement de marchandises après dédouanement.<sup>33</sup>

Selon le Décret exécutif n° 99-197 du 4 Joumada El Oula 1420 correspondant au 16 août 1999 :

« Est considérée comme commissionnaire en douane, toute personne physique ou morale agréée pour accomplir pour autrui les formalités de douane concernant la déclaration en détail des marchandises. »

### 1. Le rôle du commissionnaire en douane

Le rôle du commissionnaire en douane est d'établir les documents administratifs qui permettent à l'opérateur économique d'exporter ou d'importer ses marchandises. Il joue le rôle d'intermédiaire entre celui-ci et les services des douanes.<sup>34</sup>

### 2. Les conditions exigées pour obtenir l'agrément de commissionnaire en douane

Les personnes physiques peuvent postuler à l'agrément de commissionnaire en douane si elles remplissent les conditions suivantes :

- 1 - être de nationalité algérienne ;
- 2- jouir de ses droits civils et civiques ;
- 3- être de bonne moralité ;
- 4- a) être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur dans les spécialités juridiques, économiques, commerciales et financières ou d'un diplôme équivalent et avoir subi avec succès une formation de commissionnaire en douane, ou justifier d'une expérience professionnelle d'une année en tant que déclarant.

<sup>33</sup>Mr OUSSADOU Sofiane. Année : 2016-2017. « Analyse du rôle du commissionnaire en douane dans la réduction de la durée de traitement des dossiers d'importation par voie maritime : cas TRANS BK » mémoire DE fin de cycle, ummto, page 30.

<sup>34</sup> Missions et valeurs du commissionnaire en douane. UNCTA. Disponible sur l'URL : <https://www.untca.dz/missions-et-valeurs>. Date de consultation: 06-06-2024. L'heure de consultation : 16h53.

- b) - ou justifier d'une expérience professionnelle d'une durée minimale ;
- de quinze (15) années d'exercice au sein de l'administration des douanes dont au moins cinq (05) ans en qualité d'officier de contrôle
- ou de quinze (15) ans d'exercice en tant que déclarant en douane.<sup>35</sup>

### **3. Le dossier d'agrément**

Le dossier d'agrément doit contenir les pièces suivantes :

a) Pour les personnes physiques :

- 1 -un certificat de nationalité ;
- 2 -un certificat de résidence ;
- 3 -un extrait d'acte de naissance ;
- 4- le bulletin n° 3 du casier judiciaire ;
- 5 -quatre (4) photos d'identité récentes ;
- 6 -une copie certifiée conforme à l'original :
  - du diplôme d'enseignement supérieur ;
  - de l'attestation de succès au concours d'accès à la profession ;
  - ou de l'attestation de l'administration justifiant les conditions requises;

b) Pour les personnes morales : Le dossier d'agrément d'une personne morale doit contenir les documents suivants :

- un exemplaire des statuts ;
- un exemplaire du bulletin officiel des annonces légales portant constitution de la société ;
- une attestation portant la liste des personnes désignées conformément à accomplir les formalités douanières pour le compte de la personne morale, faisant connaître leurs noms, prénoms et date de naissance, accompagnée des pièces exigibles pour les personnes physiques.<sup>36</sup>

<sup>35</sup> Décret exécutif n° 99-197 du 4 Joumada El Oula 1420 correspondant au 16 août 1999 fixant les conditions et les modalités d'exercice de la profession de commissionnaire en douanes (Article 78 bis).

<sup>36</sup> Décret exécutif n° 10-288 du 8 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 14 novembre 2010 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail.

## 4. Les obligations du commissionnaire en douane

Le commissionnaire en douane doit justifier, dans un délai maximal de six (06) mois après obtention de l'agrément :

- d'un local, en propriété ou en location pour une durée minimale de trois (3) ans et d'une superficie minimale de trente 30 m<sup>2</sup>, doté des aménagements et commodités nécessaires ;
- de son immatriculation au registre de commerce ;
- de son immatriculation auprès des services fiscaux ;
- de son affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés ;
- du dépôt de la caution prévue à l'article 16 décret sus indiqué.

Il est tenu de se doter d'une connexion à distance au système d'information de la gestion automatisé des douanes.

Il doit également :

Etablir lui-même les déclarations et les signe en sa qualité de déclarant, et présente lui-même les marchandises à la vérification. Il peut donner mandat à ses personnels pour agir en son nom et de faire connaître à la direction générale des douanes les personnes qu'ils mandatent à agir en leur nom.

Il est tenu par ailleurs, avant l'exercice de son activité, de déposer une caution personnelle et solidaire agréée par le receveur des douanes, du ressort duquel relève son siège social. Le montant de cette caution est fixé à :

- cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour les personnes physiques ;
- deux millions de dinars (2.000.000 DA) pour les personnes morales.

Il faut retenir :

- qu'il est strictement interdit aux commissionnaires en douanes d'établir des déclarations et de les faire signer par les propriétaires des marchandises ;
- que toutes modifications dans les actes constitutifs d'une personne morale, agréée en qualité de commissionnaire en douane, ou toute modification dans la composition de ses organes de gestions sont portées à la connaissance de la direction générale de la douane dans un délai de trente (30) jours, à partir de la date de notification de la modification ;
- qu'il faut également tenir des répertoires cotés et paraphés près du tribunal territorialement compétent et conserver les documents relatifs à chaque opération.<sup>37</sup>

<sup>37</sup>Les obligations du commissionnaire en douane. Direction générale des douanes. Disponible sur l'URL : [www.douane.gov.dz](http://www.douane.gov.dz). Date de consultation : 02-06-2024. L'heure de consultation : 10h22.

## 5. Les activités du commissionnaire en douane (qu'est-ce qu'il fait)

Les commissionnaires en douane établissent eux-mêmes les déclarations et les signent en leur qualité de déclarant et présentent eux-mêmes les marchandises à la vérification. Toutefois, ils peuvent donner procuration à leurs employés, préalablement autorisés par l'administration des douanes, pour agir en leurs noms. Cette procuration est préalablement déposée auprès du receveur des douanes compétent.<sup>38</sup>

## 6. Les interdictions du commissionnaire en douane

Selon l'article 14 du décret exécutif n° 10-288 il est strictement interdit aux commissionnaires en douane d'établir des déclarations et de les faire signer par les propriétaires des marchandises ou autrui.<sup>39</sup>

Le commissionnaire en douane est un élément indispensable pour bien gérer les formalités de dédouanement.

---

<sup>38</sup> Décret exécutif n° 99-197 du 4 Joumada El Oula 1420 correspondant au 16 août 1999 fixant les conditions et les modalités d'exercice de la profession de commissionnaire en douanes (Article 78 bis).

<sup>39</sup> Journal officiel de la République Algérienne N° 71. Décret exécutif n° 10-288 du 8 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 14 novembre 2010 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail.

## Section02 : La logistique à l'international

Le domaine de la logistique internationale joue un rôle crucial dans le commerce international en organisant les échanges par transports transfrontaliers. Son objectif est de gérer les flux de marchandises en les acheminant.

### 1. la logistique internationale

#### 1.1. Définition du concept de la logistique

Le terme logistique vient du mot grec logistic qui signifiait à l'origine l'art du Raisonnement et du calcul, la logistique vient du secteur militaire, où la logistique consiste à Amener ce qui est nécessaire, là où on en a besoin, et quand on en a besoin.

La logistique regroupe les différentes activités exercées par une entreprise, y compris les activités de service, lors du Transport des produits du lieu de production au lieu de consommation.<sup>40</sup>

#### 1.2. Définition de la logistique internationale

La logistique internationale se caractérise par la prise en charge des opérations d'importation et d'exportation. Elle gère les échanges transfrontaliers en utilisant toutes les techniques de logistique connues. Les acteurs de logistique bénéficient de solutions optimisées pour les échanges de marchandises et de personnes entre différents pays.<sup>41</sup>

##### 1.2.1. Les caractéristiques de la logistique internationale

Les caractéristiques contiennent les enjeux et les contraintes

###### 1.2.1.1. Les enjeux de la logistique internationale

Il y'a plusieurs enjeux dont on expliquera à travers les points suivants

**-Multiplicité des intervenants :** Il est essentiel d'organiser de manière adéquate la circulation des informations et des marchandises, de surveiller attentivement les flux documentaires et de planifier efficacement les opérations physiques.

**-Multi modalité des opérations de transport :** Il est important de prendre en compte la nature et la taille des colis, les différents types d'emballages utilisés, et de promouvoir l'utilisation des unités de transport intermodal.

**-Diversité des textes réglementaires :** Des conflits peuvent exister entre les réglementations nationales et internationales. Il convient de savoir quelle législation ou convention s'applique à chaque étape de l'acheminement international.

<sup>40</sup> Rémy Le Moigne, « Supplychain Management : achat, production, logistique, transport, vente, Dunod, France, 2015, p13

<sup>41</sup> Site Web: <https://www.cevalogistics.com/fr/glossaire/logistique-internationale>. consulté le 03-06-2024 à 16H20

**-Maitrise de temps logistiques :** Il est nécessaire d'améliorer les délais de traitement des flux (réduire les ruptures de charges, gérer anticipées certaines formalités administratives, optimiser les temps de transbordement...).

- **Maitrise des couts logistiques :** Optimiser les dépenses associées aux échanges internationaux (coûts des fournisseurs, meilleure combinaison de ressources, mise en place de stratégies logistiques collaboratives, choix des régimes douaniers les plus adaptés à chaque situation...)

- **Maitrise des risques :** Protection des marchandises, moins de manipulations assurance, respect des conditions de transport pour les denrées périssables.<sup>42</sup>

### 1.2.1.2. Les contraintes de la logistique internationale

Il existe plusieurs contraintes auxquelles le logisticien est confronté, nous les présenterons dans le point suivant :

**-Contraintes liées aux marchandises :** Il est nécessaire de prendre des mesures appropriées en fonction de la nature des produits, qu'il s'agisse de denrées alimentaires, de marchandises périssables ou de marchandises dangereuses. Il est important de prévenir toute anomalie pouvant résulter des caractéristiques des marchandises (respect des recommandations réglementaires, respect des conditions de transport...).

**-Contraintes réglementaires :** Il existe des exigences documentaires concernant la nature des produits importés (licences, certificats d'origine, certificat de circulation, contingents) ; des exigences documentaires concernant le type d'expédition (documents à produire lors du transport) ; des exigences de déclaration en douane (il est nécessaire de connaître la nomenclature douanière des produits, le tarif des douanes et les régimes douaniers), des horaires de travail dans les pays d'escale, ainsi que des réglementations applicables en cas de litiges.

**-Contraintes géographiques :** le climat, l'environnement socioculturel, et tout simplement la météo peuvent amener à reconsidérer certains choix du logisticien.

**-Contraintes techniques :** Absences des moyens de manutention adéquats dans points de transporter d'un bord à un autre, et au lieu de déchargement final, planning des transports internationaux qui peut être influencé par de nombreux facteurs.<sup>43</sup>

<sup>42</sup> Site Web : <https://www.logistiqueconseil.org/> consulté le 06-06-2024 à 17h00

<sup>43</sup> ISSA MAIGARDIE Abdoul Aziz , MAGWANI Goodknows, (2019-2020), Assurance du transport des marchandises par voie maritime dans le cadre de la logistique internationale : cas de la CAAR de Tizi-Ouzou, université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, page 13-14.

## 2. les incoterms utilisés dans le commerce international

### 2.1 Définition des incoterms

Incoterms est une abréviation anglo-saxonne de l'expression internationale commerciale termes (termes du commerce internationale) ou (conditions internationales de vente).

Ce terme résulte d'une règle établie par la chambre de commerce international (CCI) pour les conditions d'une transaction commerciale. Les trois lettres de chaque modalité sont indissociables du lieu de livraison auquel elle s'applique.

Les incoterms sont des règles internationales qui permettent d'interpréter les termes commerciaux les plus fréquemment employés dans le commerce extérieur.

Ils définissent les obligations du vendeur et de l'acheteur lors d'une transaction commerciale, généralement internationale, mais qui peuvent également se faire entre des opérateurs nationaux ou communautaires, Il concerne la livraison de la marchandise vendue, la répartition des coûts et des risques associés à cette marchandise, ainsi que la responsabilité des démarches d'exportation et d'importation.<sup>44</sup>

### 2.2. Classification des incoterms

Les incoterms sont divisés en quatre groupe dans chacun, la première lettre porte un sens qui annonce une fonction spécifique, les deux autres lettres viennent finaliser la portée finale du terme.

#### 2.2.1. Classement des incoterms par groupe

Tableau° 01 : Classement des incoterms par groupe

Groupe	Incoterms	L'obligation de vendeur
<b>E</b>	EXW	Incoterm obligation minimum pour le vendeur
<b>F</b>	FCA, FAS, FOB	Le vendeur n'assume ni les risques ni les coûts du transport principal
<b>C</b>	CFR, CIF, CPT, CIP	Le vendeur assume les coûts du transport principal, mais il ne supporte aucun des risques liés à l'acheminement
<b>D</b>	DAP, DPU, DDP	Le vendeur assume les coûts et les risques du transport principal

Source : LEGRAND.G et MARTINI.H « commerce international » 3eme Ed. Édition Dunod, Paris 2010 p 105

<sup>44</sup>BELOTTI Jean, transport international de marchandise, 5ém édition, paris 2015.p 94

### 2.2.2. Selon le type de la vente

-**Lors d'une vente au départ**, la marchandise voyage sur le transport international aux risques et périls de l'acheteur (c'est l'acheteur suber les conséquences de marchandises).

-**Lors d'une vente à l'arrivée**, la marchandise voyage sur le transport international aux risques et périls de Vendeur (le vendeur accepte le risque).<sup>45</sup>

### 2.3. Les incoterms de vente au départ

On peut classer les incoterms de vente au départ selon 3 groupes : les incoterms du groupe E, groupe F, groupe C

- **EXW : Ex-Works (à l'usine)**

Il représente l'obligation minimale du vendeur, qui n'a d'autre obligation que de fournir à l'acheteur les marchandises emballées pour l'exportation (généralement dans les locaux du vendeur) et de fournir une facture commerciale, c'est donc l'acheteur qui va assumer tous les frais et risques liés à l'acheminement de la marchandise entre vendeur et acheteur (transport, douane et assurance). Il s'agit d'un incoterm valable quel que soit le mode de transport.<sup>46</sup>

- **FCA : Free carrier (franco-transporteur)**

L'incoterm FCA peut être utilisé pour tout mode de transport, c'est l'acheteur qui choisit le mode de transport, et le transporteur et qui le paye. L'obligation du vendeur est de livrer les marchandises au transporteur désigné par l'acheteur au point convenu dans l'incoterm. Lorsque ce transporteur prend en charge la marchandise, les frais et les risques sont transférés.<sup>47</sup>

- **FOB : Free on Board (Franco à bord)**

L'incoterm FOB n'est utilisé que pour le transport fluvial et maritime, ce qui implique que le vendeur doit transporter les marchandises jusqu'au port d'embarquement convenu. Toutefois, alors qu'en vertu du FAS, le vendeur doit simplement décharger les marchandises le long du navire, il doit ici les charger sur le navire désigné comme transporteur principal par l'acheteur, et ce, conformément aux usages en vigueur dans le port d'embarquement convenu. Les démarches d'exportation sont à la charge du vendeur.<sup>48</sup>

- **FAS : Free Along SideShip (Franco le long du navire...lieu de livraison convenu)**

Le vendeur a rempli son obligation de livraison quand la marchandise a été placée le Long du navire sur le quai, L'acheteur est tenu de prendre en charge tous les coûts et les risques de

<sup>45</sup>Cours master 2, logistique et transport international, spécialité finance et commerce international, université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

<sup>46</sup><https://www.logistiqueconseil.org/> consulté le 07-06-2024 à 18h30

<sup>47</sup>HADDAD.S (et collectif), les incoterms 2000, édition pages bleues, Algérie, 2009, P31

<sup>48</sup>NADJI JAMMAL, Commerce international, Paris, P236, 2eme édition.

perte ou de dommage que la marchandise peut entraîner. La marchandise est dédouanée à l'exportation.<sup>49</sup>

- **CFR : Cost and Freight**

L'incoterm CFR n'est utilisé que pour le transport fluvial ou maritime, il signifie que le vendeur choisit le navire et paye le fret maritime jusqu'au port convenu et qui effectue le chargement sur navire et les formalités douanières d'exportation, Le risque de perte ou de dommages aux marchandises, ainsi que toute augmentation des frais sont Transférés du vendeur à l'acheteur lorsque la marchandise passe le bastingage du navire au Port d'embarquement. Le point de transfère de risque est donc le même qu'en FOB.<sup>50</sup>

- **CIF : Cost, Insurance, Freight (Cout, assurance, fret)**

On utilise l'incoterm CFR uniquement pour le transport fluvial ou maritime, c'est le vendeur qui choisit le navire, paye le fret maritime jusqu'au port convenu et fournit une assurance maritime contre le risque de perte ou de dommage aux marchandises en cours du transport maritime. La police d'assurance ou toute autre preuve de garantie contractée auprès d'un assureur sera transmise à la partie désignée dans le contrat. C'est le vendeur qui paye la prime, mais la marchandise voyage au risque et périls de l'acheteur. La position de transfert de risque est le passage du bastingage du bateau au port d'embarquement. Le chargement sur navire et les formalités douanières d'exportation sont à la charge du vendeur.<sup>51</sup>

- **CPT : CarriagePaid To (port payé jusqu'à)**

Le vendeur choisit le mode de transport et paye le fret pour le transport de la marchandise jusqu'à la destination. Il dédouane la marchandise à l'exportation. Quand la marchandise est remise au transporteur principal, les risques sont transférés du vendeur à l'acheteur.<sup>52</sup>

- **CIP : Carriage and assurance paid to (port payé, assurance comprise, jusqu'à)**

L'incoterm CIP est valable pour tout mode de transport, il signifie que le vendeur choisit le transporteur et paye le fret pour le transport de la marchandise au lieu de destination convenu. C'est également le vendeur qui payera l'assurance transport, le risque de perte ou de dommage est transféré à l'acheteur dès remise de marchandise au transporteur. Si des transporteurs successifs sont utilisés : le risque est transféré à la remise de la marchandise au premier transporteur. Les marchandises seront dédouanées à l'export par le vendeur, le vendeur a de plus l'obligation de fournir une assurance transport contre les risques d'avarie à la marchandise ou de sa perte pendant le transport.<sup>53</sup>

<sup>49</sup>Les termes de vente à l'international (incoterm) document archive- tous droits réservés, page 4 sur 10

<sup>50</sup>HADDAD.S et (collectif), op-cit, 2009, P35

<sup>51</sup>HADDAD.S et collectif, op-cit, 2009, P36

<sup>52</sup><http://www.sncleroux> ; cité dans <http://www.sncleroux>

<sup>53</sup>HADDAD.S et collectif, op.cit., 2009, P38

## 2.4. Les incoterms de vente à l'arrivée

Les incoterms de vente à l'arrivée sont les incoterms du groupe D, elles sont présentées comme suit :

- **DAP (Delivered at Place)**

Cela signifie que la cargaison a été livrée à l'emplacement spécifié. Aux termes du DAP, l'exportateur assume tous les frais et risques jusqu'à ce que les marchandises aient été livrées au lieu convenu pour le déchargement. Le déchargement de la marchandise au lieu de livraison n'est donc pas à la charge de l'exportateur, mais l'acheteur assume tous les risques liés au déchargement et assume les frais de dédouanement, les droits de douane, les redevances et taxes.<sup>54</sup>

- **DPU : (Delivered at place unloaded)**

Il s'agit de la livraison et du déchargement de la cargaison à l'endroit convenu, l'exportateur assume les frais et les risques, car la cargaison ne sera pas livrée et déchargée à l'endroit spécifié, l'acheteur s'occupe du dédouanement à l'importation, l'exportateur n'assume pas cette responsabilité. La distinction entre les conditions DAP et DPE réside dans la prise en charge des coûts et des risques de déchargement.<sup>55</sup>

- **DDP: Delivered duty paid (named place of destination)**

C'est l'inverse du terme EXW, Le vendeur s'occupe de toutes les opérations requises pour le transport des marchandises, y compris le dédouanement et l'importation (à l'exception du déchargement à l'arrivée). Ce terme incoterm expose le montant maximal de l'obligation pour le vendeur. Il est destiné aux opérateurs expérimentés, qui possèdent une solide maîtrise des techniques.<sup>56</sup>

## 2.5. Les incoterms selon le mode de transport

Les incoterms peuvent être classées selon le type de transport dans le tableau suivant

**Tableau N°02 : Les incoterms selon le type de transport**

Types de transport	Les incoterms
Transport maritime	FAS, FOB, CFR
Transport aérien	FCA
Transport terrestre	DAP
Transport polyvalent	EXW, FCA, CPT, CIP, DDP, DPU
Transport rail	FCA

**Source : Elaboré par nous-même**

<sup>54</sup> MLLE CHIKH Amel, juillet 2023, le financement des opérations du commerce international - cas d'importation par le crédit documentaire, Mémoire de fin de cycle, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, page 30

<sup>55</sup> Mémoire, MLLE CHIKH Amel, op.cit. -juillet 2023, page 30

<sup>56</sup> Mémoire, MLLE CHIKH Amel, op.cit. -juillet 2023, page 31

### 3. Le transport international

Le transport est une activité essentielle vu qu'elle relie les unités productives entre elles, ainsi que d'assurer la rencontre physique entre produit et le client final. Il est constitué de nombreux intermédiaires, répondant à de multiples contraintes et règles, qui mettent en œuvre plusieurs intervenants et d'énormes moyens.<sup>57</sup>

#### 3.1. Les modes de transport

Le mode de transport joue un rôle essentiel dans la logistique internationale en permettant le transport de marchandises d'un endroit à un autre de manière efficace et rapide.

##### 3.1.1. Le transport maritime

Le transport maritime utilisé pour les échanges internationaux, consiste à déplacer des marchandises ou des personnes pour l'essentiel par voie maritime, La majorité des matières premières sont transportées par ce mode de transport. Il s'agit du premier moyen de transport maritime à longue distance à travers le monde.

Le document de base du transport maritime est le connaissement (bill of lading ou B/L),

Dans le domaine du transport maritime, il y a deux types de contrats :

Il s'agit du contrat de transport sur les lignes régulières, où le chargeur s'engage à régler un tarif spécifique et le transporteur s'engage à transporter la marchandise du point de départ au point d'arrivée.

Le contrat d'affrètement est un accord entre les parties impliquées qui stipule la location d'un navire et de son équipage soit pour une période spécifique (affrètement à temps), soit pour une expédition spécifique (affrètement au voyage).<sup>58</sup>

##### 3.1.2. Le transport aérien

Ce mode de transport est principalement caractérisé par la présence d'avions équipés de tout cargo ou mixtes, ce qui permet le chargement des palettes et de conteneurs, Il en résulte une sécurité et une rapidité du transport ainsi que des frais de stockage et des coûts d'emballage réduit.

Le contrat de transport aérien se négocie entre le transporteur et le chargeur, celui-ci pouvant être le transitaire ou l'intervenant qui paye le coût du transport et il se matérialise par la lettre de transport aérien (LTA).<sup>59</sup>

---

<sup>57</sup> BELLOTI Jean, op-cit, P.44

<sup>58</sup> Jean belotti ; op-cit, juillet 2004 paris-France, p- 91-215.

<sup>59</sup> Jean belotti ; op-cit, juillet 2004 paris-France, p- 91-185.

### 3.1.3. Le transport routier

Le transport routier désigne le déplacement de marchandises ou de biens par voie routière. En effet, le transport routier est utilisé fréquemment lorsqu'il s'agit d'effectuer des opérations sur un territoire donné.

Le contrat est un accord où un transporteur, connu sous le nom de « voiturier », s'engage à transporter une marchandise d'un endroit à un autre, en échange d'une rémunération. La convention internationale concerne le contrat de transport routier international : la convention concernant le contrat de transport international de marchandises par route (CMR).<sup>60</sup>

Le document utilisé est la lettre de voiture CMR. Elle atteste la prise en charge des marchandises en bon état si elle est nette de réserves et l'expédition dès la signature par le transporteur.<sup>61</sup>

### 3.1.4. Le transport ferroviaire

C'est un mode de transport qui est utilisé dans plusieurs régions du monde. En effet, le transport ferroviaire utilise généralement les expéditions par wagons isolés (entre 5 et 60 tonnes de marchandises) ou par train entier pour des tonnages supérieurs. Il faut noter que le transport ferroviaire de marchandises n'est pas utilisé dans la plupart des régions du monde par manque de voie ferrée transcontinentales. Ce type de transport présente aussi la possibilité d'effectuer des livraisons sur de longues distances.<sup>62</sup>

Le transport international ferroviaire est régi par la convention de Berne, qui a mené aux règles uniformes concernant le contrat de transport international ferroviaire des marchandises (CIM). La CIM s'applique si l'acheminement des marchandises passe par au moins deux des pays signataires et si l'expédition est accompagnée d'une lettre de voiture. Dans les autres cas, les dispositions législatives nationales s'appliquent. Comme dans le cas du transport international routier.<sup>63</sup>

Les incoterms jouent un rôle crucial dans la logistique internationale en tant que règles internationales. En définissant clairement les obligations et les responsabilités des parties impliquées dans le transport de marchandises elles contribuent à diminuer les coûts et les risques liés au commerce international.

<sup>60</sup> MIANI Patrick, et collectif, transport logistique ; 2014. 8eme édition, P54

<sup>61</sup> PASCO Corinne, « Commerce international », DUNOD, 4eme édition, Paris, 2002, P77.

<sup>62</sup> BELOTTI Jean, op-cit, 2015. P182

<sup>63</sup> NAJI Jammal, op-cit, P277

## Section 03 : Les procédures de dédouanement

Durant cette section nous allons étudier la douane en général, ses missions, son organisation et les procédures de dédouanement.

### 1. Définition de la douane

Il s'agit du service administratif chargé de rédiger les lois douanières, de collecter les droits et taxes, ainsi que de mettre en œuvre d'autres lois et réglementations concernant l'importation, l'exportation, le transport ou le stockage d'échantillons.<sup>64</sup>

Le ministère de finance est responsable de l'administration des douanes, qui est une composition de pouvoirs publique à caractère paramilitaire.<sup>65</sup>

### 2. l'organisation douanière en Algérie

Depuis 1848, les agents des Douanes algériennes sont subordonnés au Ministère des Finances et font partie des Douanes Métropolitaines dont le statut relève de ce Ministère. Cependant, un complément de salaire (supprimé en 1891, mais rétabli en 1895) lui fut alloué.

En 1901, une réforme importante a eu lieu. Le décret du 23 août 1898 relatif aux pouvoirs du gouverneur général dans la gestion des organismes administratifs non liés aux douanes restait sous l'autorité du directeur général. Cependant, cette situation a pris fin et le service des douanes et d'autres services publics sont passés sous le contrôle du gouverneur général.

Ils continuent cependant à faire partie statutaire des opérateurs communaux et se retrouvent donc concernés par les différentes réformes des documents organiques rapportées dans cet ouvrage.

Cependant, les agents de la brigade subordonnée subissent un sort particulier : ils appartiennent à un « cadre algérien » et ne peuvent servir en dehors de la colonie.

Cette particularité, ainsi que l'administration du gouverneur général, ont contribué à mettre en évidence une tendance, déjà observée, à la « régionalisation » de la douane algérienne. Les contributions des agences urbaines de services sédentaires sont devenues plus rares.

Placés sous un directeur et sous des structures similaires à celles de la Douane métropolitaine, les agents de la circonscription douanière d'Alger comptaient environ 650 personnes au début de la Troisième République. Cette force a ensuite été renforcée dans le but principal de surveiller plus attentivement les frontières est et ouest. En 1914, il atteint 875 agents et passe à 1 100 à la fin des années 1930. Cette répartition des ressources humaines entre bureaux et brigades connaît par la suite une évolution similaire à celle du continent français, évolution signalée plus haut.<sup>66</sup>

<sup>64</sup> KSOURI, IDIR : « les régimes douaniers », (intitulés, bases légales, bénéficiaires et procédures), Grand-Alger livres Editions, 2007,

<sup>65</sup> MAZOUZ Fatma, HANICHE Hanna. Année: 2017-2018. « La gestion des procédures de dédouanement en Algérie Cas : Inspection divisionnaire de l'aéroport d'Alger Houari Boumediene-Fret » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences commerciales, Page : 7.

<sup>66</sup> Jean Clinquart. L'administration des douanes en France de 1914 à 1940. Edition 2000. Edition : Paris .Editeur: Institut de la gestion publique et du développement économique, comité pour l'histoire

### 3. La structure de la douane Algérienne

La structure organisationnelle de l'administration douanière est adaptée aux différentes stratégies mises en œuvre pour assurer l'exécution efficace des tâches assignées. L'organisation est basée sur :

- L'organe administratif central est composé de :

Contrôle douanier général

Deux (02) Directeurs de Recherche

Six (06) Responsables de Recherche

Dix (10) Conseils Centraux.

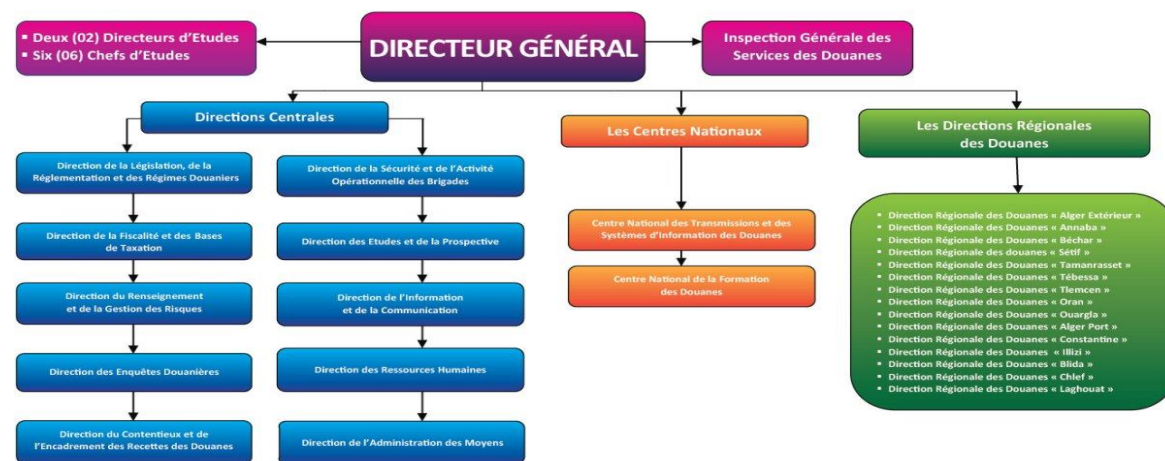
- Deux (02) Centres Nationaux.

- Services extérieurs territoriaux.<sup>67</sup>

#### 3.1. L'organigramme de la direction générale des douanes

Les organisations douanières relevant du ministère des Finances comprennent la Direction générale des douanes et la Direction des douanes, qui sont organisées en agences douanières centrales et régionales.<sup>68</sup>

Figure 04 : La composition de la direction générale des douanes



<sup>1</sup> Décret exécutif n°17 – 90 du 20 février 2017 portant organisation et attributions de l'administration centrale de la Direction Générale des Douanes

Source : <https://www.douane.gov.dz>

économiqueetfinancière de la France. Année de publication sur Open édition Books: 30 novembre 2017. Page : 413-418, douane des colonies et territoires sous mandat.

<sup>67</sup> Notre organisation. Direction générale des douanes. Disponible sur : <https://www.douane.gov.dz>. Date de consultation : 04-06-2024. L'heure de consultation : 13h50.

<sup>68</sup> La douane : mission et organisation. Direction générale des douanes. Disponible sur : <https://www.slideserve.com/lelia/chapitre-ii-la-douane-mission-et-organisation>. Date de consultation: 04-06-2024. L'heure de consultation : 15h30.

## 4. Les missions de la douane

### 4.1. Les missions économiques

- Promouvoir de la concurrence loyale par la prévention, la recherche et la répression des pratiques déloyales et frauduleuses.
- Encourager les investissements, national et étranger, à travers les facilitations douanières et les régimes douaniers économiques institués à cet effet.
- Assister et conseiller les entreprises économiques en mettant à leur disposition l'expertise et les facilitations offertes par la législation douanière.
- Appliquer les mesures de sauvegarde ou de protection non tarifaires de la production nationale contre la concurrence déloyale des produits étrangers importés.<sup>69</sup>

### 4.2. Les missions fiscales

- D'assurer le recouvrement de toutes les impositions fiscales et parafiscales à l'importation en faisant application de la réglementation national, de même qu'effectuer un certain nombre de contrôles essentiels, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.
- De mettre en œuvre les mesures légales et réglementaires permettant d'assurer l'application de la législation douanière et de la loi tarifaire.<sup>70</sup>

### 4.3. Les autres missions de la douane

La douane à aussi comme mission :

- La lutte contre l'importation illicite des marchandises.
- La lutte contre la fraude.
- La lutte contre contrefaçon et contre bondes.
- Les autres articles portant atteinte à la moralité et aux bonnes mœurs.
- La lutte contre les stupéfiants psychotropes ainsi que tous produits portant Atteinte à la santé de la population.
- De veiller conformément à la législation la protection de la faune et de la flore.
- Elle apporte son concours à divers administrations notamment la police de la route, le contrôle et la pêche l'administration fiscale.<sup>71</sup>

<sup>69</sup> KOUROUGHILI Lilia, KIFOUICHE Mekioussa. Promotion : 2022-2023. « Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation Cas : ENIEM » mémoire de fin de cycle ummto, page : 50,51.

<sup>70</sup> BENDALI Makekylia, BOUCHERGUINE Siham. Année : 2020-2021. « Le rôle du commissionnaire en douane dans les échanges commerciaux internationaux Cas : Transit FILTRANS Bejaia » mémoire de fin de cycle université Bejaia, page : 35. Cité dans : Nos missions. Direction générale des douanes. Disponible sur : <https://www.douane.gov.dz>.

<sup>71</sup> BENDALI Makekylia et BOUCHERGUINE Shiahm. Op-cit. Page : 35.

## 5. La description des droits de douane

### 5.1. Le code de douane

Un code douanier est un identifiant unique attribué à un produit dans le cadre d'un système de classification des douanes. Celui-ci est utilisé pour décrire le type et la composition du produit et pour déterminer les droits de douane et autres taxes applicables. Dans un sens plus large, on l'appelle aussi tarif douanier.<sup>72</sup>

### 5.2. Le droit douanier

C'est une taxe sur l'importation d'un produit venant de l'étranger.<sup>73</sup>

### 5.3. L'assiette des droits de douane

L'assiette un ensemble de règles ou d'opérations conçues pour déterminer un élément (tels que les bénéfices, le chiffre d'affaires, etc.) qui doivent être imposés. Les opérations administratives comprennent la réalisation de recherches et l'évaluation de documents et payer les impôts conformément à la réglementation.<sup>74</sup>

### 5.4. La valeur en douane

La valeur en douane est le montant de base à partir duquel les droits et taxes imposables sont calculés. Elle constitue un élément important lors de la taxation des marchandises, au même titre que l'origine ou l'espèce tarifaire.<sup>75</sup>

### 5.5. L'espèce tarifaire (position tarifaire)

La détermination du type de taxe détermine le montant de la taxe à payer ainsi que la nature des procédures douanières qui doivent être accomplies au cours du processus de dédouanement.<sup>76</sup>

---

<sup>72</sup> Comment connaître le code douanier de vos produits- ESLSCA. Eslsca.fr. Disponible sur l'URL : <https://www.eslsca.fr/blog/comment-connaître-le-code-douanier-de-vos-produits>. Consulté le : 05-06-2024 à : 12h02.

<sup>73</sup> Définition du droit de douane. La protection commerciale tarifaire. SlidePlayer. Disponible sur l'URL : <https://slideplayer.fr/slide/1172432/>. Date de consultation : 05-06-2024. L'heure de consultation : 15h49.

<sup>74</sup> MERRAD Arezki, NADOUR Thilleli. Année : 2022-2023. « Les procédures de dédouanement des marchandises : cas ENIEM » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences commerciales, page : 63.

<sup>75</sup> La valeur en douane. Ministre des finances. Disponible sur l'URL : <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/guide-sur-la-valeur-en-douane>. Consulté le : 06-06-2024. à : 15h19.

<sup>76</sup> L'espèce tarifaire .Direction générale des douanes. Disponible sur l'URL : <https://douane.gov.dz/spip.php?article94>. Date de consultation : 06-06-2024. L'heure de consultation : 15h15.

## 6. Les régimes douaniers

### 6.1. Les régimes économiques

Les régimes douaniers économiques sont des mécanismes mis en place pour favoriser le développement de certaines activités économiques (exportations) et pour renforcer la compétitivité des entreprises sur le marché extérieur, grâce aux avantages qu'ils procurent en termes financiers et économiques.

Le régime douanier économique permet le stockage, la transformation, l'utilisation ou la circulation des marchandises et suspend l'imposition des droits de douane, des taxes intérieures et de tous autres droits et taxes et interdictions de nature économique auxquels ils sont passibles.<sup>77</sup>

### 6.2. Les régimes définitifs

Ils permettent la libre circulation des marchandises, comme : La mise à la consommation ; La réimportation en l'état.<sup>78</sup>

## 7. Les procédures de dédouanement

La procédure de dédouanement c'est une étape nécessaire pour bien gérer la gestion des marchandises internationale.

Le dossier suivant doit être préparé par l'importateur pour l'administration des douanes :

- Le connaissement (BL ou le LTA si c'était par voie aérienne), le connaissement endossé au cas où la marchandise elle est au nom de la banque.
- La facture proforma.
- Le registre de commerce.
- La carte fiscale ou ce qu'on appelle l'immatriculation fiscale.
- L'avis d'arrivée.
- La liste de colisage.

### 7.1. Les formalités de dédouanement <sup>79</sup>

#### 7.1.1. La déclaration des marchandises

Avant de soumettre la déclaration en douane, toutes les marchandises doivent subir des activités de transformation, de présentation et de dédouanement, qui constituent les obligations du transporteur vis-à-vis des services douaniers.

<sup>77</sup> Régime douanier. Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement .Disponible sur : <https://aapi.dz/>. Consulté le : 04-06-2024.à : 18h30.

<sup>78</sup> Régime douanier. Aapi. Disponible sur l'URL :<https://aapi.dz/regime-douanier/>. consulté : 05-06-2024.à : 22h17.

<sup>79</sup> Formalités de dédouanement (source site des douanes). Anexal. Disponible sur l'URL : <https://www.anexal.dz/wp-content/uploads/2019/12/FORMALITES-DE-DEDOUANEMENTS.pdf>. Consulté le : 05-06-2024.à : 00h02.

### **7.1.2. La conduite et la mise en douane**

La conduite automobile est l'activité de transport de marchandises exportées et importées jusqu'au bureau de douane le plus proche de la frontière du territoire douanier ; Le transporteur doit pour cela utiliser les voies légales. L'activité suivante est le dédouanement, qui permet à l'autorité douanière d'identifier, d'assumer la responsabilité et de surveiller les marchandises jusqu'à leur dédouanement ou leur enlèvement.

### **7.1.3. L'établissement et la vérification de la déclaration en détail**

Le Code des Douanes stipule clairement : « Toutes les marchandises importées, réimportées, destinées à l'exportation et réexportées doivent être déclarées en détail ».

#### **7.1.3.1. L'établissement de la déclaration en détail**

##### **7.1.3.1.1. Définition de la déclaration en détail**

La déclaration détaillée est un acte par lequel le déclarant en douane précise le régime douanier applicable aux marchandises et notifie le contenu nécessaire à l'application des tarifs et aux fins du contrôle douanier.

Les régimes douaniers sous lesquels peuvent être placées les marchandises, sont les suivants:

- la mise à la consommation ;
- le dépôt de douanes ;
- le transit ;
- le transbordement ;
- les entrepôts ;
- les usines exercées ;
- l'admission temporaire ;
- le réapprovisionnement en franchise ;
- les marchandises en retour ;
- l'exportation définitive ;
- l'exportation temporaire ;
- la réexportation ;
- les constructions navales.

### 7.1.3.1.2. Le déclarant en douane

« Les marchandises exportées et importées doivent être déclarées en détail par le propriétaire des marchandises ou par la personne physique ou morale agréée par le commissionnaire en douane.

- **Le propriétaire**

C'est la personne morale ou physique possédant un acte authentique justifiant sa propriété légale des marchandises.

- **Le commissionnaire en douane**

Il s'agit de : « toute personne physique ou morale agréée pour accomplir pour autrui des formalités douanières dans le cadre de la déclaration détaillée de marchandises ».

Son intervention concerne toutes les marchandises destinées à être placées sous un régime douanier économique en suspension de tous droits et taxes.

- **Le transporteur**

Lorsqu'il n'y a pas de représentant d'agent en douane au bureau de douane à la frontière, le transporteur peut effectuer les procédures de dédouanement des marchandises qu'il transporte, au cas où il n'y aurait pas de propriétaire des marchandises.

### 7.1.3.1.3. Le dépôt de la déclaration en détail

La déclaration doit être présentée à l'autorité douanière compétente du territoire dans un délai de 21 jours à compter de la date d'enregistrement du document autorisant le déchargement.

### 7.1.3.2. Le contrôle et la vérification de la déclaration

L'enregistrement d'une déclaration signifie que la douane l'a reconnue comme acceptable et cela se fait automatiquement par le système informatique, cependant, cette acceptation ne concerne que l'aspect formel de la déclaration. L'enregistrement de la déclaration sur le système informatique de gestion (SIGAD) à une valeur juridique liant le déclarant en douane à l'autorité douanière, le déclarant en douane doit donc respecter l'engagement et payer les taxes calculées selon la réglementation en vigueur à cette date. La vérification se reflète dans toutes les mesures juridiques et réglementaires prises par les autorités douanières pour garantir que les déclarations sont préparées avec précision, que les pièces justificatives sont valides et que les marchandises sont conformes aux informations figurant sur les déclarations et les documents. Une fois la déclaration acceptée comme conforme, elle sera transmise au destinataire qui procédera à la liquidation et au paiement des droits de douane.

#### 7.1.4. La liquidation et l'acquittement des droits et taxes

Le fait générateur de la dette envers le trésor public est l'enregistrement d'une déclaration détaillée, c'est donc la date prise en compte pour l'application de la taxe due sur ces biens. Mais la réglementation CDA permet au déclarant de bénéficier d'éventuelles conditions favorables antérieures s'il est raisonnable d'expédier les marchandises directement en Algérie (Clause Transitionnelle). En cas de réduction du taux de taxe ou du taux de droit, le déclarant en douane peut avoir droit au nouveau taux de taxe sans être autorisé par l'autorité douanière à retirer les marchandises. Toutefois, pour être acceptée, la demande écrite du déclarant doit être présentée avant la perception des droits de douane. Les droits et taxes exigibles sont payables au comptant ou par tout autre moyen de paiement autorisé à être effectué par le déclarant en douane ou toute autre personne agissant pour son compte. Elle est également prévue en cas de remboursement de ces droits et taxes en cas de retour de la marchandise au fournisseur ou de destruction par le contrôle douanier ou lorsque la marchandise est indûment payée.

#### 7.1.5. L'enlèvement :

C'est de prendre le bon à enlever, plus le bon à délivré aux services des centenaires (port) pour payer le magasinage. Puis le chargement des centenaires à la présence de douanier pour vérifier les papiers et les faire passer par son système (que la marchandise est sortie du port et il est à la main de son propriétaire).<sup>80</sup>

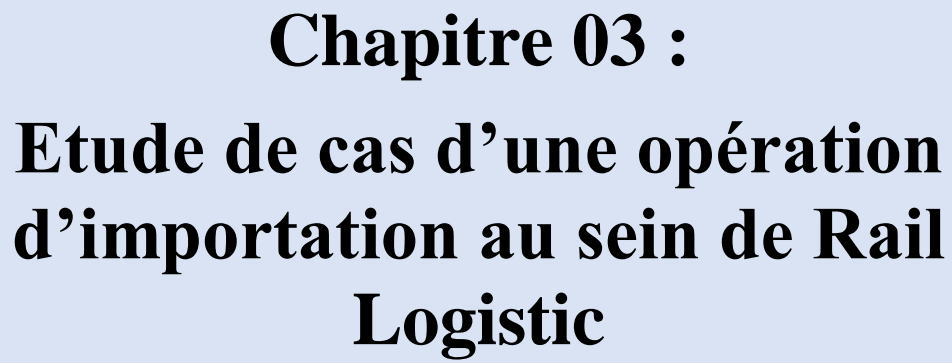
Le dédouanement des marchandises est une procédure qui nécessite des démarches précises, une documentation et des fonctionnaires clairs pour assurer la fluidité du commerce en Algérie.

---

<sup>80</sup>ALICHE Djouher, AKLI Ourdia. Année : 2021-2022. « Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation », mémoire de fin de cycle ummto. Page : 67.

## **Conclusion du chapitre**

Le commissionnaire joue un rôle essentiel en gérant les formalités douanières et la logistique afin de garantir un bon fonctionnement de livraison de marchandises.



**Chapitre 03 :**  
**Etude de cas d'une opération  
d'importation au sein de Rail  
Logistic**

## Introduction du chapitre

Dans le commerce extérieur, la plupart des opérations économiques font appel à des professionnels appelés « commissionnaire en douane » pour gérer leurs opérations d'importation et d'exportation.

Le nombre des entreprises tant que commissionnaire en douane a augmenté, qui a emmener une accélération du volume des transactions commerciales avec l'étranger.

Dans ce chapitre nous allons, dans un premier temps, présenter l'organisme d'accueil au sein duquel nous avons effectué notre stage pratique à savoir l'entreprise Rail Logistic.

Nous allons dans un deuxième temps, présenter la description du cadre méthodologique et enfin, dans un troisième temps, analyse et discussion de résultat (analyse, documentation et résultats) au sein de Rail Logistic en s'appuyant sur un guide et d'entretiens.

## Section 01 : Présentation générale de Rail Logistic

Rail Logistic a mis en place des plateformes de services logistiques comportant un ensemble d'activités qui répondent à une demande de marché et à un besoin stratégique de développement du tissu national économique.

### 1. Présentation de Rail Logistic

#### 1.1 Rail en chiffres

Filiale 100% société nationale des transports ferroviaires SNTF.

Avec un capital de 1500 000000 DA, active depuis 1993. Rail Logistic dispose d'importantes infrastructures et de moyens pour assurer les prestations logistiques " DOOR TO DOOR " grâce à son expérience dans le domaine de la logistique, auxiliaire des douanes, avec toutes les facilités requises pour les clients et ce grâce aux différentes infrastructures logistiques.<sup>81</sup>

#### 1.2 Les grandes étapes dans la vie d'entreprise

**Tableau n°03 : L'historique de Rail Logistic**

<b>1993</b> : Création de SPA RAIL transit au capital de 50 00000 ,00DA comme transitaire pour gérer les besoins de société mère.
<b>1996</b> : Création d'entrepôt privé à Rouïba.
<b>1997</b> : L'obtention de l'agrément d'entrepôt public à Rouïba.
<b>1998</b> : L'obtention de l'agrément de commissionnaire en transport.
<b>1999</b> : Le capital détenu par la SNTF est de 20 000 000.00DA.
<b>2000</b> : Rail transit obtient l'agrément de commissionnaire en douane et celui d'agence de voyage.
<b>2004</b> : en plus des activités citées plus haut, Rail transit à développer de services supplémentaires, tel que la manutention, l'entrepôt, et la consignation.
<b>2006</b> : le capital est augmenté à 135000 000,00 détenu entièrement par la SNTF.
<b>2007</b> : obtention de l'agrément consignation de navires.
<b>2009</b> : Enregistrement de Rail Logistic.
<b>2010</b> : Rail transit devient Rail Logistic.
<b>2015</b> : Augmentation du capital à 1500 000,00DA.
<b>2016</b> : création d'un port sec / et l'agrément du port sec et début d'activité

**Source** : Réalisé par nous-même d'après les données collectées auprès de l'entreprise Rail Logistic

<sup>81</sup>Données collectées auprès de l'entreprise Rail Logistic

### 1.3. Situation géographique

L'emplacement de Rail Logistic sur le territoire national :

- Direction Générale (Taggart- Alger)

1ere zone industrielle logistique (Rouïba-Alger)

2eme zone industrielle (Bazoul-Jijel)

- La zone d'activité logistique (Essenia et El Karma- Oran)
- La zone d'activité logistique à Blida, BBA, Touggourt, Tindouf, Annaba et Bejaia.

### 1.4 Missions et objectifs

#### 1.4.1 Missions

- Rail Logistic vise à devenir leader sur le marché du transport de marchandises.
- Basé sur la pertinence, la progressivité et la création de valeur supplémentaire.
- Fournissant ainsi une gamme complète de services logistiques.
- Recherche la satisfaction du client à travers des services de conseil, d'assistance et de suivi pour fidéliser la clientèle. <sup>82</sup>

#### 1.4.2 Objectifs

- Fournir aux clients un accompagnement complet dans les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation et à l'exportation.
- L'entreprise cherche à étendre ses privilèges pour assurer un service impeccable aux clients.
- L'entreprise s'appuie sur des infrastructures, un large champ d'activités mais aussi des employés jeunes et ambitieux, avec un entrepôt d'une superficie totale de 32 hectares.
- L'entreprise s'est renforcée grâce à une gamme complète de services à valeur ajoutée qui se différencie de ses concurrents.
- En conclusion, Rail Logistic vise avant tout à satisfaire et fidéliser les clients en leur offrant des portes dynamiques gestions.
- En résumé, Rai Logistic vise principalement à satisfaire et fidéliser ses clients en leur fournissant des services de gestion portuaire dynamique. Même après la vente des services, nous garantissons un support après-vente pour garantir l'efficacité des prestations logistiques. Cette approche renforce la volonté de l'entreprise de devenir un leader de l'industrie de la logistique sur le marché du transport de marchandises. <sup>83</sup>

<sup>82</sup>Documentation interne de l'entreprise

<sup>83</sup>Documentation interne de l'entreprise

## 1.5 Le personnel et les clients de Rail Logistic

### 1.5.1 Le personnel de l'entreprise

Lors de sa création en 1993, Rail Logistic (ex-Rail transit) a employé 60 personnes, actuellement (en 2024) plus de 655 employés sont recrutés

- 60 % pour les services commerciaux et logistiques
- 30 % des employés pour, le transport, l'entreposage, le transit
- 10 % pour l'administration, et la manutention

### 1.5.2 Les clients de Rail Logistic

Rail Logistic compte parmi ses clients les plus grands opérateurs économiques algériens et étrangers pour le transport de leurs marchandises.

Figure 05 : Les clients de Rail Logistic



Source : Document données de l'entreprise

## 2. Présentation des concurrents de Rail Logistic

### 2.1. BEJAIA LOGISTIQUE

#### 2.1.1. Présentation

Fondée en 2008, La SARL BEJAIA LOGISTIQUE-BL, leurs activités sont étendues dans le transport public de marchandises, location d'engins et matériels pour bâtiment, travaux publics et manutention, location de véhicules avec ou sans chauffeur et dans le transport des produits pétroliers.

#### 2.1.2. Leurs services

##### - Transport de marchandises :

- Location d'engins et matériels pour bâtiment et travaux publics
- Location de voiture
- Manutention
- Transport des produits.

##### -Flotte : Transport de marchandise

###### Camions semi-remorques

Plus de 220 ensembles camions semi-remorques à la pointe de l'innovation, les remorques sont dotées de bâches latérales coulissantes, de toits ouvrants et de portes arrière battantes avec une capacité de charge utile de 30 Tonnes ou 92 M3.

###### Camions porteurs

Porteurs avec carrosserie équipée de rideaux coulissantes d'une capacité charge utile de 10Tonnes ou 36 M3 pour assurer le transport des produits conditionnés et palettisés

Porteur 6\*4 à double pont équipés d'une benne en acier HARDOX renforcé, dédiée principalement pour l'usage chantier avec une capacité de charge 18 Tonnes ou 16 M3 conçu pour les chargements en vrac.

###### Camions citernes

Citerne pour le transport de liquides alimentaires d'un seul compartiment, d'une Jaquette extérieure en acier inoxydable, isolée par calorifuge mixte de 80mm de laine de verre et de 30mm de polyuréthane, équipée d'un système de chargement /déchargement constitué de 4 conduites DIN 80 terminés aux extrémités par 4 vannes de déchargement 3 chacune à fermeture rapide. La sécurité de déchargement est assurée par 4 clapets de fond à commande pneumatique avec jaugeage réglementaire ONML. La capacité de charge utile de 30 000 litres, soit 30 M3.

## Camions porte engins et porte-conteneurs

Porte engins surbaissé à trois essieux avec une capacité de charge utile de 44 Tonnes, d'une longueur de 13,16 mètres et d'une largeur d 3 mètres.

La capacité de charge de plateaux porte-conteneurs est de 45 Tonnes avec 12 twist-lock chacun offrant ainsi la possibilité de charger deux conteneurs à la fois. <sup>84</sup>

## 2.2. GROUPE LOGITRANS

### 2.2.1. Présentation

**SNTR** : Société Nationale de Transport Routier fondé en 1967, en 2002 LA SNTR se réorganise sous forme de Groupe avec Filiales

**SNTR(AGEFAL)** : AGENCE DE GESTION DU FRET D'ALGERIE : crée en 2002, commissionnaire de transport routier de marchandise qui a pour mission le recueil de fret et l'affrètement des divers types de marchandise et intervient à l'échelle nationale ; assurant des opérations de transport de bout en bout. Cette société est présente sur l'ensemble du territoire algérien avec un réseau commercial de 32 centres de fret. En 2016 son parc atteint 1670 véhicules (63 attelages spéciaux, 798 camions semi-remorque plateau, 809 camions citernes).

**SNTR(TRANSPORT)** : transport routier de marchandise, héritière de l'activité de base de la SNTR, capitalise plus d'un demi-siècle d'expérience dans le transport routier tous types confondus (Conventionnel, Spécifique, et Exceptionnel). A noter que les activités transport et maintenance ont été fusionnés en 2014. Elle dispose, en 2016 ,486 véhicules et vise à atteindre 800 véhicules en 2020.

**SNTR(LOGISTIQUE)** : plateforme logistique : Née d'un partenariat entre le groupe algérien SNTR et la société française (APRC GROUPE) pour le développement, la gestion et l'exploitation des plateformes logistiques selon 51 /49 avec un capital de 300 MDA.

#### - Flotte : transport de marchandise

Le groupe LOGITRANS a fait l'acquisition de 250 nouveaux camions qui viendront renforcer la flotte du groupe qui compte plus de 3000 camions et ce en vue de renforcer le transport de marchandises vers les pays africains.

Le groupe avait organisé durant les dix premiers mois en 2019 plus de 49 convois vers les pays africains avec une cargaison de 27.167 tonnes et la participation de 91 opérateurs économiques.

---

<sup>84</sup>Etude de marché effectué par le département de la prospection et du suivi commercial

Figure N°06 : Les concurrents du marché de transport de marchandise



Source : réalise par nous-même d'après les données collectées par l'entreprise

### 3. Présentation des segments d'activité de Rail Logistic

Les principales activités des entreprises de logistique ferroviaire comprennent : le transit, le transport, le stockage et le chargement.

#### 3.1. Transit et dédouanement

En tant que commissionnaire en douane expérimenté, Rail Logistic assure une gestion complète des documents de dédouanement à l'import et à l'export de nos clients.

L'entreprise se spécialise également dans la fourniture de services de conseil et d'assistance aux entreprises qui ont besoin d'importer, d'exporter ou de stocker une large gamme de produits.

#### 3.2. Transport

Rail Logistic s'engage à utiliser ses propres ressources logistiques pour développer le transport terrestre de marchandises et renforcer ses propres activités. Elle dispose également de son propre réseau de sous-traitants soigneusement sélectionnés pour améliorer l'efficacité opérationnelle afin de répondre aux exigences lors de la réalisation d'opérations de transport à travers le pays. En matière de transport, la logistique ferroviaire satisfait les clients car :

- Bonnes connaissances en transport multimodal
- Maîtrisez votre road trip
- Elle possède une vaste expérience dans le transport et la gestion d'une flotte de semi-remorques adaptées au transport de conteneurs
- Système de suivi de dernière génération permettant de localiser les marchandises en transit grâce à la géolocalisation en temps réel des camions

Les compagnies ferroviaires disposent d'une importante flotte de tracteurs routiers utilisés pour le transport de conteneurs et la traction de remorques. Un ensemble de plates-formes équipées de verrous tournants pour un transport sécurisé des conteneurs. La flotte s'agrandira

avec l'acquisition de nouveaux camions et pourra être ajoutée à tout moment selon les besoins.

L'entreprise a acheté des semi-remorques et des fourgonnettes à la fin de l'exercice 2017 et a ajouté des services de transport de marchandises à ses opérations, et entend renforcer davantage sa flotte avec de nouveaux achats pour répondre à la forte demande de ses clients. Client, l'activité a démarré début février 2018 par suite de l'approbation réglementaire.

### **3.3. Manutentions**

La transformation en tant que cœur de métier constitue la force de l'entreprise. Dotée de matériels nouvelle génération et de manutentionnaires professionnels bénéficiant d'une expertise, Rail Logistic se positionne comme une entreprise spécialisée dans la manutention dynamique, réactive et capable d'intervenir sur tout type de demande.

Grâce à ses capacités, Rail Logistic peut faire face à une multitude de métiers, grâce à la mobilité d'un personnel qualifié évoluant dans le respect des règles de sécurité et de santé au travail.

Logistique ferroviaire, offrant aux clients des moyens de transport mécaniques et humains sur l'ensemble du territoire national.

Afin d'augmenter la disponibilité des moyens de transport et de manutention, Rail Logistic dispose de ses propres installations et moyens de maintenance, assurant un programme efficace de maintenance et d'intervention sur site ou sur le territoire du pays.

### **3.4. Entreposage**

Pour les colis, palettes, conteneurs, caisses, machines, matériel roulant, conteneurs réfrigérés, Rail Logistic propose un stockage gratuit avec des espaces de stockage spacieux et modulables dédiés au service de plusieurs clients.<sup>85</sup>

Entrepôt ou magasin de grande capacité équipé des installations nécessaires au stockage des marchandises :

- Entrepôt avec surface de stockage de 10 000 mètres carrés
- 15 magasins 500 mètres carrés
- La capacité de stockage frigorifique est de 40 EVP

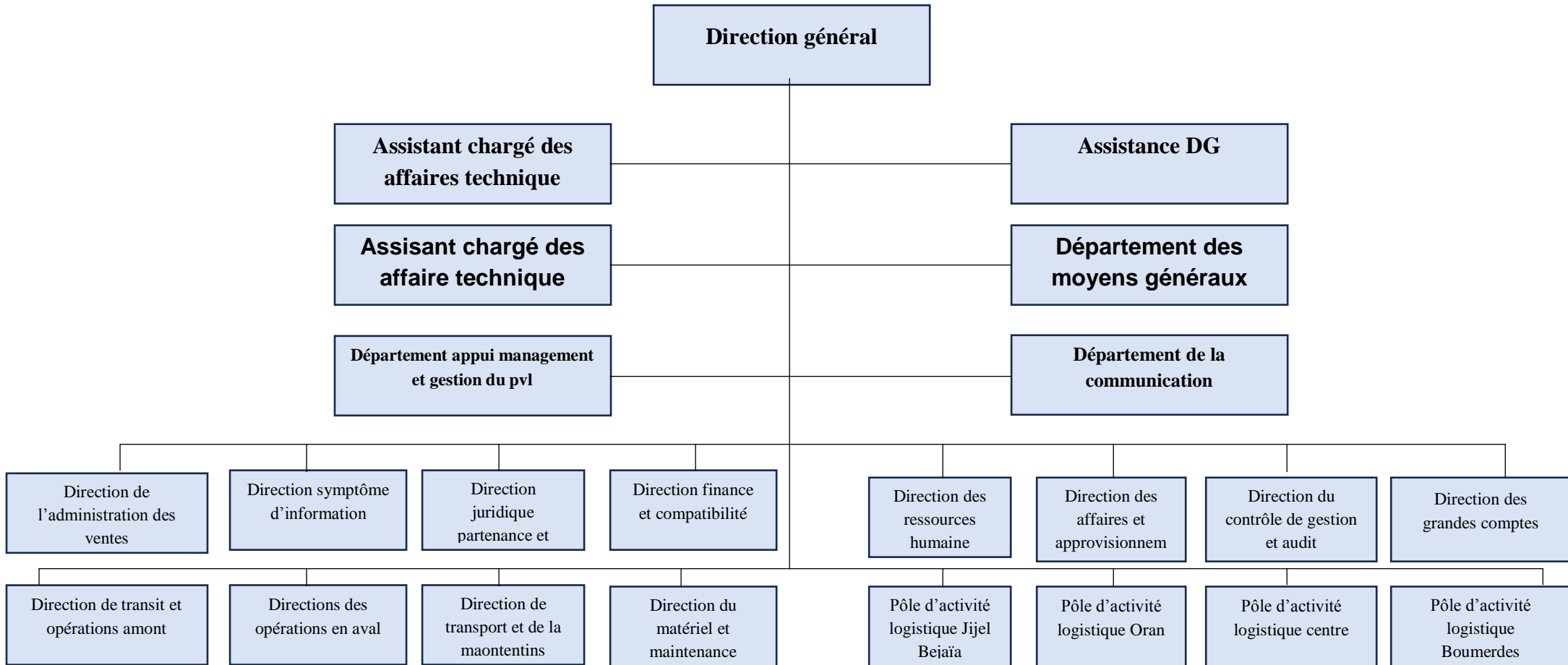
## **4. Les directions et les sous directions de Rail Logistic:**

### **4.1. L'organigramme de Rail Logistic**

---

<sup>85</sup>Site Web <https://rail-logistic.dz> , consulté le 20 Mai 2024

## Organigramme de Rail Logistic



Source : donner par l'entreprise

Cet Organigramme illustre la structure hiérarchique de l'entreprise Rail Logistic avec le directeur générale on haut et les différents départements et sous-direction qui lui sont rattachés.

#### **4.2. La direction de la stratégie et du business développement**

La Direction du Développement de la Logistique Ferroviaire suit principalement les résultats et contrôle les investissements pour le développement des infrastructures. Elle est également responsable du pilotage et de la réalisation de toutes études prospectives nécessaires pour déterminer les objectifs du programme et l'évolution des activités de l'entreprise. La direction veille également à la mise en œuvre de financements externes au profit des objectifs et des plans de développement de la logistique ferroviaire, et veille à la préservation du patrimoine lié à la logistique ferroviaire et à l'élaboration des plans de développement annuels et pluriannuels.

#### **4.3. La sous-direction études et suivi des projets**

La sous-direction est chargée de :

- Elaborer le rapport d'activité d'entreprise
- Analyser les performances et le rendement d'entreprise à la fonction de budget et objectifs fixés
- Animer le cycle de gestion portière pour la société

#### **4.4. Direction Juridique Patrimoine et Sécurité Intérieure**

La direction est une combinaison d'aspects juridiques et de protection de la sécurité, et est principalement responsable de :

- Mettre en place une surveillance juridique
- Protection des actifs corporels ou incorporels de l'entreprise (sécurité des actifs de l'entreprise ainsi que des salariés et de l'environnement de l'entreprise)
- S'assurer que les actifs sont déplacés et épinglés dans la base de données en interne à l'aide des outils manuels actuels
- Création continue de logiciels centraux modernes connectés aux systèmes d'information pour assurer la sécurité et la confidentialité des données sensibles et des informations stratégiques de l'entreprise
- Sensibiliser les employés à ne pas partager d'informations importantes pour l'entreprise
- Suivi quotidien de la réglementation en vigueur et mises à jour des lois liées aux activités de l'entreprise (tarifs, transports, etc.)<sup>86</sup>

---

<sup>86</sup> Entretien réalisé avec le responsable juridique et patrimoine et securit interne, 25 Mai 2024

#### 4.5. La direction de systèmes d'informations

- Gestion du support et support technique
- Créer un logiciel interne pour faciliter le partage d'informations qui suit l'ordre des tâches au sein de Rail
- Développer des programmes et des bases de données pour le traitement, le stockage et la diffusion de l'information pour tous les départements et services de l'entreprise
- Développer le logiciel « LOG EXPERT » pour faciliter les services et gérer les processus de la supplyChain

Dans les logiciels créés et développés en :

- Synergie et S.Trumbo utilisés par le service RH (stockage des données personnelles des collaborateurs)
- Chemin de fer utilisé par le service de comptabilité financière
- Pose de rails : fournit les lois nationales en vigueur sur les douanes et la logistique
- Camions et magasins : entrepôts pour l'achat de produits.

#### 4.6. Département d'information technologique (IT)

Consciente de l'apport des nouvelles technologies à une gestion de plus en plus digitale, la direction générale veille à ce que les directions informatiques atteignent cet objectif en 2018.

Le premier semestre 2018 a également été marqué par de profonds changements au sein de la direction informatique, devenue toujours plus efficace et plus réactive aux besoins de l'entreprise.

De ce fait, la direction informatique a connu plusieurs changements et réalisations, notamment sa réorganisation en gestion de projet et le développement en interne d'une nouvelle application web de gestion de trésorerie.<sup>87</sup>

#### 4.7. Département de la communication

Pour les entreprises, la communication est un levier de croissance et de développement.

Une entreprise est parfaitement capable de vendre son image. La stratégie de communication d'une entreprise est l'un de ses enjeux les plus importants. Si une entreprise ne dispose pas d'un plan de communication, elle ne peut pas imaginer penser à se développer et à rester compétitive.<sup>88</sup>

<sup>87</sup>Entretien réalisé avec le responsable de système d'information, 22 Mai 2024

<sup>88</sup>Entretien réalisé avec le responsable de communication, 25 Mai 2024

#### 4.8. La direction d'administration des ventes

La direction intermédiaire est un moteur pour la société qui est liée entre les options des activités de l'entreprise et le client au sens de contact direct à travers ces services.

Elle est chargée de :

- Factorisé l'ensemble des tarifs des activités faites par l'entreprise au service de client
- En utilisant un logiciel de traitement d'activité LOG EXPERT de prestation de chaîne logistique de sa trajectoire en arrivant à l'entrepôt dans la zone industrielle ou le client peut faire la visite de sa marchandise.<sup>89</sup>

#### 4.9. Département Marketing

- Mettre en place une veille concurrentielle
- Check les informations des concurrents en visitant des plateformes (appel offre.)
- La soumission des concurrents et l'encouragement de la concurrence loyale
- La participation de façon régulière au salon NAPEC (salon nord-africain des fournisseurs de produits et services pour l'objectif de faire connaître ses prestations de service et prospecter des clients)
- La comparaison de nombreuses offres sur le marché, et aussi se mettre au diapason du progrès mondial et améliorer son savoir-faire auprès des grandes firmes et sociétés internationales
- L'entreprise cherche toujours d'optimiser le rapport Qualité /Prix pour ses clients.<sup>90</sup>

#### 4.10. Départements de la prospection et du suivi commercial

Ce département a pour mission d'analyser les perspectives commerciales de l'entreprise avec l'utilisation des études de marché pour accroître des autres marchés grands et bénéfique pour la société

- Mettre en place une veille commerciale
- Le contrôle du bon déroulement des étapes d'exécution des prestations logistiques sur tous les aspects pour le but de gagner la confiance et la fidélité de ses clients
- Le service d'après ventes pour connaître le degré de la satisfaction des clients.<sup>91</sup>

<sup>89</sup>Entretien réalisé avec la direction d'administration de vente, 23 Mai 2024

<sup>90</sup> Entretien réalisé avec le chef département marketing, 24 Mai 2024

<sup>91</sup> Entretien réalisé avec le chef département la prospection et de suivi commercial, 25 Mai 2024

## Section 02 : La description du cadre Méthodologique

Dans cette section nous allons présenter la méthodologie que nous avons suivie lors de notre recherche pour la récolte et l'analyse des données.

### 1. Approche de la recherche :

Les méthodes quantitatives et qualitatives sont associées depuis de nombreuses années dans différents champs de recherche, mais ce n'est que récemment que cette association a été conceptualisée en termes de recherche par les méthodes mixtes.<sup>92</sup>

#### 1.1. L'approche qualitative :

L'étude qualitative est une enquête visant à obtenir des informations détaillées sur les besoins et le comportement des consommateurs sur un marché cible.<sup>93</sup>

#### 1.2. L'approche quantitative :

L'étude quantitative est une technique de collecte de données qui permet au chercheur d'analyser des comportements, des opinions, ou même des attentes en quantité. L'objectif est souvent d'en déduire des conclusions mesurables statistiquement.<sup>94</sup>

#### 1.3. L'approche mixte :

La méthode mixte est « un modèle de recherche qui implique de combiner les éléments d'une approche quantitative et d'une approche qualitative (ex. points de vue quantitatif et qualitatif, collecte des données, analyse des données, technique d'inférences) à des fins compréhensions et de corroboration » (Johnson et al. 2007, p. 123).<sup>95</sup>

#### 1.4. La différence entre les approches :

**Tableau N°04** : la différence entre l'approche qualitative et quantitative

	Qualitative	Quantitative
Concept	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se traduit par une recherche de faits.</li> <li>• Lorsque le sujet de recherche traite d'une réalité objective et immuable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répond à des questions de recherche en fonction d'interprétations et d'expériences.</li> <li>• À utiliser avec un sujet à la réalité interprétative et dynamique.</li> </ul>
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données provenant de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données</li> </ul>

<sup>92</sup> Marie-Renée Guével, Jeanine Pommier. Recherche par les méthodes mixtes en santé publique : enjeux et illustration. Santé Publique. Vol.24, Jan2012, p23-38.

<sup>93</sup> Qu'est-ce qu'une étude qualitative? .Site web : <https://blog.hubspot.fr/marketing/etude-qualitative>. Date de consultation: 17-05-2024.

<sup>94</sup> Eude quantitative : définition général. Site web : <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-quantitative/>. Date de consultation : 17-05-2024.

<sup>95</sup> Bérangère Condomines, Emilie Hennequin. Etudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise. N°5 Vol.2, Jan.2013, p12-27.

	<p>mesures chiffrées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données analysées par comparaisons numériques et déductions statistiques.</li> <li>• Résultats représentés par des analyses statistiques et des corrélations.</li> </ul>	<p>provenant d'entretiens et d'observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données analysées à l'aide de codifications inductives ou déductives.</li> <li>• Résultats sont représentés par des descriptions verbales.</li> </ul>
Méthodes possibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage ou questionnaire</li> <li>• Sondage téléphonique ou en ligne</li> <li>• Echantillon</li> <li>• Recherche transversale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche documentaire</li> <li>• Entretien</li> <li>• Groupe de discussion</li> <li>• Observation</li> <li>• Analyse de discours</li> <li>• Analyse de politiques publiques</li> </ul>
Mots-clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Probabilité</li> <li>• Risque</li> <li>• Prédicatif</li> <li>• Contrôle</li> <li>• Statistiques</li> <li>• Réplication</li> <li>• Objectiviste</li> <li>• Taille</li> <li>• Corrélations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité</li> <li>• Contexte</li> <li>• Signification</li> <li>• Perception</li> <li>• Compréhension</li> <li>• Subjectiviste</li> <li>• Profondeur</li> <li>• Ouvert</li> <li>• Dynamique</li> </ul>

Source : <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative-et-quantitative/>.

### 1.5. Choix de l'approche

Dans notre étude de cas nous avons choisi la méthode qualitative.

Tout d'abord, cette approche nous a permis d'explorer en profondeur les motivations, les expériences et les perceptions des individus qui ont participé à notre recherche. Cela nous permettra de mieux comprendre ma recherche.

Ensuite, les approches qualitatives offrent une grande flexibilité méthodologique. On peut utiliser différentes méthodes de collecte de données, telles que des entretiens et des observations, ce qui nous permettra d'adapter notre approche aux besoins spécifiques de l'étude.

Enfin, l'approche qualitative nous a permis de considérer le contexte dans notre analyse. On peut considérer les influences sociales, culturelles et historiques sur notre sujet, ce qui nous permettra de fournir des résultats plus riches et contextualisés.

## 2. La stratégie de recherche : (étude de cas)

L'Etude de cas dans le cadre de notre étude, s'est porté sur l'étude des procédures de dédouanement à l'importation au sein de l'entreprise Rail Logistic.

### 2.1. Définition

On peut donc définir l'étude de cas comme étant : « une enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans un contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans laquelle des sources d'information multiples sont utilisées ».<sup>96</sup>

### 2.2. Objectif

L'étude de cas est une approche méthodologique qui vise systématiquement la collecte suffisante d'informations sur une personne, un événement ou un système social (qu'il s'agisse d'un groupe d'individus ou d'une organisation) afin de permettre au chercheur de saisir le fonctionnement ou le comportement de celui-ci dans des situations réelles.

### 2.3. Les caractéristiques

L'étude de cas se caractérise par les éléments suivants

- **Contextualité** : Elle se concentre sur un cas spécifique dans son environnement réel, ce qui permet une compréhension approfondie du phénomène étudié.
- **Multidimensionnelle** : Elle explore différents aspects du cas, tels que les acteurs impliqués, les processus, les décisions prises et les résultats obtenus, afin d'avoir une vision complète de la situation.
- **Données qualitatives** : L'étude de cas recueille principalement des données qualitatives, telles que des entretiens, des observations et des documents, afin d'obtenir des informations détaillées et riches sur le cas.
- **Analyse approfondie** : Elle implique une analyse approfondie des données collectées pour identifier des modèles, des tendances, des relations et des facteurs influents, afin de comprendre en profondeur le cas étudié.
- **Objectif d'apprentissage** : L'objectif de l'étude de cas est de générer des connaissances, de tirer des enseignements et de fournir des informations exploitables qui peuvent contribuer à résoudre des problèmes spécifiques ou à prendre des décisions éclairées.<sup>97</sup>

<sup>96</sup> Pierre, Colletre « l'étude de cas au service de la recherche » Recherche en soins infirmiers N° 50, Septembre 1997, page 81.

<sup>97</sup>Stake, R.E, (2008).qualitative cas studies. Dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln(Eds) stratégies of qualitative inquiry (3ém éd).thosandoaks, CA:Sage. Cité : Kheloufi Abderrahim et Khelout Ali « Analyse d'un processus d'importation dans la chaine logistique d'une entreprise Cas NCA Rouïba » mémoire de fin de cycle, ummto année 2022/2023, page49.

## 2.4. Justification de choix de l'entreprise

Nous avons choisi l'entreprise la SPA EPE « Rail Logistic » pour notre travail de recherche parce qu'elle est présente dans le domaine de l'importation et de l'exportation. Elle a une relation avec notre spécialité.

## 3. Collecte des données

Nous avons réalisé des entretiens approfondis avec le responsable du département commercial (transit), nous permettant de recueillir des informations riches et nuancées.

### 3.1. Définition du guide d'entretien

L'entretien est une technique permettant de recueillir des informations dans une relation en face

### 3.2. Les caractéristiques du guide d'entretien <sup>98</sup>

- Le guide d'entretien peut prendre la forme d'une succession de questions inscrites dans un document.
- Pour plus d'efficacité, celui-ci peut être rédigé sous forme de tableau, c'est pour cela qu'on utilise parfois le terme de "grille d'entretien". Une colonne est réservée aux thèmes généraux et un autre est dédiée aux questions.
- Dans un guide d'entretien, les questions sont souvent ordonnées selon la technique du sablier (ou de l'entonnoir) : de la question la plus générale (simple) à la question la plus précise (compliquée).

### 3.3. Construction de guide de l'entretien de l'étude

**Tableau N°05 : Les thématiques abordées dans le guide**

Partie A : Renseignement sur l'entreprise Rail Logistic	Q01 : C'est quoi le secteur d'activité de Rail Logistic ? Q02 : Que pensez-vous dans la situation actuelle de l'entreprise ? Q03 : Est-ce que l'entreprise a obtenu l'agrément de commissionnaire en douane ?
Partie B ; Rail Logistic comme étant un commissionnaire en douane	Q01 ; D'après vous quelle sont les responsabilités d'un commissionnaire en douane ? Q02 : Quelle sont les avantages de faire appel à un commissionnaire en douane plutôt que de gérer soi-même les formalités douanières ?  Q03 : Quelle sont les avantages d'établir une relation à long terme avec un commissionnaire en douane ?
Partie C : Les procédures de dédouanement au sein de Rail Logistic	Q01 : Quelle procédure douanières suivi vous pour réaliser une opération d'importation de vos

<sup>98</sup> Gaspard Claude. (12 novembre 2019). Le guide d'entretien : caractéristiques et exemples. Disponible sur l'URL : <https://www.scribbr.fr/methodologie/guidedentretien/#:~:text=Le%20guide%20d'entretien%20est%20constitu%C3%A9%20de%20trois%20parties%20%3A,%2C%20sexe%2C%20%C3%A2ge%20et%20profession.>

	marchandises ? Q02 : Quelle sont les documents nécessaires dans la réalisation d'une opération de dédouanement a l'importation ? Q03 : Avez-vous eu affaire à un retard du dédouanement de vos marchandises ? Est c'est du à quoi ?
--	---

**Source :** réalise par nous même

### 3.4. Consultation des documents

**Facture :** La facture est un document représentant la preuve comptable d'un achat ou d'une vente de produit ou de service.

**Avis d'arrivée :** C'est un document envoyé par le transporteur au destinataire l'informant de l'heure à laquelle l'envoi sera livré.

**Connaissance maritime :** Le « connaissance » en anglais « Bill of Lading » est le titre qui est remis par le transporteur maritime au chargeur en reconnaissance des marchandises que son navire va transporter.

**Liste de colisage :** est un document fourni par l'expéditeur. Elle contient des informations sur les marchandises expédiées et sur leur emballage.

## 4. Choix de la méthode d'analyse des données

### 4.1. Définition de la méthode d'analyse du contenu

C'est une technique de traitement des données. Il s'agit de classifier et dénombrer et caractériser les éléments qui constituaient la signification de la taxe, d'un discours qui permet un prélèvement quantitatif ou qualitatif.<sup>99</sup>

### 4.2. Caractéristique de la méthode d'analyse de contenu

- Les données sont détaillées.
- Les données sont actuelles
- Les informations sont disponibles à temps.<sup>100</sup>

En conclusion cette section méthodologique parle sur l'approche, la stratégie, la justification du choix de l'entreprise Rail Logistic, de l'outil de collecte des données et de l méthode d'analyse utilisé dans notre étude.

<sup>99</sup>BELALI Lisa. Année : promotion 2023. « Les procédures douanières dans le commerce international Cas du port d'Alger (EPAL), mémoire de fin de cycle, page : 61. Cité dans : « le financement du commerce extérieur par le crédit documentaire ». N.SLIMANI.F.TAKABACHET.2021, mémoire de Mouloud MAMMERI.

<sup>100</sup> BELALI Lisa. Op.cit. Page : 61.

## Section 03 : Analyse et discussion des résultats

Afin d'atteindre notre but, nous avons effectué un stage pratique chez Rail Logistic, où nous avons reçu des explications détaillées sur l'analyse d'un dossier d'importation qui nous a été présenté par notre commissionnaire en douane pour traiter les différentes étapes de dédouanement des Attaches ELASTIQUE DE RAIL (LAMES)

Pour donner une explication des différentes étapes du dédouanement, nous allons d'une part présenter les documents requis pour cette opération et d'autre part, expliquer les différentes opérations liées à ce processus.

A cet effet, l'objectif de cette section est de présenter le processus de dédouanement des Attaches ELASTIQUE DE RAIL (LAMES) au sein de Rail Logistic.

### 1. Présentation du guide d'entretien

Les tableaux suivants synthétisent les données que nous avons récoltées recueillis à travers l'entretien effectué au niveau du département Transit de l'entreprise Rail Logistic

Partie 01 : Renseignement sur l'entreprise Rail Logistic

**Tableau N° 06 : Renseignement sur l'entreprise**

Question	Réponse
Q01 : C'est quoi le secteur d'activité de Rail Logistic ?	Le secteur d'activité inclut la gestion et l'organisation du transport de marchandise par voie aérienne, maritime et routière pour assurer une chaine logistique efficace, l'entreposage et la manutention.
Q02 : Que pensez-vous de la situation actuelle de l'entreprise ?	D'après les dirigeants la situation de Rail Logistic est meilleure.
Q03 : Est-ce que l'entreprise a obtenu un agrément de commissionnaire en douane ?	Oui, Rail Logistic a obtenu l'agrément du commissionnaire en douane depuis 1998.

Source : Réaliser par nous même

**Commentaire :** Rail Logistic est meilleur dans son domaine car elle est bien réputée par sa fiabilité, elle est considérée comme un leader dans son secteur. L'agrément que Rail Logistic a obtenu prouve sa capacité à gérer efficacement les formalités douanières, facilitant le transit de marchandises à travers les frontières.

Partie 02 : Rail Logistic comme étant un commissionnaire en douane

**Tableau N° 07 : L'entreprise comme étant un commissionnaire en douane**

Question	Réponse
Q01 : D'après vous quelles sont les responsabilités d'un commissionnaire en douane ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La préparation et la soumission des déclarations en douane.</li> <li>• Le paiement des droits et taxes</li> <li>• La vérification de la conformité des documents et des marchandises avec les réglementations douanières.</li> <li>• La représentation des clients auprès des autorités douanières.</li> </ul>
Q02 : Quels sont les avantages de faire appel à un commissionnaire en douane plutôt que de gérer soi-même les formalités douanières ?	Faire un appel à un commissionnaire en douane permet de bénéficier de leur expertise et de leur expérience dans les réglementations douanières ce qui peut éviter des erreurs coûteuses et des retards dans les opérations commerciales
Q03 : Quels sont les avantages d'établir une relation à long terme avec un commissionnaire en douane ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurisation des formalités douanières</li> <li>• Simplification des processus</li> <li>• Réduction des coûts et des risques</li> <li>• La rapidité</li> </ul>

**Source :** Réalise par nous même

**Commentaire :** Le commissionnaire en douane a beaucoup des responsabilités qu'il doit accomplir pour bien gérer les formalités douanières. Il agit en tant qu'intermédiaire entre les importateurs et les exportateurs et les autorités douanières, c'est ce qui lui permet de gérer les risques potentiels.

Partie 03 : Les procédures de dédouanement au sein de Rail Logistic

**Tableau N°08 : Les procédures de dédouanement**

Question	Réponse
Q01 : Quelles procédures douanières suivi vous pour réaliser une opération d'importation de vos marchandises ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'abord, L'arrivée des papiers originaux de la marchandise a la banque.</li> <li>• Avis d'arrives envoyé a l'entreprise</li> <li>• Echange</li> <li>• La déclaration en détail</li> <li>• La vérification</li> <li>• L'enlèvement</li> </ul>
Q02 : Quelle sont les documents nécessaires dans la réalisation d'une opération de dédouanement à l'importation ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La facture commerciale et le connaissance</li> <li>• La déclaration en douane</li> <li>• Le registre de commerce</li> <li>• Certificat de conformité et certificat d'origine</li> <li>• Avis d'arrive et liste de colisage</li> </ul>
Q03 : Avez-vous eu affaire à un retard du dédouanement de vos marchandises ? et c'est dû à quoi ?	Oui, cette affaire de retard est dû à la marchandises arrivée et les documents qui sont pas encore arrivée.

**Source :** Réalise par nous même

**Commentaire :** On peut dire que les procédures de dédouanement sont essentielles pour permettre le passage légal des marchandises à travers les frontières.

## 2. Présentation de la marchandise importée

INFRARAIL/SPAa importé des Attaches ELASTIQUEQ DE RAIL( LAMES) avec une facture commerciale N°V2401812 (voir annexe n° 01) établie le 28/03/2024 àCOLOMBES France par le fournisseur PANDROL SAS.

Dans le tableau suivant nous allons présenter les caractéristiques de la marchandise importée

**Tableau N° 09 : les caractéristiques de la marchandise importée**

Désignations du produit	Position tarifaire	Nombre de colis	L'importateur	L'exportateur	Pays d'origine
Attaches ELASTIQUE DE RAIL (LAMES)	7302.90.90.00	125 palettes	INFRARAIL / SPA	PANDROL / SPA	France

**Source :** élaboré par nous-mêmes à partir des documents fournis par l'entreprise Rail Logistic

Le tableau suivant représente des principales conditions figurant dans le contrat d'importation signé entre l'importateur et l'exportateur.

**Tableau N° 10: Les principales conditions figurant dans le contrat d'importation signé entre l'importateur et l'exportateur**

Date de chargement	Date d'arrive	Incoterms	Mode de transport	Poids brut (KG)	Mode de paiement	Prix PTFN (EUR)
4/04/2024	12/05/2024	CFR	maritime	133680	Remise documentaire	376650.0000

**Source :** élaboré par nous- même à partir des documents fournis par l'entreprise RailLogistic

## 3. La récupération des documents

L'exportateur (PANDROL SAS) envoie des documents par sa banque remettante à l'importateur (INFRARAIL/SPA) et ce dernier va les récupérer auprès de la banque présentatrice. Et les dépose au niveau de l'entreprise Rail Logistic.

En tant qu'affrèteur, le transporteur ou l'armateur transmet au représentant désigné (agent) les données et les documents concernant le navire et sa cargaison (nom, type, caractéristiques du navire, désignation et quantité des marchandises)

Après l'arrivée et l'accostage du navire au quai et le déchargement des différentes cargaisons, l'agent consignataire informe le commissionnaire en douane de l'arrivée de sa marchandise par un « avis d'arrivée » (voir annexe n°2). Le commissionnaire en douane peut ainsi récupérer les documents qui seront exposés de la manière suivante :

### 3.1. Registre de commerce (RC)

Le registre de commerce (voir annexe n°03) est un registre d'enregistrement des personnes physiques, dont l'objectif est de consigner l'enregistrement des personnes physiques qui exercent la profession de commerçant ou de personne morale commerciale. Ce registre est émis par le centre du registre de commerce. Ce dernier contient des informations concernant l'entreprise (EPIC EDIV-EPE VUIR SPA) importatrice, telles que :

- Le code des marchandises importées, lié au code enregistré dans le registre de commerce
- Le secteur d'activité de l'entreprise : production de marchandise
- Le montant du capital social (2 540 000 000 00)
- Le nom du gérant et sont associés
- Date de début d'activité 29/03/1998

### 3.2. Carte d'identification fiscale (NIF)

La carte d'identification fiscale (voir annexe n04) est un document administratif émis par la direction générale des impôts, pour recevoir l'immatriculation fiscal des personnes enregistrées auprès des services fiscaux. Elle comporte un numéro d'immatriculation fiscale composé de 15 chiffres (099816000344301), ainsi que l'identification de l'opérateur économique.

### 3.3. Facture commerciale domiciliée

La facture commerciale domiciliée (voir annexe n°01) est un document nécessaire et officiel qui confirme un achat réalisé à l'étranger. On effectue le paiement de banque en banque (par domiciliation bancaire). Les informations de l'achat sont fournies sur cette facture, telles que la nature du produit, la quantité, le poids, le prix unitaire, ainsi que le montant total de la facture, qui est exprimé en euros (EUR). Dans ce cas, l'incoterm utilisé est le CFR (Cost and Freight).

### 3.4. Connaissance (B/L)

Le document de base dans le domaine du transport maritime est le connaissance (voir annexe n°05), car il constitue une preuve du contrat de transport conclu entre INFRARAIL / SPA et la compagnie maritime d'affrètement - compagnie générale maritime MSC. La compagnie maritime établit le connaissance au port d'embarquement, dans lequel elle indique :

- Le nom de l'importateur : (INFRARAIL / SPA)
- Le numéro de BL : MEDUF5119278
- Les caractéristiques de la marchandise
- Le nombre conteneur : 6conteneur (125palettes)
- Le numéro des conteneurs : (018LH1408214)
- Le nom du navire : MSC TOMOKO – MA413A
- Le port d'embarquement : ANTWERP

- Le port de débarquement : ALGER
- Le poids : 133680.000 KG

### 3.5. Certificat d'origine

Certificat d'origine (voir annexe n° 06) est une sorte de carte nationale de cette marchandise, car il identifie son origine (UNION EUROPEENNE - France), il confirme que les Attaches ELASTIQUE DE RAIL importés sont de fabrication Française.

### 3.6. Certificat de conformité

Le certificat de conformité(voir annexe N° 07) est un document élaboré par le fournisseur afin de garantir la conformité des marchandises et de les certifier par l'Organisation internationale des normalisations (ISO) et la communauté européenne. Ce document contient :

- L'exportateur est son adresse ;
- Le type de marchandise importée
- Le numéro de facture : V2401812

### 3.7. Liste de colisage

L'expéditeur rédige la liste de colisage (voir annexe n°08). Ce document offre une information précise au destinataire à la douane et au transporteur sur le contenu de chaque colis. Le contenu de ce document concernant le produit importé se résume comme suit

- Le nom ou le siège social de fournisseur PANDROL SAS
- Le nom ou le siège social de l'importateur INFRARAIL/SPA
- La nature du produit ; (Attaches ELASTIQUE)
- Le nombre de sacs ; (125palette)
- Le poids : poids net (130 680,00 KG), poids brut (133 680,00 KG)

### 3.8. Le certificat de circulation des marchandises (EUR1)

Le certificat de circulation des marchandises (EUR1) (voir annexe n°09) permet l'exportation de marchandises provenant de la France vers l'Algérie. Les pays qui ont signé des accords commerciaux avec l'Algérie fournissent ce document.

### 3.9. La déclaration d'exportation EX A

La déclaration d'exportation EX A (voir annexe n°10) est une déclaration douanière utilisée pour les produits destinés à l'exportation en dehors de l'Union européenne (UE). On l'emploie également pour démontrer que les marchandises ont été dédouanées et qu'elles peuvent quitter le territoire douanier de l'Union européenne.

### 3.10. Les factures de prestation

Les honoraires des prestataires de service seront présentés dans ce qui suit :

### 3.10.1 La prestation de consignataire MSC

Lors de l'échange, le transitaire remet au consignataire un connaissement original en échange de la délivrance d'un bon à délivré. Les documents suivants sont inclus dans ce dossier :

- L'original et une copie de chèque bancaire délivré à l'ordre du consignataire qui porte le montant indiqué dans l'avis d'arrivée ;
- Chèque de caution ; -
- Une copie de l'avis d'arrivée (voir annexe n°02) ;
- Connaissement original (voir annexe n°05) ;
- Une copie de mandat ;

Une fois le montant payé, le consignataire confirme ce règlement par une facture et établit un bon à délivrer, qui est un document indispensable pour les démarches d'enlèvement, car il représente une preuve de la régularité de l'opération économique avec la compagnie maritime (MSC). Une fois que les frais mentionnés sur l'avis d'arrivée ont été payés, le commissionnaire en douane récupère le chèque de caution ou l'avance surestarie sur le conteneur qu'il dépose auprès de la (MSC).

## 4. La préparation, saisie et dépôt de la déclaration en douane

### 4.1. La préparation de la déclaration en douane

La déclaration douanière consiste à remplir un document juridique dans lequel le déclarant spécifie le régime douanier (l'espèce tarifaire) qui sera appliqué à la marchandise. Ce document contient toutes les données requises afin de déterminer la marchandise déclarée et de mettre en œuvre les droits et taxes correspondants

Dans le cas de RAIL LOGISTIC, le commissionnaire en douane mentionne le classement tarifaire du produit importé, de la marchandise « Attaches ELASTIQUE DE RAIL (LAMES) » sous la position tarifaire (7302.90.90.00) sous le régime "mise à la consommation directe".

Il est très important que le commissionnaire en douane trouve la position tarifaire qui convient à la marchandise déclarée, car toute mauvaise classification de la marchandise peut entraîner un litige pour fausse déclaration d'espèce, qui peut être sanctionnée par un paiement d'amende.

Le système ALCES effectue automatiquement les droits et taxes appliqués à la marchandise en fonction de la position tarifaire et de la loi douanière en vigueur. Le calcul des droits et taxes sera réalisé automatiquement par ALCES à la fin de la saisie de la déclaration en détail, ce qui signifie qu'il y aura un droit de douane de 0% et une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19% qui s'appliquera à ce produit. C'est pour cela que le déclarant met en place une grille de saisie.

## 4.2. L'établissement de la grille de saisie

Après avoir classé le produit en fonction de sa catégorie tarifaire, le déclarant réalise la grille de saisie (voir l'annexe n°11), une étape cruciale qui contient des informations détaillées sur l'opération. Les deux parties de la grille de saisie sont la partie fixe et la partie variable.

La partie fixe comprend les informations suivantes :

- Le nom ou le siège social : INFRARAIL / SPA
- La date et le numéro d'agrément :
- Registre de commerce et la date ; 16/00-0003443 du 20/06/2017
- Adresse ;
- Type d'opération : importation pour mise à la consommation.
- Cod fiscal : 099816000344301
- Le code et le libellé du régime ;
- Code postal :
- Le nombre d'articles : 148 ;
- Le mode de paiement de l'opérateur : paiement immédiat ;
- L'identité de l'importateur et du fournisseur ;
- Type de dédouanement ; NON Partiel
- Le mode de contrat : CFR
- Le mode de financement : remise documentaire ;
- Le type d'opération : Fonctionnement
- La relation acheteur/vendeur ;
- Pays de production ; France
- L'identification des marchandises, comprenant les éléments suivants :
  - La marque de la marchandise :
  - La domiciliation bancaire : 2023/3/10/0046 EUR ;
  - Le nombre de colis : 125 ;
  - Le numéro de gros : Gros ; 712
  - Article ; 148
  - Le poids net : 130 680, 00
  - Le poids brut : 133 680, 00
- Le mode de transport et le numéro d'enregistrement des marchandises :
  - Le type de manifeste : maritime ;
  - Le bureau de douane : Port d'Alger
- Le coût facturé :
  - Le prix total facturé net (PTFN) : 376 650,00 EUR
  - Autres frais ; 6750,00 EUR
  - Le fret : 9450,00EUR.

La partie variable comprend les informations suivantes :

- L'origine du produit : (France)
- Les documents joints comme suit ;  
Facture domiciliée ;  
Une copie du registre de commerce ;  
Une copie du connaissement ;  
Avis d'arrive ;  
Une copie de la carte d'immatriculation fiscale ;  
Certificat de circulation de marchandise (EUR1).

En outre on trouve les données sur la marchandise, telles que sa désignation commerciale, sa position tarifaire, son prix unitaire, la quantité et son poids net

Le commissionnaire en douane saisit et valide la déclaration en douane dans le système électronique des douanes d'Algérie (ALCES). La déclaration est ensuite imprimée par le commissionnaire en douane, signée et revêtue du cachet, afin de la transmettre aux services des douanes. A cet effet, cette déclaration est appelée déclaration douanière et elle contient toutes les informations dans la note en détail, telles que la date de validation, le numéro de la déclaration et l'inspecteur chargé de la vérification. (Voir pièce jointe n° 12).

#### **4.3. Le dépôt de la déclaration en douane**

Au cours de cette étape, le commissionnaire en douane doit soumettre la déclaration douanière dans un bureau de douane (recevabilité) en fournissant le dossier complet de la marchandise importée. On trouve ci-joint les documents suivants:

- ❖ L'original du facteur d'achat domicilié (voir l'annexe n°01) ;
- ❖ Une copie de certificat d'origine (voir l'annexe n°06) ;
- ❖ Une copie de registre de commerce (voir l'annexe n°03);
- ❖ La grille de saisie (note en détails) (voir l'annexe n°11) ;
- ❖ Une copie de connaissement (voir l'annexe n° 05) ;
- ❖ Une copie de la carte d'immatriculation fiscale (voir l'annexe n° 04);
- ❖ L'original du Certificat De Circulation l'EUR1 (voir annexe n°09) ;
- ❖ Une copie d'une déclaration d'exportation d'EX 1(voir l'annexe n° 10) ;

#### **5. Le circuit de dédouanement**

Une fois le dossier de dédouanement est complet, il sera aux différents services des douanes d'Alger, pour permettre un bon déroulement de cette procédure selon l'ordre chronologique suivant :

##### **5.1. La recevabilité de la déclaration**

Après avoir confirmé toutes les énonciations nécessaires, le déclarant enregistrera la déclaration, avec tous les documents nécessaires demandés par l'administration des douanes pour le dédouanement de la marchandise. Il est essentiel que l'agent de la recevabilité vérifie que toutes les informations requises ont été fournies dans le cadre de la déclaration, ainsi que

les documents requis qui y sont annexés. Il est essentiel que ces derniers soient complets et réguliers dans la forme. Une fois que la déclaration en détail sera validée, ALCES fournira un numéro d'enregistrement, ainsi que l'heure et la date de l'enregistrement. Dans notre cas, les critères sont les suivants :

- Le numéro d'enregistrement de la déclaration : MEDUF5119278
- La date et l'heure : 19/05/2024
- Code- bureau : ALGER PORT

Après avoir effectuée cette opération, le déclarant établit la déclaration en détail en quatre exemplaires de différentes couleurs, en y apposant son cachet et sa signature. Et voici les exemplaires qui sont disponibles :

- 1- L'exemplaire décantant (vert/bleu)
- 2- L'exemplaire douane (blanc)
- 3- L'exemplaire Banque (jaune)
- 4- L'exemplaire retour (rose)

Il est également important que le commissionnaire en douane enregistre le numéro et la date de validation, ainsi que le numéro du déclarant, dans un registre spécial. Par la suite, la déclaration est traitée automatiquement par ALCES afin de confier le dossier à un inspecteur vérificateur liquidateur. Une fois que le déclarant a établi et déposé la déclaration, les agences du service de recevabilité effectuent les étapes suivantes :

- Contrôle formel de la déclaration

Ce contrôle permet la vérification de l'existence des documents nécessaire qui accompagnent la déclaration.

- Contrôle des documents

Il permet le contrôle de l'énonciation portée sur les documents relatifs au produit importé.

### **5.2. L'enregistrement de la déclaration**

Cette opération donne à la déclaration un numéro qui permet de la reconnaître. Le numéro assigné à cette déclaration correspond au numéro correspondant à la validation.

### **5.3. La vérification de la déclaration**

L'IPCOC (Inspecteur Principal aux Contrôles des Opérations Commerciales) vérifie la déclaration en utilisant une méthode de cotation aléatoire du système informatique qui choisit directement l'inspecteur responsable de la vérification. Deux catégories de vérifications sont réalisées :

- **Vérification documentaire** : Avant la finalisation du dossier, l'inspecteur vérifie les documents soumis par le déclarant en douane

- **Vérification physique** : Après avoir vérifié la conformité de la déclaration et fourni les documents nécessaires, l'inspecteur se rend sur le site de stockage afin de vérifier physiquement la cargaison. Une fois les opérations d'enregistrement et de vérification terminées, il s'agit de vérifier que les marchandises correspondent à la description des documents.

## 6. Liquidation et acquittement des droits et taxes

Dès la vérification de la déclaration, il est nécessaire de passer obligatoirement à la caisse pour régler les droits et taxes. En retour, le commissionnaire en douane reçoit une quittance. Il est possible de régler les droits et taxes en espèces ou en utilisant un autre mode de paiement et dans notre cas c'est par la lettre de crédit.

### 6.1. Le paiement des droits et taxes

Une fois les droits et taxes sont calculés, le commissionnaire se rend à la caisse de la douane pour régler le montant total. De plus, avant que le déclarant ne paie les droits et taxes, le receveur des douanes vérifie en détail la régularité de la déclaration sur le système ALCES.

A la fin le paiement sera enregistré sur le ALCES est une quittance sera délivrée au déclarant.

### 6.2. L'enlèvement des marchandises

Une fois que les droits et taxes ont été payés, un bon à enlever sera délivré par un service des douanes (voir annexe n° 13), qui doit indiquer le numéro de la quittance, la date de sa délivrance, ainsi que la nature et la quantité de la marchandise autorisée à l'enlèvement.

Dès que le commissionnaire obtient le bon à enlever, il dresse quatre dossiers pour les remettre aux différents services, afin de procéder à l'enlèvement des marchandises. Ces dossiers sont présentés comme suit :

Le premier dossier destiné à la douane contient les documents suivants :

- ✓ L'original du bon à enlever (voir annexe n° 13) ;
- ✓ L'original D10 (exemplaire retour) (voir annexe n° 12) ;
- ✓ Copie de la facture d'achat domiciliée (voir annexe n°01) ;
- ✓ L'original du bon à délivrer (voir annexe n°14) ;
- ✓ Une copie du connaissement (voir annexe n°05) ;

Ensuite, le commissionnaire élabore un bon de chargement accompagné d'un connaissement et d'un bon à délivrer, conformément aux exigences de la douane, puis se rend auprès du responsable du service chargé du chargement des conteneurs (DP WORD) pour établir le CMR (conteneur mouvement requis), qui est une demande de manipulation des conteneurs qui permet l'enlèvement des marchandises.

Le deuxième dossier destiné au service concerné du chargement des conteneurs, il contient les documents suivants :

- ✓ Une copie du bon à délivrer (voir annexe n°14) ;
- ✓ Une copie du connaissement (voir annexe n° 05) ;

- ✓ Un bon du chargement délivré par le transitaire ;
- ✓ Une copie de la mise à quai.

Le document de mise à quai (engagement de restitution) est élaboré par le transitaire pour autoriser la restitution des conteneurs. Elle présente des spécificités propres aux conteneurs, que ce soit en termes de nombre ou de taille.

Après avoir enlevé les conteneurs et les avoir chargés sur un camion, le pointeur du service concerné délivre un bon de sortie en quatre (04) exemplaires

- Rouge pour le responsable du service concerné du chargement des conteneurs (archive) ;
- Jaune pour le chauffeur ;
- Bleu pour la reconnaissance et le dénombrement des colis (ECOR) ;
- Blanc pour la sortie du port.

En plus de cela, le commissionnaire est tenu de constituer un dossier qui sera transmis au service de scanner afin de procéder au contrôle des conteneurs mentionnés dans le D10.

Le troisième dossier est destiné au scanner, il contient les documents suivants :

- ✓ Une copie de la quittance scannée ;
- ✓ Une copie du connaissement (voir l'annexe n°05) ;
- ✓ Une copie de la facture d'achat domiciliée (voir l'annexe n° 01) ;
- ✓ Une copie du D10 (voir l'annexe n° 12) ;
- ✓ Une copie du bon à enlever (voir l'annexe n° 13) ;
- ✓ Les trois bons de sortie.

L'intérêt de service scanner est de contrôler la marchandise importée en vue de lutter contre la fraude.

Le quatrième dossier est destiné à la sortie des marchandises, il contient les documents suivants :

- ✓ Une copie du connaissement (voir l'annexe n° 05) ;
- ✓ Une copie de la facture d'achat domiciliée (voir l'annexe n°01) ;
- ✓ Une copie du D10 (voir l'annexe n°12) ;
- ✓ Une copie du bon à enlever (voir l'annexe n° 13) ;
- ✓ Le bon de sortie (exemplaire blanc).

Lorsque la marchandise quitte le port, un agent doit la vérifier pour terminer la procédure.

## Conclusion du chapitre

Dans le cas que nous avons traité portant sur le dédouanement d'une opération l'importation des Attaches de Rail (LAMES) par INFRARAIL/SPA. Le stage pratique nous a permis de confronter nos connaissances théoriques acquises présentées dans les deux premiers chapitres de notre mémoire à la réalité du terrain. Les principales étapes de l'étude menée se résument comme suit :

- Pour procéder au dédouanement, la douane exige une série de documents à savoir : le connaissement, la facture d'achat domiciliée, le certificat d'origine, liste de colisage...
- La déclaration en détail est une étape importante dans le dédouanement car elle indique le régime douanier à assigner aux marchandises
- Une fois les droits de douane et les taxes sont acquittés les services des douanes autorisent l'enlèvement des marchandises.

En effet, le dédouanement se fait en suivant quatre étapes à savoir :

- La constitution du dossier de dédouanement
- La déclaration des marchandises en douane
- La liquidation et l'acquittement des droits et taxes
- L'enlèvement des marchandises



---

## **Conclusion générale**



Le commerce extérieur joue un rôle important dans l'économie d'un pays permettant son ouverture à l'extérieur.

Dans le contexte d'une économie de marché ouverte à la concurrence étrangère, la douane devrait affirmer son rôle économique en accompagnant les entreprises et les investisseurs par des mesures de facilitation, de réglementation, des procédures et pratiques douanières, par la participation à la sécurité de la santé humaine et animale, au contrôle de la qualité et des normes de fabrication, à la protection de l'environnement. Et enfin la mise en place d'un système d'information performant et permettant à l'Etat de garantir la neutralité des mécanismes douaniers et fiscaux et une transparence dans les activités du commerce extérieur.

A l'importation comme à l'exportation, chaque fois qu'une marchandise atteint les frontières du pays importateur, elle doit passer entre les mains de la douane pour faire l'objet d'une déclaration en détail.

Le commissionnaire joue les intermédiaires et intervient lors de l'arrivée de la marchandise pour faciliter et diminuer la tâche des douanes, d'où il doit procéder au dédouanement des marchandises dans des règles de l'art en prenant soin de vérifier chaque manœuvre étudiée.

Nos objectifs de recherche sont de nature théorique et empirique. Sur le plan théorique, nous approfondissons notre compréhension du commerce international et son évolution, du rôle du commissionnaire en douane, des procédures de dédouanement et de la logistique à l'international. Sur un plan empirique, nous avons réalisé une étude de cas approfondie au sein de Rail Logistic, qui nous a permis d'observer en détail les différentes étapes de dédouanement à l'importation.

Pour bien mener notre recherche, Nous avons procédé à une revue de la littérature pour consolider notre compréhension théorique, et nous avons également réalisé une étude de cas qualitative au sein de l'entreprise Rail Logistic. Cette approche nous a permis d'obtenir des informations précieuses sur les procédures de dédouanement à l'importation.

D'après notre stage pratique chez Rail Logistic les résultats que nous avons obtenus montrent que le commissionnaire en douane est un intermédiaires entre les importateurs et les exportateurs pour bien gérer les formalités de dédouanement, le deuxième résultat nous montre que il ya des papiers qu'il faut récupérer et payer à la douane comme : la déclaration en douane et le paiement des droits et taxes etc., et le troisième et dernier résultat nous montre que chaque opération d'importation passe par des procédures de dédouanement qui sont : l'arrivée des papiers originaux à la banque, l'avis d'arrivée envoyé à l'entreprise Rail Logistic, l'échange, la déclaration en détail, la vérification et enfin l'enlèvement.

Ce travail de mémoire nous a été très utile, car il nous a permis d'approfondir nos connaissances dans le monde professionnel et de la douane, il nous a permis de mieux comprendre c'est quoi le rôle exacte que le commissionnaire en douane joue dans le dédouanement des marchandises à l'importation.

## Conclusion général

---

Comme tout autre travail de recherche, notre étude comporte certaines limites telles que, les difficultés d'obtention de certaines informations et les contraintes rencontrées sur le terrain lors du dédouanement.

## Bibliographie

### Ouvrages

- G. Legrand et H. Martini, « évolution de commerce international », édition Dalloz, 2007.
- Valérie Gomez-Bassac, « Commerce international ». Édition FOUCHER, octobre 2009.
- Rémy Le Moigne, « Supplychain Management : achat, production, logistique, transport, vente », Dunod, France, 2015.
- LEGRAND.G et MARTINI.H « commerce international » 3eme Ed. Édition Dunod, Paris 2010.
- BELOTTI Jean, transport international de marchandise, 5ém édition, paris 2015.
- HADDAD.S (et collectif), les incoterms 2000, édition pages bleues, Algérie ,2009.
- NADJI JAMMAL, Commerce international, Paris, 2eme édition.
- MIANI Patrick, et collectif, transport logistique; 2014, 8eme édition.
- PASCO Corinne, « Commerce international », DUNOD, 4eme édition, Paris, 2002.
- KSOURI, IDIR : « les régimes douaniers », (intitulés, bases légales, bénéficiaires et procédures), Grand- Alger livres Editions, 2007.
- Jean Clinquart. L'administration des douanes en France de 1914 à 1940. Edition 2000. Edition : Paris .Editeur: Institut de la gestion publique et du développement économique, comité pour l'histoire économique et financière de la France. Année de publication sur Open édition Books: 30 novembre 2017, douane des colonies et territoires sous mandat.
- Marie-Renée Guével, Jeanine Pommier. Recherche par les méthodes mixtes en santé publique : enjeux et illustration. Santé Publique. Vol.24, Jan2012.
- Pierre, Collerete « l'étude de cas au service de la recherche » Recherche en soins infirmiers N° 50, Septembre 1997.
- Stake, R.E, (2008).qualitative cas studies. Dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln(Eds) stratégies of qualitative inquiry (3ém éd).thosandoaks, CA:Sage.

## Mémoires

- BENDALI Makekylia, BOUCHERGUINE Siham. Année : 2020-2021 « Le rôle du commissionnaire dans les échanges commerciaux internationaux cas : Transit FILTRANS Bejaia » mémoire de fin de cycle université Bejaia,
- BOUMRAR Fatima, CHABANE Sabrina. Année : 2021-2022. « Le financement des opérations du commerce extérieur cas : étude comparative entre le crédit documentaire et la remise documentaire au sein de la BEA agence de Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto.
- BOUZID Karima, AIT AOUDIA Kaissa. Année : 2022-2023. « Les moyens de paiement et de financement du commerce international cas de la BADR 580 Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto.
- CHIKH Amel. Année : session juillet 2023. « Le financement des opérations du commerce international Cas d'importation par le crédit documentaire Banque : BDL Tizi-Ouzou » mémoire de fin d'étude ummto.
- Mr OUSSADOU Sofiane. Année : 2016-2017. « Analyse du rôle du commissionnaire en douane dans la réduction de la durée de traitement des dossiers d'importation par voie maritime : cas TRANS BK » mémoire DE fin de cycle, ummto.
- ISSA MAIGARDIE Abdoul Aziz, MAGWANI Goodknows, (2019-2020), Assurance du transport des marchandises par voie maritime dans le cadre de la logistique internationale : cas de la CAAR de Tizi-Ouzou, université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou.
- MAZOUZ Fatma, HANICHE Hanna. Année: 2017-2018. « La gestion des procédures de dédouanement en Algérie Cas : Inspection divisionnaire de l'aéroport d'Alger Houari Boumediene-Fret » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences commerciales.
- KOUROUGHLI Lilia, KIFOUICHE Mekioussa. Promotion : 2022-2023. « Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation Cas : ENIEM » mémoire de fin de cycle ummto.
- MERRAD Arezki, NADOUR Thilleli. Année : 2022-2023. « Les procédures de dédouanement des marchandises : cas ENIEM » mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences commerciales.
- ALICHE Djouher, AKLI Ourdia. Année : 2021-2022. « Les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation », mémoire de fin de cycle ummto.
- Agoudjil Lysa et MokraniYoughourtha « La distribution en milieu industriel : l'analyse de la politique de distribution au sein d'une entreprise industriel, cas d'ELECTRO-INDUSTRIES » mémoire de fin de cycle, ummto année 2020/2021.
- Kheloufi Abderrahim et Khelout Ali « Analyse d'un processus d'importation dans la chaine logistique d'une entreprise Cas NCA Rouiba » mémoire de fin de cycle, ummto année 2022/2023.
- BELALI Lisa. Année : promotion 2023. « Les procédures douanières dans le commerce international Cas du port d'Alger (EPAL), mémoire de fin de cycle.

**Site web**

- <https://www.scribd.com/document/619205448/Definition-de-commerce-international>.
- <https://wp.unil.ch/bases/2013/04/david-ricardo-et-les-avantages-comparatifs>.
- <https://www.bsi-économica.org>.
- [https://www.wto.org/french/res\\_f/statis\\_f/trade\\_evolution\\_f/evolution\\_trade\\_wto\\_f.htm](https://www.wto.org/french/res_f/statis_f/trade_evolution_f/evolution_trade_wto_f.htm).
- <https://www.commerce.gov.dz/>
- <https://www.algex.dz/>
- <https://www.cagex.dz/>
- <https://www.caci.dz/>
- <https://anexal.dz/presentation/>
- <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1892>
- <https://infonet.fr/lexique/definitions/chambre-de-commerce-internationale/>
- <https://www.eurofiscalis.com/lexiques/fiata/>
- <https://www.douane.gov.dz/>
- <https://www.ungeneva.org/fr/about/organizations/unctad>
- <https://infonet.fr/lexique/definitions/banque-mondiale/>
- <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerie>.
- <https://legal-doctrine.com/edition/les-accords-commerciaux-avec-lalg%C3%A9rie/>
- <https://www.untca.dz/missions-et-valeurs>
- <https://www.cevalogistics.com/fr/glossaire/logistique-internationale>
- <https://www.logistiqueconseil.org/>
- <http://www.sncleroux>
- <https://www.slideserve.com/lelia/chapitre-ii-la-douane-mission-et-organisation>
- <https://www.eslsca.fr/blog/comment-connaître-le-code-douanier-de-vos-produits>
- <https://slideplayer.fr/slide/1172432/>
- <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/guide-sur-la-valeur-en-douane>.
- <https://aapi.dz/>
- <https://www.anexal.dz/wp-content/uploads/2019/12/FORMALITES-DE-DEDOUANEMENTS.pdf>.
- <https://rail-logistic.dz>
- <https://blog.hubspot.fr/marketing/etude-qualitative>

**Textes réglementaires**

- Décret exécutif n° 99-197 du 4 Jomada El Oula 1420 correspondant au 16 août 1999 fixant les conditions et les modalités d'exercice de la profession de commissionnaire en douanes (Article 78 bis).
- Décret exécutif n° 10-288 du 8 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 14 novembre 2010 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail.
- Journal officiel de la République Algérienne N° 71. Décret exécutif n° 10-288 du 8 Dhou El Hidja 1431 correspondant au 14 novembre 2010 relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail

### Autres documents

- Les termes de vente à l'international (incoterm) document archive- tous droits réservés, page 4 sur 10.
- Bérangère Condomines, Emilie Hennequin. Etudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme et Entreprise. N°5 Vol.2, Jan.2013, p12-27



# **Annexes**

# Annexe 01

# PANDROL



FACTURE COMMERCIALE V2401812

Adresse de facturation :  
INFRARAIL / SPA

Date: 28/03/2024

NUMERO NIF : 099 6 10 000 344 301

CONTRAT INF/DG/DL/N°07/2023

EXPEDITION PARTIELLE CONTENANT 270 0000 ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL

<u>Item</u>	<u>Designation</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u> €	<u>Prix Total</u> €
1	ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL (LAMES) POUR LA TRAVERSE BETON VAX U31 NAG SUIVANT LA NORME NF F50-015 SELON LE PLAN N C252001 INDICE F	270 000	1,335	360 450,00
	MONTANT TOTAL "DEPART USINE"			360 450,00
	FRAIS D'EMBALLAGE ET MISE A FOB			6 750,00
	FRAIS "CFR PORTS ALGERIENS", NON COMPRIS ASSURANCE TRANSPORT			9 450,00

**MONTANT TOTAL CFR PORT ALGERIEN (ALGER) en EUROS 376 650,00 €**

Fournitures de fabrication et d'origine FRANCE - MARCHANDISES HORS TAXE A L'EXPORTATION

TARIF DOUANIER - 73029000

COLISAGE : 125 PALETTES - POIDS BRUT 133 680 KGS

Conditions de paiement :

100% du montant total des factures sera payable à vue par remise documentaire

# Annexe 02



Mediterranean Shipping Company Algeria Sarl

## AVIS D'ARRIVEE

Ref Navire: MSC PORTO III voy XA416A Escale: 24 01/059 Accostage: 12/05/2024, Gros 0, Change 1 B/L MEDUF5119278 Nbr Conteneurs) 20' 6.40' 0 Nbr Coils 125, Poids Brut 133 680,00 KG TARE: 13 200,00 KG Port de Chargement: ANTWERP MRN 24A0001000083ICS CRN 24A0001000083ICS-0148 Quai 30, Poste 1 Lieu de Livraison: ALGER PORT	Client:
--	---------

Article Description Marchandise  
148 PACKAGES ATTACHES ELASTIQUES / ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL

Fret et Debours	Montant (DZD)
Fret	
Peages	3 539,76
Timbre sur B/L	1 000,00

Produits	Montant (DZD)
Prest. Agence imp	174 600,00
Frais Restitution	36 600,00

Total Produits	211 200,00
Montant TVA (19%)	40 128,00
Total Debours	4 539,76
<b>Total TTC (DZD)</b>	<b>255 867,76</b>

En cas de paiement en especes, montant du timbre 2 500,00 DZD





# Annexe 04

 الجمهورية المغربية  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Carte d'Identification Fiscale

NIF: 099816000344301

Site: INFRA RAIL

Raison Sociale: SPA INFRA RAIL

# Annexe 05

See website for large version of the reverse | Ver pagina Web para términos y condiciones | Смодително веб-сайт для ознакомления с условиями и положениями | 网站的详细和条件详情请访问 | www.msc.com

 <b>MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY S.A.</b> 12-14, chemin Rieu - CH -1208 GENEVA, Switzerland website: www.msc.com		<b>BILL OF LADING No. MEDUF5119278</b> <b>ORIGINAL</b>	
SHIPPER <b>PANDROL SAS</b> IMMEUBLE DES PORTES DE LA DEFENSE		NO. & SEQUENCE OF ORIGINAL BIL'S <b>2 Of Three</b>	
NOTIFY PARTIES: (No responsibility shall attach to Carrier or to his Agent for failure to notify - see Clause 20) <b>INFRARAIL / SPA</b> 15 RUE COLONEL AMIROUCHE ROUBA ALGER (ALGERIE) NUMERO NIF : 099 816 000 344 301		NO. OF RIDER PAGES <b>2 Two</b>	
VESSEL AND VOYAGE NO (see Clause 8 & 9) <b>MSC TOMOKO - MA413A</b>		CARRIER'S AGENT'S ENDORSEMENTS (include Agent(s) at POD) <b>SHIPPER'S LOAD, STOW AND COUNT</b> <b>FCL/FCL</b> <b>SAD TO CONTAIN</b>	
PORT OF LOADING <b>ANTWERP</b>		PLACE OF RECEIPT (Combined Transport ONLY - see Clause 1 & 5.2) <b>XXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	
BOOKING REF. (or) SHIPPER'S REF. <b>018LH1408214</b> <b>XXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>		PLACE OF DELIVERY (Combined Transport ONLY - see Clause 1 & 5.2) <b>XXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	
PARTICULARS FURNISHED BY THE SHIPPER    NOT CHECKED BY CARRIER    CARRIER NOT RESPONSIBLE (see Clause 14)			
Container Numbers, Seal Numbers and Marks		Description of Packages and Goods (Continued on attached Bill of Lading Rider page(s), if applicable)	
11		continued from Carrier's Agent Endorsements receiver is fully responsible to return the empty containers clean, in good state, without any label and free of any fees to the empty depot designated by the local agent of the Line. <b>NEW DEMURRAGE CLAUSES TO BE INSERTED ON BL FOR ALGERIAN PORTS</b> Please note that the clause to be inserted on OBL for all cargo intended to all Algerian ports will be as follows (11th September 2022 - Shipped on Board date): Demurrage: DRY CONTAINERS From 18th day until 22nd day: USD 24/ 20'DV (USD 32 20'DV HAZ) USD 44 / 40'DRY (USD 58 / 40' HAZ) USD 54 45HC (USD 68 / 45HC HAZ) From 23rd day to 9th day: USD 44/ 20'DV (USD 59 20'DV HAZ) USD 86 / 40'DRY (USD 116 40' HAZ) USD 87 45HC (USD 136 / 45HC HAZ) From 5th day onwards: USD 69/ 20'DV (USD 78 20'DV HAZ) USD 129 / 40'DRY (USD 158 40' HAZ) USD 139 / 45HC (USD 189 / 45HC HAZ) SPECIAL EQUIPMENT (Open top, Flat rack, Platform, Tank) From 18th day until 22nd day: USD 29 / 20' (USD 36 / 20'HAZ) USD 60 40' (USD 78 / 40' HAZ) From 23rd day to 9th day: USD 44 / 20' (USD 57 / 20' HAZ) USD 98 40' (USD 127 / 40' HAZ) From 5th day onwards: USD 69 / 20' (USD 79 / 20' HAZ) USD 129 / 40' (USD 156 / 40' HAZ) REEFER CONTAINERS From 8th day until 8th day: USD 55 / 20'RF (USD 72 / 20'RF HAZ) - USD 110 / 40'RF (USD 143 / 40'RF HAZ) From 9th day onwards: USD 110 / 20'RF (USD 143 / 20'RF HAZ) - USD 240 / 40'RF (USD 312 / 40'RF HAZ) Please see attached RIDER for Container / Cargo Description(s). <b>6 x 20' DRY VAN</b> Total Items : 125 Total Gross Weight : 133680.000 Kgs.	
FREIGHT & CHARGE: Cargo shall not be delivered unless Freight & Charges are paid (see Clause 16)		RECEIVED by the Carrier in apparent good order and condition (unless otherwise stated herein) the total number or quantity of Containers or other packages or units indicated in the box entitled Carrier's Receipt for carriage subject to all the terms and conditions hereof from the Place of Receipt or Port of Loading to the Port of Discharge or Place of Delivery whichever is applicable. IN ACCEPTING THIS BILL OF LADING THE MERCHANT EXPRESSLY ACCEPTS AND AGREES TO ALL THE TERMS AND CONDITIONS, WHETHER PRINTED, STAMPED OR OTHERWISE INCORPORATED ON THE SIDE AND ON THE REVERSE SIDE OF THIS BILL OF LADING AND THE TERMS AND CONDITIONS OF THE CARRIER IS APPLICABLE TARIFF AS IF THEY WERE ALL SIGNED BY THE MERCHANT. If this is a negotiable (To Order / to B/L) Bill of Lading, one original B/L of Lading, duly endorsed must be surrendered by the Merchant to the Carrier together with outstanding Freight and charges in exchange for the Goods of a Delivery Order. If this is a non-negotiable (straight) Bill of Lading, the Carrier shall deliver the Goods or issue a Delivery Order (after payment of outstanding Freight and charges) against the surrender of one original B/L of Lading or in accordance with the national law at the Port of Discharge or Place of Delivery whichever is applicable. IN WITNESS WHEREOF the Carrier or their Agent has signed the number of Bills of Lading stated at the top, all of this tenor and date, and wherever one original B/L of Lading has been surrendered all other Bills of Lading shall be void.	
FREIGHT & CHARGES    BASIS    RATE    PREPAID    COLLECT		DECLARED VALUE (Only applicable if Ad Valorem charges paid - see Clause 7.3) <b>XXXXXXXXXXXXXXXXXX</b>	
PLACE AND DATE OF ISSUE <b>LE HAVRE, FR</b> <b>04-Apr-2024</b>		CARRIER'S RECEIPT (No. of Conts or Pkgs rovd by Carrier - see Clause 14.1) <b>8</b> <b>cntrs</b>	
SHIPPED ON BOARD DATE <b>02-Apr-2024</b>		TERMS CONTINUED ON REVERSE 2	

018

A 396163795

 <b>MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY S.A.</b> 12-14, chemin Rieu - CH -1208 GENEVA, Switzerland website: www.msc.com	<b>BILL OF LADING No. MEDUF5119278</b>
	<b>RIDER PAGE</b>
	Page 1 of 2

CONTINUATION PARTICULARS FURNISHED BY THE SHIPPER - NOT CHECKED BY CARRIER - CARRIER NOT RESPONSIBLE (see Clause 14)

Container Numbers, Seal Numbers and Marks	Description of Packages and Goods <small>(Continued as attached Bill of Lading Rider cases/s, if applicable)</small>	Gross Cargo Weight	Measurement
MEDU5860728 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160223 Tare Weight: 2,220 kgs.	21 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES	22,458.240 kgs.	30.000 cu. m.
MSDU2068720 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160222 Tare Weight: 2,220 kgs.	21 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES	22,458.240 kgs.	30.000 cu. m.
MSDU2445063 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160221 Tare Weight: 2,100 kgs.	21 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES	22,458.240 kgs.	30.000 cu. m.
MSMU1627330 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160224 Tare Weight: 2,100 kgs.	20 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES	21,388.800 kgs.	30.000 cu. m.
TGBU2523686 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160245 Tare Weight: 2,120 kgs.	21 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES	22,458.240 kgs.	30.000 cu. m.
MEDU2694881 20' DRY VAN  Seal Number: Shipper EF160233 Tare Weight: 2,280 kgs.	21 Package(s) of ATTACHES ELASTIQUES  CONTRAT INFIDIGILINDO 07/2023 EXPEDITION PARTIELLE CONTENANT 170 000 ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL  FREIGHT PAYABLE AT LE HAVRE CFR PORT ALGERIEN (ALGER)	22,458.240 kgs.	30.000 cu. m.

PLACE AND DATE OF ISSUE LE HAVRE, FR 04-Apr-2024	SHIPPED ON BOARD DATE 02-Apr-2024	SIGNED on behalf of the Carrier MSC Mediterranean Shipping Company, S.A. by MSC FRANCE SAS As Agent 
--	--------------------------------------	--

018

Standard Edition - 02/2015

A 396163796



**MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY S.A.**  
 12-14, chemin Rieu - CH -1208 GENEVA, Switzerland  
 website: www.msc.com

**BILL OF LADING No. MEDUF5119278**  
**RIDER PAGE**  
**Page 2 of 2**

CONTINUATION PARTICULARS FURNISHED BY THE SHIPPER - NOT CHECKED BY CARRIER - CARRIER NOT RESPONSIBLE (see Clause 14)

Container Numbers, Seal Numbers and Marks	Description of Packages and Goods <small>(Continued on attached Bill of Lading Rider covers, if applicable)</small>	Gross Cargo Weight	Measurement
"			
	Total:	133,580.000 kgs.	180.000 cu. m.

PLACE AND DATE OF ISSUE  
 LE HAVRE, FR  
 04-Apr-2024

SHIPPED ON BOARD DATE  
 02-Apr-2024

SIGNED on behalf of the Carrier MSC Mediterranean Shipping Company S.A  
 by MSC FRANCE SAS As Agent




018

Standard Edition - 02/2015

A 396163797

# Annexe 06

 N° 11012*01	1. Expéditeur (nom, adresse, pays) <i>Consignor Expéditeur</i> المرسل المبرور <i>Отправитель</i> <b>PANDROL SAS</b>	N° 2024_03_26_10600405	ORIGINAL
2. Destinataire (nom, adresse, pays) <i>Consignee Destinataro</i> المرسل اليه <i>Получатель</i> <b>INFRARAIL SPA</b>	COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE EUROPEAN COMMUNITY COMUNIDAD EUROPEA المجموعة الأوروبية 欧洲共同体 ЕВРОПЕЙСКОЕ СООБЩЕСТВО <b>CERTIFICAT D'ORIGINE</b> CERTIFICATE OF ORIGIN CERTIFICADO DE ORIGEN شهادة المنشأ <i>原产地证明</i> СЕРТИФИКАТ О ПРОИСХОЖДЕНИИ ТОВАРА		
4. Informations relatives au transport (mention facultative) <i>Transport details Expedición مرحلة بواطة 运输情况</i> Вид транспорта и маршрут следования ( насколько это известно ) <b>Mer/Sea</b>	3. Pays d'origine <i>Country of origin Pais de origen</i> بلد المنشأ <i>原产国 Страна происхождения</i> <b>UNION EUROPÉENNE-France / EUROPEAN UNION-France</b>		
6. N° d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis ; désignation des marchandises <i>Item number ; marks, numbers, number and kind of packages ; description of goods</i> N° de orden ; marcas, numeros, nombre y naturaleza de los bultos ; designacion de las mercancías مواصفات البضاعة : رقم التسلسل ،العلامة ،رقم الطرود ،عدد وطبيعة الطرود 序号；商标；号码；包装件数量和性质；商品种类； Порядковый номер, маркировочные знаки, нумерация, количество мест и вид упаковки; описание товара <b>ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL</b> *****	5. Remarques <i>Remarks Observaciones</i> ملاحظات <i>注释 Для служебных отметок</i> <b>N° DE CONTRAT INF/DG/DL/N°07/2023</b>		
7. Quantité <i>Quantity Cantidad</i> الكمية <i>数量</i> Количество <b>270 000 items</b> *****	6. N° d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis ; désignation des marchandises <i>Item number ; marks, numbers, number and kind of packages ; description of goods</i> N° de orden ; marcas, numeros, nombre y naturaleza de los bultos ; designacion de las mercancías مواصفات البضاعة : رقم التسلسل ،العلامة ،رقم الطرود ،عدد وطبيعة الطرود 序号；商标；号码；包装件数量和性质；商品种类； Порядковый номер, маркировочные знаки, нумерация, количество мест и вид упаковки; описание товара <b>ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL</b> *****		
8. L'autorité soussignée certifie que les marchandises désignées ci-dessus sont originaires du pays figurant dans la case N°3 THE UNDERSIGNED AUTHORITY CERTIFIES THAT THE GOODS DESCRIBED ABOVE ORIGINATE IN THE COUNTRY SHOWN IN BOX 3 LA AUTORIDAD INFRASCRITA CERTIFICA QUE LAS MERCANCIAS DESIGNADAS SON ORIGINARIAS DEL PAIS INDICADO EN LA CASILLA N°3 تشهد السلطة الموقعة أدناه أن البضائع المذكورة أعلاه مصدرها البلاد المذكورة في الحقل رقم ٣ 签发该证书当局证实上述商品原产于第3栏内所注明的国家 Подписавший уполномоченный орган удостоверяет, что вышеприведенные товары происходят из страны, указанной в пункте N°3			
Lieu et date de délivrance : désignation, signature et cachet de l'autorité compétente Place and date of issue : name, signature and stamp of competent authority Lugar y fecha de expedición : designación, firma y sello de la autoridad competente Место и дата выдачи : наименование, подпись и печать уполномоченного органа			

REPRODUCTION INTERDITE



*[Signature]*

DUFOUR  
Nathalie  
26.03.2024



# Annexe 07

## PANDROL

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

INFRARAIL / SPA



A L G E R (ALGERIE)  
NUMERO NIF : 099 816 000 344 301

CONTRAT INF/DG/DL/N°07/2023

EXPÉDITION PARTIELLE CONTENANT 270 000 ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL.

*Facture commerciale V2401812*

Nous soussignés, PANDROL SAS ZONE INDUSTRIELLE DU BAS-PRE BP9 59590 RAISMES FRANCE, certifions que les fournitures ci-dessus mentionnées ont été fabriquées et contrôlées suivant les plans et spécifications techniques contractuels.

Nous attestons que les fournitures ont été soumises à tous les contrôles prévus au cahier des charges et sont conformes tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Fait à Colombes, le 28 Mars 2024

**PANDROL SAS**  
① GROUPE DELACHAUX  
RCS Valenciennes 389 670 142  
Immeuble Les Portes de la Défense  
307 rue d'Estienne d'Orves CS 90029  
92707 COLOMBES Cedex

# Annexe 08

## PANDROL

LISTE DE COLISAGE



INFRARAIL / SpA

ALGERIE

NUMERO NIF : 099 816 000 344 301

CONTRAT INF/DG/DLJ/N°07/2023  
270 000 ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL

TYPE DE COLIS ET DIMENSIONS	NOMBRE DE COLIS	NOMBRE DE PIECES PAR COLIS	POIDS UNIT NET KG	POIDS UNIT BRUT KG
PALETTE BOIS DIM. 1200X800X380 MM	125	2 160 ATTACHES ELASTIQUES	1 045,44	1 069,44
SOIT	125	PALETTES BOIS	130 680,00	133 680,00
SOIT AU TOTAL	125	PALETTES GERBABLES		
POIDS TOTAL NET	130 680,00	KG		
POIDS TOTAL BRUT	133 680,00	KG		

**PANDROL SAS**  
① GROUPE DELACHAUX  
RCS Valenciennes 389 870 142  
Immeuble «Les Portes de la Défense»  
307 rue d'Estienne d'Orves - CS 90029  
92707 COLOMBES Cedex

# Annexe 09

## CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES



	<b>EUR.1 N° A 5552631</b>	
	<i>Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire</i>	
	2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre	
	U. E. ..... et ALGERIA <small>(Indiquer les pays, groupe de pays ou territoires concernés)</small>	
	4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires	5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination
	U. E	ALGERIA
6. Informations relatives au transport (mention facultative)	7. Observations	
8. Numéro d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis <sup>(1)</sup> ; désignation des marchandises	9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m <sup>3</sup> , etc.)	10. Factures (mention facultative)
	125 PALETTES CONTRAT INF/DG/DL/NO 07/2023 EXPEDITION PARTIELLE CONTENANT 270 000 ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL	133 680
11. VISA DE LA DOUANE		12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR
<i>Déclaration certifiée conforme</i> Document d'exportation <sup>(2)</sup> ; Modèle ..... du ..... Bureau de douane : ... Pays ou territoire d ..... À ..... _____ (signature)		Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat. A <u>Lille</u> le <u>09/03/24</u>

(1) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner « en vrac ».

(2) À remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

# Annexe10

COMMUNAUTE EUROPEENNE					FR005350		A BUREAU D'EXPEDITION / D'EXPORTATION						
EXEMPLAIRE POUR L'EXPEDITEUR/EXPORTATEUR	3 Expéditeur/Exportateur <b>PANDROL</b>		No. <b>FR38967014200030</b>			1 DECLARATION		2403281632					
	8 Destinataire <b>INFRARAIL / SPA</b>		No.			3 Formulaire 1   1		4 List chargem. 1   1		Etat de la déclaration <b>BAE</b> Bureau Décl. <b>FR005350 / Prés. FR005350</b>			
	14 Déclarant/Représentant <b>SOGETRA SOC</b>		No. <b>FR07545056900142</b> No agrément <b>00001423</b> Mode de représentation <b>2</b>			5 Articles <b>1</b>		6 Total des colis <b>125</b>		7 Numéro de référence <b>24E001575C61-P02G</b> <b>1780051400305</b>			
	18 Identité du moyen de transport au départ <b>CONTAINER</b>		19 Cr <b>FR 1</b>			9 Responsable financier No		10 Pays prem. destin.		11 Pays trans. action			
	21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière <b>CONTAINER</b>		FR			15 Pays d'expédition/d'exportation <b>FRANCE</b>		16 Pays d'origine <b>ALGERIE</b>		13 P.A.C.			
	25 Mode transport à la frontière <b>1</b>		26 Mode transport intérieur <b>1</b>		27 Lieu de chargement		15 Code P. expédition/expor a) <b>FR</b> b) <b>59</b>		17 Code P. destination a) <b>DZ</b> b)				
	29 Bureau de sortie <b>BE101000</b>		30 Localisation des marchandises <b>07545056900142/2</b>			20 Conditions de livraison <b>CFR   ALGER</b>		22 Monnaie et montant total facturé <b>EUR   376850,00</b>		23 Taux de change <b>1.000000</b>		24 Nature de la transaction <b>1   1</b>	
	31 Colis et désignation des marchandises		32 Article <b>1</b>			33 Code des marchandises <b>73029000 00</b>		34 Code P. origine a) <b>EU</b> b)		35 Masse brute (kg) <b>133680.000</b>		36 Préférence	
	44 Mentions spéciales/ Documents/ Produits/ Certificats et autorisations		41 Unités supplémentaires			42 Prix de l'article <b>376650.00</b>		43 Code <b>M.E</b>		44 Déclaration sommaire/document précédent <b>380 Z v2401812</b>		45 Ajustement	
	47 Calcul des impositions		48 Report de paiement <b>CE : AUTC</b>			49 Identification de l'impôt <b>B DONNEES COMPTABLES</b> <b>COD : AUTF</b>		46 Valeur statistique <b>367200.00</b>		49 Identification de l'impôt Total liquidation DO DUMP AT TVA Total			
52 Garantie non valable pour		50 Principal obligé			51 Bureaux de passage prévus (et pays)		53 Bureau de destination (et pays)		54 Lieu et date		55 Lieu et date		
D CONTROLE PAR LE BUREAU DE DEPART		Signature :			Lieu et date :		Code		Édité le <b>28/03/2024 17:06:02</b>		LILLE <b>28/03/2024</b> Signature et nom du déclarant/représentant : <b>FRANCK GAZIER</b>		
Résultat :		Cache :			Code		Code		Code		Code		
Scellés apposés : Nombre :		marques :			Délai (date limite) :		Signature :						

# Annexe11

ART 1	Sous position tarifaire	1101.70.91.00		
	DESIGNATION	ATTACHES ELASTIQUE DE RAIL (LAMES)		
	CLE	R		
	CODI ACCORD	ALGERIE/AL	METH D'VALUA	VALEUR TRANSACTIONNELLE
	ORIGINE	FR		
	APC	400		
	QUANTITE	27000		
	POIDS BRUT	133680	POIDS NET	130680
	COLIS	125		
	MODELE 1	ATTACHES ELASTIQUE DE RAIL (LAMES)		
	QUANTITE	27000	UNITEFACTU	U
	VALEUR UNITAIRE	1.339000	PRIX FACTURE	376 600.00

TYPE OPERATION	IMPORTATION		BUREAU DE DOUANE	PORT D ALGER
IDO	ALGER COMMERCE			
EPC	40XX			
TIMING	DECLARATION APRES ARRIVE MRDS		TYPE DEDOUA	NON PARTIEL
NATURE DECLAT	DEFINITIVE		TYPE OPERAT	FONCTIONNEMENT
COLIS	125		CONTENEURS	OUI
BRUT	133680		NET	130000
INFORMATION TRANSPORT				
INSERTION CRN /24AD901000083ICS-0148				
PAYS				
PAYS PROVE	BE		PAYS EXPORTATEUR	FR
PAYS TRANSACTION			PAYS DESTINATION	DZ
FOURNISSEUR				
SOCIETE	PANDROI, SARL		ADRESSE	GROUPE DELACHAUX RCS VALENCIENNES
IMPORTATEUR				
NIF	099816000344301		ADRESSE	15 RUE COLONEL AMIROUCHE ROUIBA
SOCIETE	INFRARAIL SPA			
REDEVABLE				
	IMPORTATEUR			
	099816000344301			
FINANCI				
INCOTERM	CFR		DAT FACT	28/03/2024
N° FACTURE	V2401812			
TYPE PAIEMENT	PAIEMENT IMMEDIAT		AGENCE	160134
BANQUE	BNA		DAT DOMIC	03/09/2023
DOMICILIAT	DOMICILIEE 160 134 2023 3 10 00064 EUR		DETAIL TRANSC	ACHAT VENTE
TYPE TRANS	ACHAT VENTE			
MOD FINAN	REMISE DOCUMENTAIRE			
PTFN	376 650.0000	EUR		
FRET	8 450.0000	EUR		
ASSURANCE		DZD		
AUTRE FRAIS				
DECOMPTE				





DOUANE ALGERIENNE

AUTORISÉ PAR :

5100100002024CLT018832I



LES MARCHANDISES DESIGNÉES CI-DESSOUS

BUREAU		ENREGISREMENT DECLARATION			DATE EMISSION
CODE	LIBELLE	REGIME	N° DECLARATION	DATE	
16 200	Inspection divisionnaire ALGER-COMMERCE	40XX	5100100002024DED018527I	19/05/2024	28/05/2024
<b>IMPORTATEUR / EXPORTATEUR REEL</b>  SPA INFRA RAIL					
<b>DECLARANT</b>  EPE/SPA RAIL LOGISTIC					
<b>MAINFESTE</b>					
ANNEE		TYPE	N° D'ENREGISTREMENT		
2024		Transport maritime	MEDUF5119278		
CRN	NOMBAE DE COLIS	NATURE MARQUE DES COLIS DESIGNATION DES MARCHANDISES			
24A0001000083ICS0148	125.000000	ATTACHES ELASTIQUES			
<b>OBSERVATIONS</b>  51001000001001 5100151002024ENC023200I					

# Annexe13

Mediterranean Shipping Company Algeria Sarl



## BON A DELIVRER

Navire: MSC PORTO III  
Voy: XA416A  
Escale: 24/01/059  
B/L: MEDUF5119278  
Echange le: 19/05/2024  
POL: ANTWERP  
Date d'Arrivée: 12/05/2024 Quai: 30  
Gros: 712 MRN: 24A0001000083ICS  
CRN: 24A0001000083ICS-0148  
Lieu livraison: ALGER PORT

Destinataire (Client):  
INFRARAIL / SPA

ALGER ALGERIE

Nbr Cntrs: 6

TARE (KG):

Total P.Brut: 133 680,00 KG

Art N° Description

148 PACKAGES ATTACHES ELASTIQUES / ATTACHES ELASTIQUES DE RAIL

Chargé dans 6 Cntr(S)

125

Colis

Poids Brut(KG): 133680

Tare(KG): 13200

MEDU586072/B	20'	MSDU206872/0	20'	MSDU244506/3	20'	MSMU182733/0	20'	TGBU252368/6	20'
MEDU269488/1	20'								

TAMOURT S. Hout

SERVICE CLIENT

Réservé au Client

Réservé à MSCA

## Table des matières

## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>II</b>
<b>Dédicaces.....</b>	<b>III</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>V</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>VI</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>VII</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>IX</b>
<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Historique et généralité sur le commerce international</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>04</b>
<b>Section 1 : Genèse et évolution du commerce international .....</b>	<b>05</b>
1-Définition du commerce international.....	05
2- Genèse du commerce international.....	06
3- Evolution du commerce international.....	06
3-1 L'étape entre (1800-1913) .....	06
3-2 L'étape entre (1913-1945) .....	07
3-3 L'étape 1945 jusqu'à 1990 .....	07
3-4 L'étape de 1990 à nos jours.....	08
3-5 L'évolution récente de commerce international .....	08
<b>Section 2 : Les institutions économiques internationales .....</b>	<b>11</b>
1-Les institutions nationales algériennes qui interviennent dans le commerce international	11
1-1 L'agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur(ALGEX) .....	11
1-2 La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations(CAGEX) .....	11
1-3 La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie(CACI).....	11
1-4 L'Association Nationale d'Exportateurs (ANEXAL) .....	12
2-Les institutions internationales intervenantes dans le commerce international.....	12
2-1 L'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) .....	12

2-2 La Chambre du Commerce Internationale (CCI) .....	12
2-3 Fédération Internationale des Associations de Transitaires et Assimilé (FIATA) .....	12
2-4 L'Organisation Mondiale des Douanes(OMD) .....	13
2-5 La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)13	
2-6 Le Fond Monétaire International (FMI) .....	14
2-7 La Banque Mondiale (BM).....	14
<b>Section 3 : Le Commerce Extérieur en Algérie.....</b>	<b>15</b>
1- Les statistiques des exportations et des importations .....	15
1-1 Les exportations.....	15
1-2 Les importations .....	15
2- Les accords internationaux de l'Algérie .....	16
2-1 Grand Zone de Libre Echange (GZALE) .....	16
2-2 L'Accord de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine(ZLECAF).....	17
2-3 L'accord d'association avec L'Union Européenne (U.E) .....	17
2-4 Processus d'association de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) 17	
<b>Conclusion .....</b>	<b>19</b>

## **Chapitre 2 : Le commissionnaire en douane, La logistique a l'international et les formalités de dédouanement**

<b>Introduction.....</b>	<b>20</b>
<b>Section 1 : Le commissionnaire en douane .....</b>	<b>21</b>
1-Le rôle du commissionnaire en douane .....	21
2- Les conditions exigées pour obtenir l'agrément de commissionnaire en douane .....	21
3- Le dossier d'agrément .....	22
4- Les obligations du commissionnaire en douane .....	23
5- Les activités du commissionnaire en douane .....	24
6- Les interdictions du commissionnaire en douane .....	24
<b>Section 2 : La logistique a l'international .....</b>	<b>25</b>
1-La logistique internationale .....	25
1-1 Définition du concept de la logistique .....	25
1-2 Définition de la logistique internationale .....	25

1-2-1 Les caractéristiques de la logistique internationale .....	25
1-2-1-1 Les enjeux de la logistique internationale.....	25
1-2-1-2 Les contraintes de la logistique internationale.....	26
2- Les incoterms utilisés dans le commerce international .....	27
2-1 Définition des incoterms.....	27
2-2 Classification des incoterms .....	27
2-3 Les incoterms de vente au départ .....	28
2-4 Les incoterms de vente à l'arrivée .....	30
2-5 Les incoterms selon le mode de transport .....	31
3- Le transport international.....	31
3-1 Les modes de transport .....	32
3-1-1 Le transport maritime .....	32
3-1-2 Le transport aérien.....	32
3-1-3 Le transport routier.....	32
3-1-4 Le transport ferroviaire.....	32
<b>Section3 : Les procédures de dédouanement.....</b>	<b>33</b>
1-Définition de la Douane.....	33
2-l'Organisation douanière en Algérie.....	33
3- La structure de la douane Algérienne .....	34
3-1 L'organisation de la direction générale des douanes .....	34
4- Les missions de la douane .....	35
4-1 Les missions économiques .....	35
4-2 Les missions fiscales .....	35
4-3 Les autres missions de la douane.....	35
5- La description des droits de douane .....	36
5-1 Le code de douane .....	36
5-2 Le droit douanier .....	36
5-3 L'assiette des droits de douane.....	36
5-4 La valeur en douane.....	36

5-5 L'espèce tarifaire (position tarifaire).....	36
6- Les régimes douaniers .....	37
6-1 Les régimes économiques.....	37
6-2 Les régimes définitifs .....	37
7- Les procédures de dédouanement.....	37
7-1 Les formalités de dédouanement .....	37
7-1-1 La déclaration des marchandises.....	37
7-1-2 La conduite et la mise en douane .....	38
7-1-3 L'établissement et la vérification de la déclaration en détail .....	38
7-1-3-1 L'établissement de la déclaration en détail.....	38
7-1-3-1-1 Définition de la déclaration en détail.....	38
7-1-3-1-2 Le déclarant en douane .....	39
7-1-3-1-3 Le dépôt de la déclaration en détail .....	39
7-1-3-2 Le contrôle et la vérification de la déclaration.....	39
7-1-4 La liquidation et l'acquittement des droits et taxes.....	40
7-1-5 L'enlèvement.....	40
<b>Conclusion .....</b>	<b>41</b>

### **Chapitre 3 : Etude de cas d'une opération d'importation au sein de Rail Logistic**

<b>Introduction.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 1 : Présentation générale de Rail Logistic .....</b>	<b>44</b>
1-Présentation de Rail Logistic .....	44
1-1 Rail en chiffres.....	44
1-2 Les grandes étapes dans la vie d'entreprise.....	44
1-3 Situation géographique .....	45
1-4 Missions et objectifs .....	45
1-4-1 Missions .....	45
1-4-2 Objectifs .....	45
1-5 Le personnel et les clients de Rail Logistic .....	46
1-5-1 Le personnel de l'entreprise .....	46
1-5-2 Les clients de Rail Logistic .....	46

2- Présentation des concurrents de Rail Logistic .....	47
2-1 BEJAIA LOGISTIQUE.....	47
2-1-1 Présentation .....	47
2-1-2 Leurs services .....	47
2-2 GROUPE LOGITRANS.....	48
2-2-1 Présentation .....	48
3- Présentation des segments d'activité de Rail Logistic.....	49
3-1 Transit et dédouanement.....	49
3-2 Transport.....	49
3-3 Manutention.....	50
3-4 Entreposage .....	50
4- Les directions et les sous-directions de Rail Logistic.....	50
4-1 L'organigramme de Rail Logistic.....	50
4-2 La direction de la stratégie et du business développement.....	52
4-3 La sous-direction études et suivi des projets .....	52
4-4 Direction Juridique Patrimoine et Sécurité Intérieure .....	52
4-5 La direction de systèmes d'information .....	53
4-6 Département d'information technologique.....	53
4-7 Département de la communication .....	53
4-8 La direction d'administration des ventes.....	54
4-9 Département Marketing .....	54
4-10 Département de la prospection et du suivi commercial.....	54
<b>Section 2 : La description du cadre Méthodologique .....</b>	<b>55</b>
1-Approche de la recherche .....	55
1-1 L'approche qualitative .....	55
1-2 L'approche quantitative .....	55
1-3 L'approche mixte.....	55
1-4 La différence entre les approches .....	55
1-5 Choix de l'approche.....	56
2- La stratégie de recherche (étude de cas) .....	57

2-1 Définition.....	57
2-2 Objectif.....	57
2-3 Les caractéristiques.....	57
2-4 Justification de choix de l'entreprise.....	58
3- Collecte des données.....	58
3-1 Définition du guide d'entretien.....	58
3-2 Les caractéristiques du guide d'entretien.....	58
3-3 Construction de guide de l'entretien de l'étude.....	58
3-4 Consultation des documents.....	59
4- Choix de la méthode d'analyse des données.....	59
4-1 Définition de la méthode d'analyse de contenu.....	59
4-2 Caractéristique de la méthode d'analyse de contenu.....	59
<b>Section 3 : Analyse et discussion des résultats.....</b>	<b>60</b>
1-Presentation de guide d'entretien.....	60
2- Présentation de la marchandise importée.....	62
3- La récupération des documents.....	62
3-1 Registre de commerce.....	63
3-2 Carte d'identification fiscale.....	63
3-3 Facture commerciale domiciliée.....	63
3-4 Connaissance.....	63
3-5 Certificat d'origine.....	64
3-6 Certificat de conformité.....	64
3-7 Liste de colisage.....	64
3-8 Le certificat de circulation des marchandises.....	64
3-9 La déclaration d'exportation.....	64
3-10 Les factures de prestation.....	64
3-10-1 La prestation de consignataire MSC.....	64
4- La préparation, saisie et dépôt de la déclaration en douane.....	65
4-1 La préparation de la déclaration en douane.....	65

4-2 L'établissement de la grille de saisie .....	66
4-3 Le dépôt de la déclaration en douane .....	67
5- Le circuit de dédouanement.....	67
5-1 La recevabilité de la déclaration.....	67
5-2 L'enregistrement de la déclaration .....	68
5-3 La vérification de la déclaration .....	68
6- Liquidation et acquittement des droits et taxes .....	69
6-1 Le paiement des droits et taxes.....	69
6-2 L'enlèvement des marchandises .....	69
<b>Conclusion .....</b>	<b>71</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>73</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>75</b>

**Annexes**

**Table des matières**

**Résumé**

## Résumé

Le commerce international est un moteur essentiel de la croissance économique d'un pays et l'accroissement des volumes des échanges. A cet effet les entreprises se trouvent dans l'obligation d'atteindre les marchés étrangers, afin d'être plus compétitives elles font appel souvent aux intermédiaires appelés commissionnaires en douane qui effectuent les formalités douanières, administratives et réglementaires et garantissent la circulation des marchandises qui sont échangés à l'échelle internationale entre le point d'origine et le point de destination. Cette étude a pour objectif d'essayer de cerner le rôle du commissionnaire en douane dans les activités commerciales à l'internationale et de comprendre le processus de dédouanement des marchandises à l'importation au sein de l'entreprise Rail Logistic et cela en menant une recherche méthodologique et une étude sur un cas pratique de Rail Logistic.

**Mots clés :** le commerce international, la douane, la logistique international, les incoterms, les procédures de dédouanement, le commissionnaire en douane, les importations.

## Abstract

International trade is a key driver of a country's economic growth and increased trade volumes. To this end, companies find themselves obliged to reach foreign markets, in order to be more competitive they often call on intermediaries called customs brokers who carry out customs, administrative and regulatory formalities and ensure the circulation of goods which are exchanged internationally between the point of origin and the point of destination. This study aims to try to understand the role of the customs broker in international commercial activities and to understand the process of customs clearance of imported goods within the Rail Logistic Company by conducting a methodological research and a study on a practical case of Rail Logistic.

**Keywords:** international trade, customs, international logistics, incoterms, customs clearance procedures, customs broker, imports.